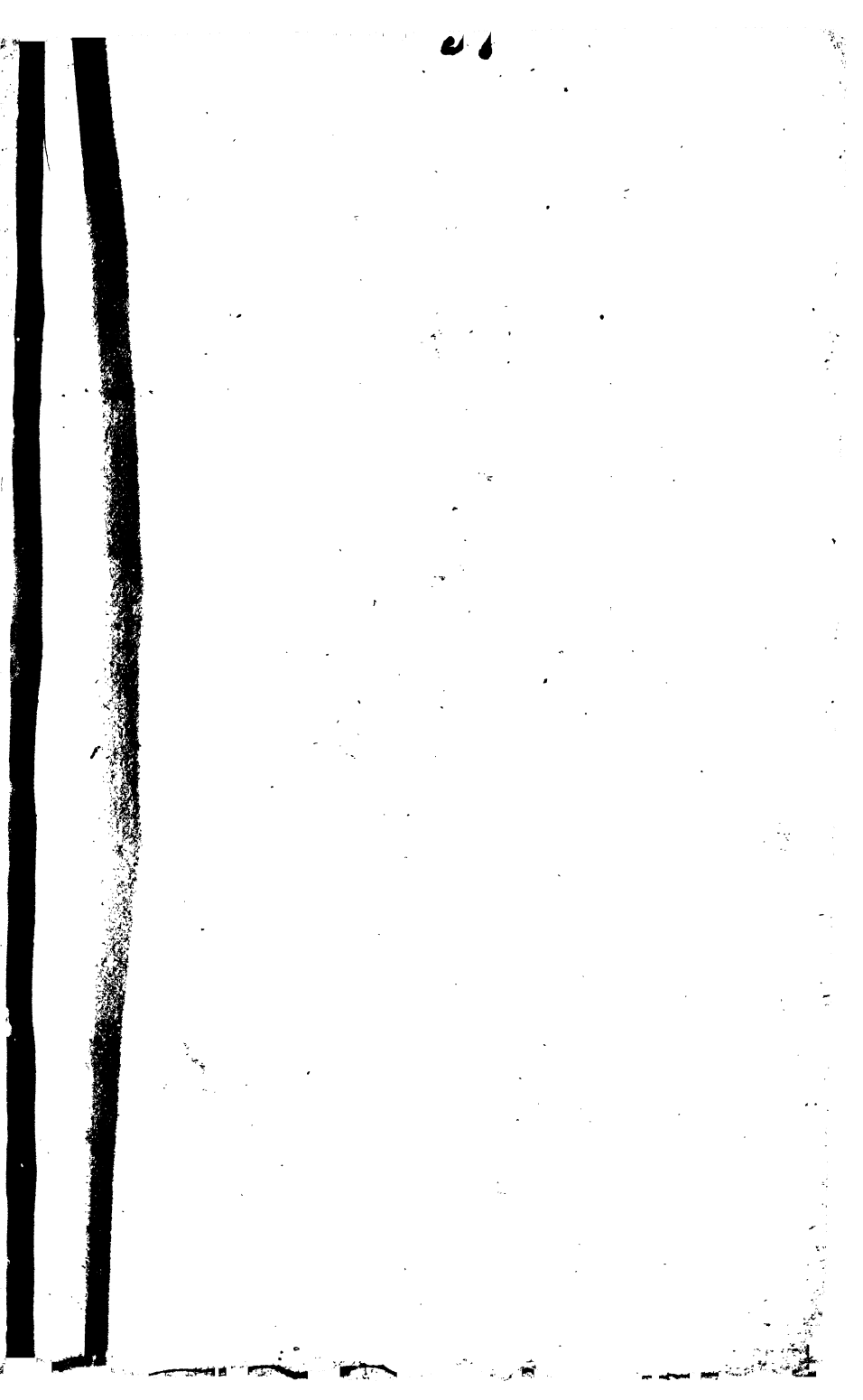


TABLEAU
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DU COMMERCE DES PELLETERIES
DANS LE CANADA.

On trouve chez le même Libraire :

Voyages d'Alexandre Mackenzie, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en 1780, 1792 et 1793; le premier, de Montréal au fort Chipioutan et à la mer Glaciale; le second, du fort Chipioutan jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique. Traduits de l'anglais, par J. CASTÉRA, avec des notes et un itinéraire tirés en partie des papiers du vice-amiral *Bougainville*; 3 forts vol. in-8.° sur carré fin, ornés du portrait de l'auteur, et de trois grandes cartes gravées par B. Tardieu, revues et corrigées par M. Buache, 16 fr.

Les mêmes, papier vélin d'Annonay, 52 fr.





TABLEAU

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DU COMMERCE DES PELLETERIES
DANS LE CANADA,

DEPUIS 1608 JUSQU'A NOS JOURS.

CONTENANT beaucoup de détails sur les nations sauvages qui l'habitent, et sur les vastes contrées qui y sont contiguës ;

AVEC un Vocabulaire de la langue de plusieurs peuples de ces vastes contrées.

PAR ALEXANDRE MACKENZIE.

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

PAR J. CASTÉRA.

ORNÉ DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.



PARIS,

DENTU, Imprim.-Lib.^{re}, rue du Pont-de-Lody, n.° 3.

M. D. CCC. VII.



T A B L E A U
HISTORIQUE
ET POLITIQUE

*Du commerce des Pelleteries,
dans le Canada.*

D E P U I S le premier instant que les
Européens se sont établis dans le
Canada (1), le commerce des pelle-
teries est devenu de la plus grande im-
1608,

(1) En 1514, François I.^{er} fit partir *Jacques Cartier*, navigateur de Saint-Malo, pour faire des découvertes dans le nouveau monde. Ce marin entra dans le fleuve Saint-Laurent, et y échangea quelques marchandises contre des pelleteries. Mais ce ne fut qu'en 1608 que *Samuel Champlain* remonta ce fleuve beaucoup plus avant, jeta sur ses bords les fondemens de Québec, et recommença la traite des pelleteries,

1640. portance pour cette colonie. Les naturels étaient alors en si grand nombre dans ces contrées, qu'encouragés par les colons à poursuivre les animaux dont la fourrure était précieuse, ils en eurent-bientôt détruit l'espèce autour des nouveaux établissemens. Ils avaient, à la vérité, fait autrefois la chasse à ces animaux; mais ils ne tuaient que ceux dont la chair leur était nécessaire pour se nourrir, et la peau pour se vêtir.

Les colons ne tardèrent pas à engager les naturels, qui vivaient dans leur voisinage, à pénétrer dans l'intérieur du pays. Quelques-uns d'entr'eux accompagnèrent même souvent des partis de chasseurs, et ils trouvèrent moyen d'accoutumer les tribus sauvages les plus éloignées de leurs établissemens, à venir y vendre des pelleteries.

qui cependant ne prit quelque consistance qu'en 1640. (*Note du traducteur.*)

(3)

Il est un fait dont je ne m'amuserai pas à chercher la cause , mais que l'expérience a souvent prouvé ; c'est qu'il faut beaucoup moins de tems pour que des hommes civilisés s'abandonnent à la vie sauvage , que pour que des sauvages passent à l'état de civilisation. Les colons canadiens qui suivirent les chasseurs , et allèrent trafiquer dans l'intérieur des terres , offrent un nouvel exemple de cette vérité. Les mœurs et les habitudes des sauvages leur plurent tellement , que , renonçant à leur première manière de vivre , ils se fixèrent parmi eux. Dès-lors on leur donna l'épithète de *Coureurs des bois*. Ils vendaient au détail diverses marchandises , et leurs liaisons étaient extrêmement utiles aux négocians qui faisaient le commerce des pelleteries , et qui leur fournissaient , à crédit , une partie des objets dont ils avaient besoin. Ordinairement trois ou quatre de ces hommes

1640.

— 1640. se réunissaient ; et après avoir construit eux-mêmes un canot d'écorce de bouleau , ils y embarquaient leurs marchandises , et accompagnaient les chasseurs sauvages ; ou bien ils se rendaient séparément dans les lieux où ils savaient qu'ils devaient chasser. A la fin , ces voyages duraient jusqu'à douze ou quinze mois , au bout desquels les coureurs des bois revenaient avec de riches cargaisons de pelleteries , et suivis par un grand nombre de sauvages.

Pendant le peu de tems que ces hommes restaient dans les villes , pour régler leurs comptes et se procurer des marchandises , ils vivaient communément avec une excessive prodigalité , et dépensaient tout ce qu'ils avaient gagné. Après quoi ils partaient pour aller se livrer de nouveau à la vie errante et sauvage , qui avait tant d'attrait pour eux. En passant un mois sur quinze dans le luxe et la dissipation , leur but était rempli ; et ils se croyaient

assez récompensés de leurs travaux. —

L'espèce d'éloignement qu'avaient 1640.
 les coureurs des bois à conserver ce qu'ils gagnaient, et le plaisir de vivre sans aucune contrainte, enfantèrent bientôt chez eux une licence de mœurs, qui excita les plaintes des missionnaires. Ces derniers observaient avec douleur, que de tels hommes nuisaient au christianisme, non-seulement en s'abstenant de remplir les devoirs qu'il prescrit, mais en le déshonorant aux yeux des naturels qui l'avaient déjà embrassé; ce qui, ajoutaient-ils, rendait inutile le grand objet auquel les ministres de la religion consacraient leur vie. Le zèle de ces prêtres ne négligea rien contre des vagabonds dont ils croyaient l'exemple dangereux pour leur cause, et ils obtinrent que désormais aucun colon ne pourrait aller trafiquer avec les sauvages, sans une permission expresse du gouvernement.

— Ces permissions ne furent d'abord
 1640. accordées qu'à des hommes dont le
 caractère ne pouvait pas causer la
 moindre inquiétude à la piété des mis-
 sionnaires ; mais ensuite elles devin-
 rent une récompense des services mi-
 litaires , et on les donna à des officiers
 et à des veuves d'officier. Dès-lors les
 personnes qui les obtinrent , et sur-
 tout les femmes , n'en faisant pas usage
 pour elles-mêmes , les vendirent à des
 négocians , qui employèrent les cou-
 reurs des bois en qualité d'agens.
 Ceux-ci ne tardèrent pas à redevenir
 l'objet des clameurs des missionnai-
 res , et ces clameurs étaient fondées.
 Les moyens employés pour remédier
 au mal dont les missionnaires se plai-
 gnaient , n'avaient fait que l'aggraver.

On bâtit des forts à la jonction des
 grands lacs du Canada (1), ce qui arrêta

(1) Le fort des Trois rivières , le Détrait,
 Michilimakinac , le fort Bourbon , celui du lac
 Supérieur , etc. (*Note du traducteur.*)

en partie les désordres occasionnés par les coureurs des bois , et servit à protéger le commerce. Alors des hommes estimables qui s'étaient retirés du service , et avaient obtenu des permissions pour traiter des pelleteries , se livrèrent à ce négoce avec non moins d'honnêteté que d'intelligence. Ils allèrent souvent trafiquer si loin des côtes et des principaux établissemens de la colonie , qu'on mit leurs expéditions au nombre des efforts les plus étonnans qu'enfante le génie du commerce. 1645.

Ces colons agissant toujours d'accord avec les missionnaires , surent s'attirer le respect des sauvages , et contenir dans le devoir les gens qu'ils étaient obligés d'employer sous eux. Ils prirent le titre de commandans , et non celui de négocians , quoiqu'ils fussent à-la-fois l'un et l'autre.

Quant aux missionnaires , si e courage , la constance et le dévouement

— méritent notre admiration, certes ils
 1645. ont bien droit d'y prétendre. Il n'est
 point de fatigue qu'ils n'aient sup-
 portée , point de danger qu'ils n'aient
 bravé pour atteindre le but que leur
 piété s'était proposé. Mais , il faut
 l'avouer avec regret , leurs efforts n'ont
 pas eu le succès auquel ils croyaient
 devoir s'attendre ; car à peine trouve-
 t-on encore au-delà des endroits que
 cultivent les Européens dans le Ca-
 nada , quelque trace des travaux apos-
 toliques de ces religieux.

Ce malheur doit être attribué à la
 manière dont s'y prirent les mission-
 naires pour étendre la foi dont ils
 étaient les zélés ministres. Ils commen-
 çaient toujours par s'habituer à la vie
 sauvage ; ils adoptaient les mœurs des
 nations qu'ils voulaient convertir ; ils
 se naturalisaient en quelque sorte
 parmi elles ; et en se rendant dépen-
 dans des sauvages , ils devenaient
 l'objet, non de leur vénération , mais

de leur mépris. S'ils avaient connu le cœur humain aussi bien que les principes de leur religion, ils auraient su que l'esprit grossier d'un sauvage a besoin d'être disposé, par une longue instruction, à recevoir la lumière du christianisme, pour pouvoir en remplir les devoirs; et qu'il faut l'exciter à faire le bien par l'espoir des récompenses, et à éviter le mal par la crainte des châtimens. Ils auraient commencé leur ouvrage en enseignant aux sauvages quelques-uns des arts utiles, qui sont une introduction à la science, et conduisent par degrés aux idées d'une conception plus difficile. L'agriculture, si propre à former le lien des sociétés, et à leur faire porter leurs regards vers des objets plus relevés, l'agriculture était la première chose à laquelle il fallait accoutumer les naturels du Canada. Non-seulement elle fixe les peuplades dans les endroits où elle leur procure les moyens de subsister, mais

1645. elle leur donne une idée de la propriété, et d'une possession durable, bien plus avantageuse sans doute que les espérances incertaines de la chasse, et les productions éphémères des arbustes sauvages et des terres incultes. C'est, grace à un art si nécessaire et si facile, que les forêts du Paraguay se sont changées en champs fertiles et bien cultivés, et que leurs sauvages habitans ont appris à connaître tous les avantages de la civilisation.

Si les missionnaires du Canada s'étaient contentés d'exciter les colons à la vertu, et de leur inculquer des principes de morale et d'honnêteté qui leur eussent fait tenir une conduite toujours régulière, l'exemple de ces colons n'aurait pu manquer de faire sentir aux sauvages voisins les avantages d'une religion si propre à contribuer au bonheur de la vie. Bien plus, son influence se serait étendue par degrés jusqu'aux extrémités de

cette partie du continent, où les missionnaires étaient si ambitieux d'aller exercer leur zèle. Mais la lumière de l'évangile étant portée tout-à-coup à plus de mille lieues de distance des établissemens européens, fut bientôt sans éclat au milieu de l'épais nuage d'ignorance qui obscurcissait l'esprit humain dans ces contrées lointaines. 1645.

J'ai souvent parcouru les pays où étaient les missionnaires, et je peux assurer que leur souvenir ne s'y est conservé que parmi quelques vieux colons qui y étaient déjà établis, lorsqu'en 1763 la concession en fut faite aux Anglais. Ils m'ont raconté la mort de quelques-uns de ces prêtres, et l'état malheureux dans lequel avaient languï les autres. Mais s'ils ont vainement prêché la foi aux sauvages, ils se sont, au moins, pendant leur mission, rendus très-utiles aux commandans qui portaient leurs pas du même côté qu'eux, et allaient faire le commerce des pelle-

— 1645. teries jusques sur les bords de la Saskatchewan (1).

Dès les premiers tems que les missionnaires pénétrèrent dans le Canada, ils parvinrent à empêcher de vendre aux sauvages des liqueurs spiritueuses: réglemeut très-sage, qui malheureusement ne subsiste plus. Les colons s'y soumettaient avec une exactitude et un respect dignes de la religion au nom de laquelle il avait été institué, et dont les ministres en punissaient la violation. La communion était interdite à quiconque se rendait coupable de cette violation, et une pénitence rigoureuse pouvait seule le faire absoudre. Cependant ceux qui faisaient le commerce des pelleteries, trouvèrent un moyen d'échapper à la censure ecclésiastique, en procurant aux sauvages les liqueurs fortes pour lesquelles ils sont passionnés : au lieu de les

(1) Latit. nord 53°. Longit. ouest 102°.

leur vendre , ils étaient censés leur en faire présent. 1645.

Malgré toutes les restrictions et la gêne que le gouvernement français du Canada mettait à la traite des pelleteries , cette traite fit , ainsi que je l'ai déjà observé , des progrès considérables. Elle triompha d'une foule d'obstacles qui semblaient faits pour l'anéantir. Ce qui est également remarquable , c'est que pendant ce tems-là les Anglais établis dans la baie d'Hudson , ne firent aucune tentative pour prendre part au commerce d'un pays qui , suivant la charte accordée à leur Compagnie , était de leur ressort , et qui , par sa proximité , semblait les inviter à venir y traiter.

L'on m'a assuré que deux des commandans français qui faisaient le commerce des pelleteries , tentèrent de traverser le continent et de se rendre sur les bords de l'Océan pacifique ; mais je n'ai jamais pu apprendre jus-

— 1745. qu'où ils allèrent. L'ignorance où l'on est à cet égard , doit être attribuée au défaut de succès de leur entreprise.

Lorsque les Anglais eurent conquis le Canada , on y vit cesser pendant quelque tems le commerce des pelleteries. Cette interception fut extrêmement avantageuse à la Compagnie de la baie d'Hudson , car toutes les nations sauvages qui vivent à l'occident du lac supérieur , furent obligées d'aller se pourvoir dans ses établissemens , des diverses marchandises que leur communication avec les Français leur avait rendues nécessaires. Quelques colons du Canada , qui avaient longtems demeuré parmi ces nations , et s'étaient attachés à la vie sauvage , les accompagnaient dans leurs courses annuelles à la baie d'Hudson. Mais après plusieurs voyages , ils cessèrent d'y aller , parce que les marchands canadiens recommencèrent à faire le commerce avec les sauvages. Il est

probable que ce commerce avait été ^{_____}1763.
suspendu , parce que les nouveaux possesseurs du pays ne le connaissaient pas assez , ou qu'ils manquaient de confiance dans les anciens colons. Il y avait encore d'autres motifs de découragement pour les Anglais : non-seulement il leur fallait faire une très-longue route pour se rendre dans le pays où l'on trouvait des pelleteries , mais ils couraient risque de perdre leurs marchandises ; ils avaient à payer des frais de transport considérables , et enfin ils n'entendaient pas la langue de ceux qui avaient l'habitude de ces expéditions , et qu'ils étaient obligés d'employer comme intermédiaires entre eux et les sauvages.

Cependant ces difficultés ne durèrent pas long-tems. Le commerce reprit peu à peu toute son activité dans les différentes parties du Canada où l'avaient fait autrefois les Français. A la vérité , leurs successeurs furent sou-

— 1764. vent exposés à perdre leurs marchandises , et même la vie. Les naturels détestaient dès long-tems les Anglais , parce qu'ils les regardaient comme les anciens alliés des Iroquois , leurs ennemis invétérés. En outre , il restait parmi eux beaucoup de Français mécontents , qui s'efforçaient d'entretenir cette haine ; de sorte que ce ne fut que après très-long-tems , que ces sauvages mirent un terme à leurs hostilités. Deux exemples suffirent pour le prouver. Le premier , c'est la conduite de Pontiac au Détroit (1) ; et l'autre , la prise inopinée de Michilimakinac (2).

(1) Le Détroit est un pays situé au-dessus du lac Érié. C'est la partie du Canada , où l'on trouve le climat le plus doux , le sol le plus fertile , et la chasse et la pêche les plus abondantes. (*Note du traducteur.*)

(2) Michilimakinac est un poste placé cent lieues au-delà du Détroit , entre le lac Huron , le lac Michigan et le lac supérieur. (*Note du traducteur.*)

Il s'ensuit de ce que je viens de dire, ^{1766.} que ce ne fut qu'en l'année 1766, que les Anglais commencèrent à faire le commerce des pelleteries. Les premiers qui l'entreprirent, étant partis de Michilimakinac, rencontrèrent la rivière de Camenistiquia, et ne s'avancèrent qu'à environ trente milles à l'est du *grand Portage* (1), où les Français avaient eu un de leurs principaux établissemens, et d'où ils communiquaient avec les nations répandues dans l'intérieur du pays. Cet établissement avait été une fois détruit par un incendie ; mais les Français l'avaient rebâti.

Les marchands anglais s'étant donc rendus à l'est du grand Portage, y firent avantageusement leurs échanges,

(1) Les *Portages* sont des endroits où la navigation est interceptée, et où il faut charrier sur les épaules les marchandises et les canots.

(Note du traducteur.)

—
1766. et s'en retournèrent le printems suivant, très-satisfaits, à Michilimakinac. Ce succès les enhardit à faire une nouvelle expédition, et en détermina d'autres à suivre leur exemple. Quelques-uns s'arrêtèrent à Camenistiquia, tandis que leurs compagnons, plus courageux, allèrent jusqu'au grand Portage et même au-delà; et c'est depuis cette époque que ce lieu est devenu le principal entrepôt du commerce de ces contrées (1).

1767. Après avoir passé l'hiver au grand Portage, les Anglais revinrent, comme la première fois, à Michilimakinac; et fiers des profits que leur procuraient ces expéditions, ils les continuèrent, et eurent un grand nombre d'imitateurs. L'un de ces aventuriers, nommé Thomas Curry, doué d'un esprit plus

(1) Le grand Portage est dans une baie qui se trouve à 48 degrés de latitude nord, et à 90 degrés de longitude ouest.

entreprenant et plus audacieux que ses compagnons , résolut de pénétrer jusqu'à l'extrémité des terres anciennement découvertes par les Français , ou plutôt aussi loin que le froid le lui permettrait. Il se procura des guides et des interprètes qui connaissaient le pays , et partit du fort Bourbon avec quatre canots bien équipés. Le fort Bourbon , situé sur les bords de la Saskatchewan , à l'extrémité occidentale du lac du Cèdre , était devenu un des postes des Anglais. Les travaux et les dangers de Thomas Curry ne furent pas sans récompense. Il revint , le printemps suivant , au fort Bourbon , avec ses quatre canots remplis des plus belles pelleteries ; et de là s'étant rendu à Montréal , il y vendit ses cargaisons , et se trouva assez riche pour ne plus retourner chez les sauvages.

1768.

Dès ce moment les Anglais se répandirent dans tout l'intérieur du pays , et principalement dans les can-

1769.

— 1769. tons où les Français avaient eu des établissemens.

James Finlay fut le premier qui osa imiter Thomas Curry. Parti avec le même nombre de canots, il se rendit à Nipaouy (1), le dernier des établissemens que les Français avaient possédé sur les bords de la rivière de Saskatchewan. Son voyage fut non moins lucratif et non moins heureux que celui qui lui avait servi d'exemple.

On doit bien s'imaginer que ces deux aventuriers ne manquèrent pas d'émules. Les expéditions se firent avec tant d'avidité et d'inconséquence, que le commerce de ces contrées devint, en peu de tems, aussi incertain et aussi ruineux qu'il aurait dû être profitable. La concurrence fit naître la jalousie et la haine. Des aventuriers rivaux allèrent trafiquer au-delà des anciennes limites des Français, sans

(1) Latit. nord, 40° 30'. Long. occ. 103°.

que leurs voyages fussent utiles ni à eux-mêmes, ni à la Compagnie de la baie d'Hudson. 1669.

Cette Compagnie, fatiguée des incursions des colons du Canada, transporta, en 1774, ses établissemens sur la rive orientale du lac de l'Esturgeon (1), et se montra plus jalouse des marchands de sa nation, qu'elle ne l'avait jamais été des Français. Peut-être aussi lui donnèrent-ils plus souvent raison de l'être. Cependant il faut convenir que depuis cette époque, ce sont les agens de la Compagnie qui ont suivi les Canadiens dans leurs différens établissemens, sans que les Canadiens soient jamais allés chez eux. Il y a même plusieurs postes dépendans du Canada, où les colons de cette contrée ne vont point depuis que la France l'a cédée à l'Angleterre. On se convaincra facilement de ce que j'a-

(1) Latit. nord, 53° 56'. Long. occ. 102° 15'

— 1774. vance , si l'on compare la politique de la Compagnie de la baie d'Hudson , avec la conduite désordonnée de leurs rivaux dans le commerce des pelleteries. Mais revenons à mon sujet.

La concurrence entre les marchands du Canada , porta un coup terrible au commerce de cette partie de l'Amérique ; et quelques causes incidentelles achevèrent de le ruiner. Les expéditions se faisaient à une très-grande distance du siège du gouvernement , c'est-à-dire dans des endroits où les lois et l'autorité ne pouvaient se faire respecter , et où par conséquent on se servait de toute sorte de moyens pour se procurer quelque avantage. L'effet d'une telle conduite fut de faire perdre à ceux qui la tenaient , non-seulement les bénéfices qu'ils auraient dû nécessairement attendre de leur commerce , mais la bonne opinion des sauvages , et la considération de leurs gens , qui n'étaient que trop disposés

à suivre leur exemple. Lorsqu'ils s'a- —
 musaient en route, s'enivrant avec les 1774.
 sauvages, et qu'ensuite ils se querel-
 laient soit avec ces Indiens, soit
 entr'eux; il était rare qu'ils atteignis-
 sent le lieu de leur destination; et s'ils
 y arrivaient, ce n'était presque jamais
 qu'après que les glaces avaient inter-
 rompu la navigation, et qu'ils étaient
 obligés de transporter leurs marchan-
 dises sur des traîneaux.

Rendus enfin dans l'endroit où ils
 se proposaient de faire le commerce,
 ces marchands s'efforçaient, chacun
 en son particulier, de nuire à leurs
 rivaux dans l'esprit des sauvages. Ils
 semaient, en conséquence, la calom-
 nie et les présens; et leurs agens étaient
 dignes de ce double moyen. Ces agens
 se croyaient obligés d'exécuter tou-
 jours les ordres de leur chef; et quel-
 que fraude, quelque crime qu'ils comm-
 issent, ils s'imaginaient que lui seul
 devait en répondre. Tels sont les prin-

1774. cipes des sauvages. Les marchands employaient donc leur influence et la plus grande partie de marchandises, pour gagner les naturels, sans y réussir. Après avoir fait tous leurs efforts pour se nuire mutuellement, ils reconnaissaient leur folie, tâchaient de mieux s'entendre; et vers le commencement du printems, la nécessité les contraignait à réunir le reste de leurs marchandises, et à traiter ensemble avec les sauvages, qui ne pouvaient plus avoir aucun respect pour des hommes dont ils connaissaient l'inconduite et la fourberie.

Ces hommes n'offraient, pendant l'hiver, qu'une suite de mésintelligence et de noirceurs. Si l'un d'eux avait assez de bon sens et de prudence pour ne pas imiter les autres, il en était bien récompensé par la considération qu'il acquérait; et il devenait toujours arbitre dans les fréquentes disputes qui s'élevaient.

Les marchands avaient porté le désordre et la licence si loin, qu'ils se voyaient réduits à vivre dans un état de guerre continuelle. Ils ne voyageaient guère que bien armés et par troupes assez nombreuses, pour charger trente à quarante canots. Malgré cela, des nations sauvages les arrêtaient souvent pour les obliger de leur payer un tribut. 1774.

Cette manière de faire le commerce des pelleteries dura plusieurs années ; de sorte que ce commerce devint de plus en plus mauvais, et que les négocians qui se rendaient au grand Portage, ne pouvaient que se plaindre du défaut de succès de leurs expéditions. Cependant on trouvait des raisons spécieuses pour assurer qu'il fallait imputer ces revers à des accidens extraordinaires, et on s'encourageait à faire de nouvelles entreprises, en espérant qu'un changement prochain

— 1774. dédommagerait amplement des pertes qu'on avait essuyées.

· A-peu-près dans ce tems-là, M. Joseph Frobisher, l'un des négocians qui faisaient le commerce des pelleteries, tenta de pénétrer dans une partie du Canada, qui était encore inconnue. Au printems de 1775, il se proposa de diriger d'abord sa route au nord - ouest. Il rencontra sur les bords du Missinipi (1), les naturels qui se rendaient au fort Churchill, et il donna le nom de *Portage de la traite* (2), au lieu où il les avait trouvés. Ce ne fut pas sans beaucoup de difficulté qu'il engagea ces sauvages à traiter avec lui; mais à la fin ils y consentirent, et ils lui vendirent de quoi charger ses canots de pelleteries. Cette expédition fut très-

(1) Le Missinipi ou la rivière de Churchill.

(2) Le Portage de la traite est à 55° 25' de lat. nord, et à 103° 15' de long. occ.

pénible. Frobisher et ses agens essuiè-
rent les plus grandes fatigues , et fu- 1775.

rent exposés à beaucoup de dangers. Ils traversèrent de vastes déserts , où ils n'avaient d'autres moyens de subsister que ce qu'ils se procuraient par la chasse et par la pêche. Cependant tout ce qu'il eut à souffrir dans ce voyage , ne l'empêcha pas l'année sui- 1776.
vante , de l'entreprendre de nouveau. Il eut le même succès. Alors il chargea son frère de faire une excursion plus avant dans l'ouest. Ce dernier pénétra jusques sur les bords du lac où est l'île connue sous le nom de *la Crosse* (1).

Le second voyage de M. Joseph Frobisher fut le dernier qu'il fit chez les sauvages. Cependant il ne renonça pas au commerce des pelleteries , et il dirigea même , en grande partie , les en-

(1) Latit. nord, 55° 26'. Long. occ. 108°.

1776. — treprises de ses associés jusqu'en 1798, qu'il se retira à Montréal pour jouir en paix du fruit de ses travaux. Son hospitalité et sa bienveillance le rendent cher à toutes les personnes qui visitent le Canada.

1778. Les succès de cet estimable négociant en excitèrent d'autres à marcher sur ses traces. Au commencement de 1778, quelques Anglais qui faisaient le commerce sur les bords de la Saskatchewan, voyant qu'ils avaient plus de marchandises qu'il ne leur en fallait pour traiter dans l'endroit où ils étaient, s'associèrent pour faire une expédition lointaine. Ils équipèrent quatre canots, y mirent un chargement, et en confièrent le commandement à M. Peter Pond, en lui enjoignant d'entrer dans la rivière à laquelle M. Frobisher avait donné le nom de *rivière anglaise* (1), et de suivre

(1) C'est la même que la rivière de Churchill, ou le Missinipi. (*Note du traducteur.*)

la même route que ce hardi négociant. Ils lui recommandèrent en même tems de faire tout ce qu'il lui serait possible pour pénétrer à Athabasca, pays qui n'était encore connu que par ce qu'en disaient les sauvages. M. Pond fit sa route assez heureusement. Il planta ses tentes sur les bords de la rivière de l'Elan, à laquelle il donna mal-à-propos le nom de *rivière d'Athabasca*. Il était alors éloigné d'environ trente milles du lac des Montagnes, où l'Elan a son embouchure.

M. Pond passa en cet endroit l'hiver de 1778 à 1779. Il fut presque continuellement visité par des troupes de Knisteneaux et de Chipiougans, nations qui avaient coutume d'aller vendre leurs pelleteries au fort Churchill. Les Chipiougans s'y rendaient à travers des déserts stériles, où ils étaient exposés aux plus grandes fatigues, et quelquefois à mourir de faim. Les

1779. Knisteneaux, au contraire, faisaient la route en suivant les lacs et le cours des rivières, dans un pays abondant en gibier et en poisson. Mais quoiqu'ils ne manquassent pas de moyens de subsistance, ils avaient à essuyer bien des fatigues, chose qui déplait toujours beaucoup à des sauvages. L'une et l'autre de ces nations furent donc extrêmement satisfaites de voir chez elles des marchands qui venaient leur épargner un long, pénible et dangereux voyage. Elles se décidèrent, sans difficulté, à donner un prix très-avantageux des divers articles qui leur étaient nécessaires.

Les profits de M. Pond, et le bienveillant accueil qu'il reçut, surpassèrent ses espérances. L'échange de ses marchandises lui produisit deux fois plus de pelleteries qu'il ne lui en fallait pour charger ses canots; en outre, les sauvages lui fournirent tous les vivres dont il eut besoin pendant son

séjour chez eux, ainsi que pour son retour. Il déposa les pelleteries qu'il ne put embarquer, dans une des cabanes qu'il avait construites pour passer l'hiver ; et lorsqu'il y retourna l'année suivante, il les trouva dans le même état où il les avait laissées. 1779.

Cependant ces avantages particuliers n'empêchèrent pas les colons du Canada, de s'apercevoir que l'imprudente conduite de quelques-uns d'entr'eux, rendait très-dangereux le séjour des Anglais parmi les sauvages. Plusieurs marchands qui avaient passé l'hiver sur les bords de la Saskatchewan, se rendirent, au printems de 1780, sur les montagnes de l'Aigle. 1780. Quelques jours avant celui qu'ils avaient fixé pour leur départ, il survint un événement très-fâcheux. Une troupe de sauvages s'amusait à boire de l'eau-de-vie auprès de la demeure des Anglais ; l'un d'eux en ayant demandé plusieurs fois à un marchand,

— 1780. celui-ci , pour se délivrer de tant d'importunités , lui donna un verre de grog (1) , dans lequel il mit une si forte dose de laudanum , qu'elle le fit dormir de manière à ne pouvoir jamais troubler personne. Cet accident produisit une émeute dans laquelle un des marchands anglais et plusieurs de leurs gens furent tués. Les autres prirent la fuite , en abandonnant une quantité considérable de leurs marchandises d'Europe , et près de la moitié des pelleteries qu'ils avaient achetées depuis qu'ils étaient chez les sauvages.

A-peu-près dans le même tems , deux des établissemens anglais , situés sur les bords de la rivière d'Assiniboïn , furent attaqués avec bien moins de raison que les marchands des montagnes de l'Aigle ; et plusieurs colons , et un plus grand nombre de sauvages

(1) Cette boisson est un mélange d'eau-de-vie et d'eau. (*Note du traducteur.*)

périssent dans ce combat. Enfin, on vit clairement que les sauvages avaient résolu d'exterminer les Européens qui se trouvaient parmi eux. Je n'entrerai dans aucun détail sur la cause d'un projet si terrible; mais il est indubitable qu'on doit l'imputer aux injustices et aux désordres commis par les marchands anglais. C'est la manière dont ils ont fait le commerce avec les sauvages, qui a ruiné ce commerce. 1780.

Il est probable qu'aucun marchand n'aurait échappé à la mort, sans un fléau dont les sauvages furent tout-à-coup frappés. Ce fléau est la petite vérole, qui étendit ses ravages parmi eux avec autant de rapidité que la flamme consume l'herbe sèche des campagnes. Ils ne pouvaient ni fuir ses atteintes, ni résister aux effets de son cruel poison. Elle fit périr des familles, des tribus entières. Quel horrible spectacle pour ceux qui étaient alors dans ce pays! Il n'offrait de toutes

— 1780. parts que des infortunés prêts à expirer à côté des cadavres de leurs parens et de leurs amis, et des hommes désespérés qui, pour ne pas devenir la proie de la contagion, prenaient l'affreux parti de se donner eux-mêmes la mort.

La malheureuse habitude qu'ont ces peuples imprévoyans de ne jamais songer aux besoins du lendemain, accrut beaucoup les maux que leur fit souffrir la petite vérole. Ils étaient dépourvus non-seulement de remèdes contre ce mal, mais de toute autre espèce de soulagement; et ils n'avaient à opposer à la disette que la douleur et un vain désespoir.

Pour achever cet horrible tableau; j'ajouterai qu'une partie des cadavres était traînée hors des cabanes par les loups, que cette proie semblait rendre encore plus féroces; tandis que le reste était dévoré dans les cabanes mêmes, par les chiens affamés, qui ne

reconnaissaient pas le corps défiguré de leurs maîtres. On voyait souvent le père d'une famille que la contagion épargnait encore, appeler ses enfans autour de lui pour leur faire contempler leurs parens et leurs amis, dont il attribuait l'état affreux à quelque mauvais esprit qui voulait exterminer leur race. Alors il les exhortait à braver les horreurs de la mort, et à employer le secours de leur poignard pour terminer leur propre existence. S'ils n'avaient pas le courage de suivre un si triste conseil, il les égorgeait lui-même, en croyant leur donner une dernière marque d'affection; et tournant ensuite son glaive contre sa poitrine, il s'empressait de s'ôter la vie pour aller les rejoindre dans le séjour où l'on est à l'abri des maux qui affligent l'humanité.

On n'a jamais su avec certitude, comment la petite vérole avait été introduite chez les sauvages du Canada;

— 1780. — mais on croit communément que quelques-uns de leurs guerriers la leur apportèrent en revenant d'une expédition contre les Mississoaïcs.

Il est aisé de concevoir que les désastres occasionnés dans le Canada par la petite vérole, eurent de tristes effets pour les Anglais qui y faisaient le commerce des pelleteries. Ils ne trouvèrent pas à vendre leurs marchandises, et ils ne purent se procurer d'autres fourrures que la petite quantité de celles qui étaient dans les cabanes des sauvages que la contagion avait enlevés. D'ailleurs ils n'avaient pas lieu d'espérer que les pertes qu'ils feraient, fussent réparées par les profits des années suivantes. Les seuls d'entre eux dont les entreprises ne furent pas malheureuses, étaient ceux qui, pour la seconde fois, dirigèrent leurs pas vers le nord-ouest, et qui, en remontant le Missinipi, atteignirent les bords du lac Rouge. Cepen-

dant il leur arriva deux événemens —
 fâcheux qu'il est nécessaire de faire 1780.
 connaître.

Un Helvétien nommé M. Wadin ,
 homme d'une probité sévère et de
 mœurs très-réglées, s'était rendu sur
 les bords du lac Rouge, en 1779, et
 s'y trouvait encore dans l'été de 1780.
 Ses associés et quelques autres négoc-
 cians qui étaient au grand Portage ,
 résolurent de réunir une certaine
 quantité de marchandises et de les lui
 envoyer; et en même tems ils convin-
 rent que M. Pond serait aussi chargé
 de leurs intérêts, et agirait de concert
 avec M. Wadin. Peut-être serait-il im-
 possible de trouver des hommes d'un
 caractère plus opposé que ne l'étaient
 ces deux là. Ils ne tardèrent pas à de-
 venir désagréables l'un à l'autre , et
 une jalousie, une animosité mutuelle
 en furent la triste conséquence. Je ne
 m'amuserai point à retracer toutes
 leurs querelles. Je me bornerai à rap-

1781. porter que vers la fin de 1780, ou au commencement de 1781, M. Wadin ayant donné à dîner à un de ses commis et à M. Pond, ils eurent une dispute dans la soirée, et M. Wadin reçut un coup de pistolet dans le bas de la cuisse. Il mourut, dit-on, pour avoir perdu trop de sang, et il fut enterré le lendemain matin. M. Pond et le commis furent mis en jugement à Montréal et acquittés; mais malgré cela, le public n'a jamais pu s'accoutumer à les regarder comme innocens de ce meurtre.

Voici le second événement dont j'ai promis de rendre compte. Au printemps de 1781, M. Pond chargea le commis que je viens de citer, de s'avancer au nord, à la rencontre des sauvages qui étaient habitués à aller dans cette saison faire leurs échanges à la baie d'Hudson. Le commis les ayant en effet rencontrés, les engagea facilement à traiter avec lui, et leur

conseilla ensuite de s'en retourner pour ne pas s'exposer à prendre la petite vérole, qui avait déjà dépeuplé tout le pays à l'est de leur territoire. Mais malheureusement ils la prirent dans l'endroit où ils s'arrêtèrent pour l'éviter, et elle fit d'affreux ravages parmi eux et parmi les tribus voisines.

La dépopulation de ces contrées engagea les marchands anglais à les abandonner. Leurs amis du Canada, dont le nombre avait beaucoup diminué par les raisons que j'ai déjà fait connaître, s'étant joints à eux, ils formèrent le projet de faire deux établissemens permanens, l'un sur les bords du Missinipi, et l'autre à Athabasca. Ils ignoraient que la petite vérole eût étendu ses ravages jusques dans cette partie du continent.

En 1782, les marchands qui composaient l'une des deux sociétés, rassemblèrent leurs meilleurs rameurs,

1782. chargèrent plusieurs canots , et s'y embarquèrent ; mais ils ne purent atteindre que le portage de la Loche (1), qui sépare les eaux du Missinipi de celles qui tombent dans la rivière de l'Elan. De là ils expédièrent un canot bien équipé et légèrement chargé , pour le pays d'Athabasca. Ceux qui montèrent ce canot, trouvèrent partout des traces récentes et terribles des effets de la petite vérole ; et ils retournèrent vers leurs compagnons pour leur apprendre que ces contrées étaient devenues tellement désertes , qu'ils n'avaient pu s'y procurer que sept paquets de peaux de castor.

1783. L'épaisseur des forêts et les sommets des montagnes devinrent l'asyle des sauvages qui avaient fui l'air empoisonné des plaines ; mais ils étaient

(1) On le nomme aussi le portage de Mithy-Quinigam.

encore si épouvantés des ravages de ce fléau, qu'ils évitaient la rencontre des marchands, et ne chassaient que les animaux dont ils avaient besoin pour leur subsistance. Cela ne découragea pas les Anglais. Ils retournèrent au même endroit dans l'hiver de 1782 à 1783, et ils trouvèrent les habitans plus tranquilles et même plus nombreux qu'ils ne l'avaient espéré. Ils eurent donc à se féliciter d'un succès inattendu. 1781.

Pendant l'hiver de 1783 à 1784, les marchands du Canada qui faisaient le commerce des pelleteries, formèrent une société sous le titre de *Compagnie du nord-ouest*; et sans déposer aucun capital, ils divisèrent leurs intérêts en seize parts. Chacun des associés fournissait une quantité proportionnée des marchandises nécessaires aux entreprises de la Compagnie, et ils étaient, en outre, libres de faire des envois particuliers aux correspon- 1784.

1784. dans qu'ils avaient dans l'intérieur du pays, et dont les intérêts étaient étrangers à ceux de la Compagnie. La direction de cette société fut confiée à deux différentes maisons de commerce, celle de MM. Benjamin et Joseph Frobisher, et celle de M. Simon Mac Tavish, négocians qui jouissaient de beaucoup de crédit et de considération. La Compagnie leur accorda une commission sur toutes les affaires qu'ils feraient pour elle.

Dès le commencement du printems, deux des directeurs se rendirent au grand Portage, pour se faire reconnaître par ceux de leurs associés qui s'y trouvaient. Les conditions de la société furent en effet ratifiées par tous, excepté M. Peter Pond, qui, peu satisfait de la part qu'on lui avait accordée, y renonça. Il y avait un autre marchand non moins mécontent que lui; c'était M. Peter Pangman, qui, bien qu'il eût droit à faire partie

de la nouvelle Compagnie , en avait —
 été écarté. L'un et l'autre partirent 1784.
 pour Montréal, dans l'intention d'y
 chercher des négocians qui voulussent
 s'associer avec eux et leur faire des
 avances ; car ils n'avaient rien tant à
 cœur que de pouvoir reprendre leur
 commerce avec éclat.

Les marchands de l'intérieur du
 Canada et les négocians de Montréal
 ayant formé , comme je viens de le
 dire , une société solide , à la tête de
 laquelle étaient des hommes d'une
 honnêteté et d'une intelligence éprou-
 vées , se virent à même de donner à
 leur commerce toute l'étendue qu'il
 pouvait avoir. Ils crurent avoir tout
 lieu d'espérer qu'ils seraient bientôt
 dédommagés de leurs désastres passés ;
 et oubliant leurs anciennes animosi-
 tés , ils s'efforcèrent , à l'envi , de
 faire tout ce qui pouvait contribuer
 au bien général. Leurs soins ne fu-
 rent point inutiles. Dès le commence-

1785. — ment de l'année suivante, ils se réunirent au grand Portage, où leurs agens étaient arrivés de diverses parties de ces vastes contrées, avec des canots chargés de magnifiques pelleteries.

Cependant leur succès n'empêcha pas qu'ils n'éprouvassent un petit désagrément. Ils virent, avec peine, que M. Pangman avait persuadé à MM. Gregory et Macleod, d'abandonner la Compagnie pour s'associer avec lui, et lui fournir toutes les marchandises dont il avait besoin pour ses spéculations. D'un autre côté, M. Peter Pond se sépara de M. Pangman, et accepta les conditions que la Compagnie lui avait offertes.

J'avais déjà travaillé cinq ans dans le comptoir de M. Gregory, lorsqu'en 1784 il me confia un petit assortiment de marchandises avec lesquelles j'allai tenter fortune au Détroit. Dès qu'il s'associa avec M. Pangman, il se réserva, sans que je le lui eusse demandé,

le pouvoir de me donner un intérêt dans leur société, à condition toutefois que je me chargerais d'aller, au printems de 1785, traiter avec les sauvages. M. Macleod vint au Détroit me faire part des offres de son ami. Je les acceptai sans balancer, et je me rendis immédiatement au grand Portage, où je trouvai mes nouveaux associés. 1785.

En nous occupant des moyens d'exécuter notre entreprise, nous vîmes qu'indépendamment des obstacles qui devaient s'offrir naturellement, nous en aurions à vaincre de plus grands encore que nous opposeraient les hommes qui étaient déjà en possession du commerce de ces contrées, et qui avaient toute sorte de moyens de nous nuire. D'après leur expérience dans le commerce, et la connaissance qu'ils avaient du pays, ainsi que leurs commis et leurs autres agens, ils ne doutaient pas qu'ils ne nous forçassent bientôt à le leur abandonner. Mais l'événement

1787. ment ne remplit pas leur attente. Après nous avoir obligés à faire les plus grands efforts qu'exige le désir de réussir dans le commerce de cette partie du monde ; après nous avoir fait souffrir tout ce que la jalousie et la cupidité peuvent opposer à des concurrens ; après avoir fait massacrer un de nos associés, estropier un autre, et percer d'une balle la poire à poudre d'un de nos commis, au moment où il s'occupait des devoirs de son état, ils furent obligés de nous accorder un intérêt dans leur société. Comme nous avions essuyé des pertes, cette réunion fut très-heureuse pour nous. Elle eut lieu au mois de juillet 1787.

Dès ce moment le commerce du nord-ouest de l'Amérique fut établi sur des bases plus solides qu'il ne l'avait jamais été. Non-seulement il fut poussé avec vigueur, et notre société triompha de la rivalité des spéculateurs du Canada, mais elle fit au moins au-

tant d'affaires que la Compagnie de la baie d'Hudson, dont les établissemens étaient bien mieux situés que les nôtres. Ce que je vais rapporter d'une association qui se devait tout à elle-même, dévoilera la cause de ses succès.

1787.

Elle s'arrogeait le titre de Compagnie du nord-ouest. Cependant ce n'était qu'une société privée de marchands qui étaient convenus de faire ensemble la traite des pelleteries, et non d'autres affaires, quoique la plupart d'entr'eux eussent particulièrement un commerce très-étendu. On peut dire que la Compagnie n'avait d'autres moyens que son crédit; car soit que les capitaux qu'elle employait appartenissent à l'un des associés, soit qu'elle les empruntât ailleurs, elle en payait tous les ans l'intérêt. La société consistait en vingt parts, inégalement divisées entre les personnes qui la composaient. Quelques-unes de ces parts avaient été allouées aux négocians qui

— 1787. dirigeaient les affaires de la Compagnie à Montréal, et qui, en conséquence, avaient le titre de ses agens.

L'emploi de ces agens ou directeurs était de faire venir d'Angleterre les marchandises nécessaires pour la traite des pelleteries, de les emmagasiner à leurs frais à Montréal, de les faire arranger d'une manière convenable pour les échanger, de les faire emballer, de les expédier à ceux qui étaient chargés d'aller traiter avec les sauvages, et enfin de fournir l'argent dont on avait besoin. Indépendamment du profit que pouvait leur donner leurs parts, les directeurs recevaient une commission sur toutes les affaires que faisait la Compagnie; mais ils étaient obligés d'arrêter ses comptes tous les ans, sans jamais confondre les opérations d'une année avec celles de la précédente, afin qu'on pût savoir ce que chacune avait produit de perte ou de bénéfice.

Deux de ces directeurs se rendaient tous les ans au grand Portage , pour s'y occuper des affaires de la Compagnie , ainsi que de celles qu'elle faisait au Détroit , à Michilimakinac et à Sainte Marie. Ensuite ils retournaient à Montréal , où ils faisaient emballer les pelleteries et les expédiaient pour l'Angleterre. Les directeurs percevaient aussi une légère commission sur les pelleteries. 1787.

Les autres parts dans les intérêts de la Compagnie , appartenaienit aux marchands qui étaient obligés d'aller passer l'hiver parmi les sauvages , pour y faire les échanges soit par eux-mêmes , soit par leurs commis et les naturels qu'ils employaient. Ces marchands n'avaient besoin de fournir ni capital , ni crédit ; mais les profits qu'ils faisaient devaient rester dans les mains des directeurs de la Compagnie , et on leur tenait compte des intérêts. Quelques-uns d'entr'eux obtinrent une

— 1787. double part, pour prix de leurs longs services et de la considération dont ils jouissaient. En même tems il leur était permis de se retirer quand ils le voulaient, et de conserver une de leurs parts, en choisissant pour les remplacer l'un des jeunes employés de la Compagnie, qui, dès-lors, jouissait de l'autre part.

Toutefois l'âge et le mérite donnaient droit de succéder à celui qui se retirait; et les places n'étaient jamais accordées qu'avec l'agrément de tous les associés, ou du moins à la majorité des suffrages. Celui qui cédait une part, restait déchargé de toute responsabilité relativement à cette part, de même qu'il n'avait plus rien à prétendre sur les bénéfices qu'elle pouvait produire. Il se contentait d'exiger d'avance de son cessionnaire, une gratification proportionnée à ce que la part était estimée, et il jouissait en entier de celle qu'on lui avait laissée.

Il avait encore un autre avantage ; —
c'était de rester exempt de tout soin ^{1787.}
envers la Compagnie , de sorte qu'il
participait aux profits sans y coopérer
par son travail.

Ainsi les jeunes gens qui n'avaient
d'abord eu aucune part dans les inté-
rêts de la Compagnie , mais qui étaient
employés par elle , obtinrent succes-
sivement le même rang et les mêmes
avantages que les premiers associés.
Dans cet espoir , ils entraient au ser-
vice de la Compagnie pour cinq ou
sept ans ; et rarement leur attente
était trompée. Plusieurs d'entr'eux
ont obtenu des parts d'associé , tandis
qu'ils étaient encore simples commis ;
et on en a même vu qui en ont eu
avant que le tems de leur apprentis-
sage fût expiré.

Les parts ne pouvaient point sortir
de l'association ; c'est-à-dire que pour
y prétendre , il fallait nécessairement

1787. avoir été pendant un certain tems, au service de la Compagnie. L'associé qui s'était retiré avec une part, pouvait bien vendre cette part à qui il voulait ; mais il fallait que l'acheteur fût agréé par la Compagnie, sans quoi on ne le regardait que comme l'agent ou le commis du premier. Chaque part donnait une voix dans les délibérations, et les deux tiers des voix formaient la majorité.

Cette manière équitable et constante de récompenser les commis de la Compagnie, excita parmi ces jeunes gens une émulation qui leur faisait remplir tous leurs devoirs avec le plus grand zèle. Chacun d'eux voyait d'avance ses intérêts liés à l'intérêt général, et savait que son avantage dépendait de celui de ses commettans. Certes, sans ce puissant aiguillon, jamais le commerce de la Compagnie ne serait devenu aussi prospère qu'il l'a été et qu'il l'est encore.

En 1788, les expéditions de la Compagnie n'excédèrent pas quarante mille livres sterling (1). Mais l'intelligence, le courage et les efforts de ses associés et de ses agens, les ont fait monter, onze ans après, à plus du triple de cette somme. Les bénéfices ont augmenté graduellement avec les affaires, et on peut dire qu'il n'y a jamais eu en Amérique d'entreprise qui, proportionnellement, en ait donné d'aussi considérables.

La prospérité de cette société ne pouvait pas manquer d'exciter beaucoup de négocians à se livrer à un genre de commerce qui offrait tant d'avantages; mais la manière dont ils

(1) Cette somme peut être appelée le capital de la Compagnie, parce qu'elle comprend non-seulement toutes les dépenses de l'année, mais le montant des marchandises invendues qui ont été employées aux expéditions de l'année suivante.

1798. le firent occasionna la ruine de la plupart d'entr'eux, et nuisit aux intérêts de la Compagnie.

En 1798, il s'opéra un changement considérable dans cet établissement. Le nombre des parts fut porté à quarante-six. On prit de nouveaux associés, et quelques-uns des anciens se retirèrent. Ce fut là véritablement le terme de la durée de la Compagnie. L'acte de société ne fut point renouvelé par tous ceux qui y avaient été intéressés. La plupart des associés qui restaient, continuèrent à travailler sur l'ancien capital et sous leur premier titre; les autres en adoptèrent un nouveau. Mais il n'est pas sûr que deux sociétés mercantiles, qui ont les mêmes principes et qui se livrent aux mêmes opérations, quoiqu'inégales en nombre, ne se nuisent pas mutuellement, et réussissent dans leurs entreprises. Beaucoup de gens, au contraire, prétendent que cela ne peut pas manquer

d'avoir lieu; et s'ils ne se trompent pas, l'intérêt des deux sociétés les forcera ^{1798.} de se réunir; car l'une et l'autre ont assez de capitaux pour pouvoir soutenir long-tems un commerce désavantageux, et il y a apparence qu'aucune d'elles ne laissera le champ libre à sa concurrente, sans avoir la certitude de participer à ses profits.

Peut-être n'est-il pas inutile d'expliquer ici de quelle manière se fait le commerce des pelleteries.

Les directeurs, ou agens d'une Compagnie, sont obligés de demander, en Angleterre, les marchandises nécessaires pour les échanges, dès le mois d'octobre, c'est-à-dire, dix-huit mois avant que ces marchandises ne partent de Montréal pour les entrepôts de l'intérieur. On ne les charge à Londres qu'au printemps, et elles n'arrivent au Canada qu'au commencement de l'été. Durant l'hiver on les façonne de manière à pouvoir en trafiquer avec

— 1798. les sauvages ; ensuite on en fait des ballots du poids de quatre-vingt-dix livres chacun ; mais on ne peut les expédier de Montréal qu'au mois de mai. Elles ne sont portées dans les marchés que l'hiver suivant. Là, on les troque contre des fourrures qu'on transporte au printems à Montréal, où la plus grande partie est chargée pour Londres. Ces pelleteries ne sont vendues, ou, du moins, payées en Angleterre que le printems suivant, et même en juin ; ce qui fait quarante-deux mois, à compter du moment où la demande des marchandises anglaises est partie du Canada. Quoique le négociant canadien jouisse d'une année de crédit pour ces marchandises, il n'en est pas moins vrai qu'il les aura déjà payées, ainsi que tous les frais qui doublent leur prix, deux ans avant de recevoir le montant de ses pelleteries ; retard qui rend ce commerce très difficile. Une partie des expédi-

tions qui y ont rapport exige douze
mois d'attente de plus, parce qu'on les ^{1798.}
fait dans des cantons extrêmement
éloignés, et que le peu de durée de la
belle saison empêche d'envoyer assez
tôt les pelleteries à Montréal, pour
qu'on puisse les charger la même
année (1).

(1) Voici ce qui démontrera clairement ce
que j'avance.

Supposons qu'on ait eu besoin des marchan-
dises pour l'année 1798.

On les a demandées le . . . 25 octobre 1796.

Elles ont été embarquées en . . . mars 1797.

Elles arrivent à Montréal en . . . juin 1797.

On les prépare pendant le cours
de l'été et de l'hiver.

Elles sont expédiées de Montréal en mai 1798.

Elles arrivent dans l'intérieur et
sont échangées dans l'hiver de . . . 1798 à 99.

Les pelleteries se portent à Mont-
réal en septembre 1799.

Elles sont embarquées pour Lon-
dres, où on les vend en mars et
avril, paye en mai ou juin 1800.

1798. Les articles nécessaires pour ce commerce sont les grosses étoffes de laine de toute espèce (1), les couvertes de diverses grandeurs, les étoffes de Manchester, les grosses toiles dont on fait les draps de lit, le fil à coudre, le fil retors, les cordages, la clincaillerie commune, la ferraille, les petites chaudières de cuivre, la tôle, les mouchoirs de soie, les mouchoirs de coton, les chapeaux, les bas, les souliers, les indiennes et autres toiles peintes. Ces marchandises se tirent directement de Londres. Les liqueurs spiritueuses et les comestibles, dont on a également besoin, s'achètent au Canada. Le prix de ces derniers articles, joint aux frais de transport pour l'allée et le retour dans les contrées des sauvages, les

(1) Les marchands français du Canada les désignaient sous le nom général de *cordillateries*. (Note du traducteur).

gages des commis, des interprètes, des guides et des rameurs, et ce que coûte la façon des marchandises, quand on les prépare pour les échanges; tout cela, dis-je, forme la moitié du montant de l'expédition. 1798.

Les frais qu'exige la préparation des marchandises, dans le Canada, tournent au profit des manufactures anglaises; car les gens qui préparent ces marchandises, n'en font l'acquisition que parce qu'ils sont sûrs d'y trouver du bénéfice en les vendant; sans cela elles resteraient souvent invendues.

Voici l'état des pelleteries que les échanges de l'année 1798 ont produit dans le Canada :

106,000	peaux de castor.
2,100	. . . d'ours.
1,500	. . . de renard.
4,000	. . . de renardeau.
4,600	. . . de loutre.
17,000	. . . de rat musqué.
32,000	. . . de martre.

1798.

- 1,800 . . . d'hermine.
- 500 cuirs de buffle.
- 6,000 peaux de lynx.
- 600 . . . de louveteau.
- 1,650 . . . de pêcheur.
- 100 . . . de lapin des Indes.
- 3,800 . . . de loup.
- 700 . . . d'élan.
- 750 . . . de daim.
- 1,200 peaux de daim, préparées.

Une assez grande quantité de castoreum.

La plus grande partie de ces pelleteries a été employée en Angleterre. Le reste a passé à la Chine par la voie des Etats-Unis ; en voici la note :

- 13,364 peaux de castor , pesant
19,283 livres.
- 1,250 . . . de loutre.
- 1,724 . . . de renardeau.

Les peaux chargées pour la Chine étaient d'une très-belle qualité, et elles

devaient y être envoyées à quelque prix que ce fût. Il est nécessaire d'expliquer pourquoi on ne les expédia pas , comme les autres , pour l'Angleterre. 1798.

Une maison de commerce de Londres , qui jouissait de beaucoup de considération , et était intéressée dans la Compagnie du nord-ouest , fit un envoi de pelleteries à la Chine en 1792. Elles étaient d'une qualité supérieure , et de l'espèce qui convient aux Chinois ; aussi furent-elles si bien vendues , que le négociant anglais renouvela son expédition pendant cinq ans de suite , et la porta chaque année à quarante mille livres sterling. En 1797 , ce négociant régla ses comptes avec la Compagnie du nord - ouest pour 1792 , 1793 , 1794 et 1795. Il ne put pas y comprendre l'année 1796 ; car les pelleteries destinées pour la Chine étaient encore à Londres toutes prêtes à charger. Enfin , il se trouva , d'après ce

1798. — règlement de compte, que la Compagnie perdit plus de quarante mille livres sterling ; ce qui devait être attribué non-seulement à la difficulté de faire venir par les vaisseaux de la Compagnie des Indes anglaise, les produits des pelleteries vendues à la Chine, mais aussi aux droits considérables exigés par cette Compagnie, et aux obstacles qu'elle oppose sans cesse au commerce des particuliers anglais.

Les Américains des Etats-Unis n'éprouvent aucune gêne dans les expéditions qu'ils font pour la Chine. Ils vendent leurs marchandises en y arrivant, et le produit des retours est réalisé dans l'espace de douze mois, à compter du premier jour de l'armement. Cet avantage fera que désormais la plus grande partie des pelleteries du Canada passera à la Chine par les navires américains. Mais cela n'aurait certainement pas lieu, si les particuliers anglais jouissaient dans cet em-

pire des privilèges dont la Compagnie des Indes n^e peut frustrer les négocians des autres nations ; parce qu'alors les Canadiens trouveraient plus commode et plus sûr d'envoyer leurs pelleteries à Londres. Revenons au principal objet de nos considérations. 1798.

La Compagnie du nord-ouest avait à son service un très-grand nombre d'hommes, savoir : cinquante commis, soixante et onze interprètes et commis d'interprètes , onze cent vingt rameurs ou conducteurs de canots, et trente-cinq guides. Sur ces employés , il y avait cinq commis , dix-huit guides et trois cent cinquante rameurs qui , pendant l'été , ne faisaient autre chose que de conduire les canots chargés qu'on envoyait de Montréal au grand Portage , et dont une partie se rendait de là au lac Pluvieux (1), ainsi que je l'expliquerai plus bas. On désignait

(1) Ou lac Supérieur.

— 1798. cette bande d'employés par le sobriquet de mangeurs de cochon , et par celui d'allans et venans. Ils se louaient ordinairement à Montréal, et leur voyage durait depuis le premier mai jusqu'à la fin de septembre. Les guides recevaient pour salaire , de huit cents à mille livres , avec un habillement convenable ; les patrons , ou chefs de canot , de quatre à six cents livres ; et les rameurs , de deux cent cinquante à trois cent cinquante livres , avec une couverture de laine , une chemise et une paire de grandes culottes. Ils étaient nourris aux dépens de la Compagnie , pendant tout le tems que durait leur voyage. En outre , on leur permettait de trafiquer avec les sauvages , et plusieurs d'entr'eux gagnaient autant par ce trafic que ce que leur rapportaient leurs gages.

Environ un tiers de ces hommes allait joindre , pendant l'hiver , les autres agens de la Compagnie ; ce qui

leur valait plus que le double du prix ~~_____~~ 1798.
 et des vêtemens qu'ils avaient eus pendant l'été. Tous les autres étaient loués à l'année, et quelques-uns même pour trois ans. Parmi les commis, il y en avait qui n'étaient que des apprentis, obligés de servir la Compagnie pendant cinq ou sept ans, moyennant cent livres sterling de récompense, la nourriture et l'habillement. Ceux qui, à la fin de leur apprentissage, ne pouvaient pas, faute de place vacante, être au nombre des associés, restaient attachés à la Compagnie en qualité de commis, jusqu'à ce qu'ils en devinssent les sociétaires, recevaient depuis cent jusqu'à trois cents guinées par an, et étaient équipés et défrayés de toutes leurs dépenses.

Ceux qui avaient le double titre de commis et d'interprètes, mais qui n'étaient en effet que des sous-commis, gagnaient de mille à quatre mille livres tournois par an, et étaient nourris et

— habillés. Ils ne pouvaient prétendre
1798. à aucun avancement.

Les guides, e spèce d'hommes très-utiles à la Compagnie, servaient aussi d'interprètes. On leur donnait une certaine quantité de marchandises, qu'on jugeait nécessaire pour leur usage; et, en outre, de mille à trois mille livres tournois d'appointement.

Les conducteurs des canots se divisaient en deux classes; les maîtres d'équipage, les pilotes ou timonniers formaient la première; et les rameurs, la seconde. Les premiers gagnaient douze cents francs par an, et les autres quatre cents. Ce qu'on fournissait aux pilotes et aux maîtres d'équipage, indépendamment de leurs gages, consistait en deux couvertes de laine, deux chemises, deux paires de culottes longues, deux mouchoirs de cour, quatorze livres de tabac en carotte, et quelques autres petits articles. Les rameurs recevaient les mêmes

objets, à l'exception du tabac, dont on ne leur donnait que dix livres. 1798. Tous ces gens étaient désignés sous les noms d'hiverneurs et d'hommes du nord. Plus de sept cents sauvages, hommes, femmes ou enfans, étaient attachés aux rameurs et nourris aux dépens de la Compagnie.

Les maîtres d'équipage et les timonniers se louent à Montréal, cinq mois avant l'époque ordinaire du départ des canots. On leur donne d'avance les objets qui leur sont alloués, et un tiers de leurs gages. L'on pourra se former une idée des fatigues qu'ils essuient, par ce que je dirai des contrées où ils passent, et de la manière dont on y voyage.

Les canots coûtent cent écus pièce. Lorsqu'on s'en est procuré le nombre nécessaire, que les marchandises sont emballées, et que la fonte des glaces rend les lacs et les rivières navigables, comme cela arrive presque tou-

— 1798. jours au commencement de mai, la flotte part d'un endroit appelé *la Chine*, et situé à huit milles au-dessus de Montréal. Chaque canot a dix hommes d'équipage. On y embarque tout le bagage de ces dix hommes, soixante-cinq balles de marchandises (1), six cents livres de biscuit, deux cents livres de petit salé, et trois boisseaux de fèves. Ces différentes provisions servent à la nourriture de l'équipage. On met, de plus, dans chaque canot, deux toiles cirées pour couvrir les marchandises; une voile, une haussière, une hache, une chaudière, une éponge pour ramasser l'eau, et une certaine quantité de brai, d'étoupe et d'écorce d'arbre, pour faire les réparations nécessaires.

Quand un Européen voit, pour la première fois, ces fragiles canots, si

(1) Pesant 90 livres chacune.

chargés que leur plat-bord ne reste pas six pouces au-dessus de l'eau, et qu'il songe au long et difficile voyage qu'ils entreprennent, il croit qu'ils ne peuvent pas éviter de faire naufrage; mais les Canadiens sont si habiles à les conduire, qu'il ne leur arrive presque jamais d'accidens. 1798.

En quittant la Chine, les canots se rendent à Sainte-Anne, lieu éloigné seulement de deux milles de l'extrémité occidentale de l'île de Montréal. Là ils sont à la vue du lac des deux Montagnes; lac qu'on peut considérer comme l'entrée de la rivière d'Ouataouas. Pour remonter le saut (1) de Sainte-Anne, on est obligé de les décharger, sinon tout-à-fait, du moins en partie. Les conducteurs des canots

(1) Ce n'est pas précisément une cascade ou saut; c'est ce que les Anglais appellent un *rapide*. (Note du traducteur).

— croient ne commencer réellement leur
 1798. voyage qu'en partant de ce lieu, parce
 qu'il y a une église dédiée à Sainte-
 Anne, protectrice des voyageurs.

Le lac des deux Montagnes a près
 de vingt milles de long, et seulement
 trois milles de large. Ses bords sont
 parfaitement bien cultivés, excepté
 du côté qu'on nomme la *seigneurie*,
 territoire que possède le clergé, quoi-
 qu'il soit censé appartenir aux Iro-
 quois et aux Algonquins. Le village
 de ces sauvages est sur une pointe de
 terre formant un paysage délicieux,
 et située au-dessous des deux monta-
 gnes qui donnent leur nom au lac.
 L'église est bâtie presque à l'extrémité
 de cette pointe. Elle sépare le village
 en deux parties qui forment un angle
 régulier le long du lac. La partie
 orientale est habitée par les Algon-
 quins, et l'occidentale par les Iroquois.
 Tous ensemble sont au nombre d'en-
 viron cinq cents guerriers. L'une et

l'autre de ces nations ont leurs missionnaires particuliers. Ce sont des prêtres catholiques qui célèbrent le service divin dans la même église, et prêchent dans les différentes langues de leurs néophytes. Ils ont mis tant de zèle et de persévérance dans leur enseignement, que ces sauvages lisent et écrivent très-bien leur propre langue, et sont bien plus instruits que les colons canadiens des classes inférieures. Cependant, malgré cet avantage et tous les soins des missionnaires, qui datent des premiers tems que les Français se sont établis au Canada, ces sauvages n'ont aucun goût pour l'état de civilisation. Ils conservent leurs anciennes coutumes, leurs mœurs, leur langage; et depuis quelque tems, ils deviennent plus insoucians et plus dépravés. Quoique la campagne autour de leur village soit très-propre à la culture, on n'y voit que quelques coins de terre mal défrichés, où les

1798. femmes recueillent un peu de maïs et quelques légumes ; le reste demeure inculte.

Pendant l'hiver , les sauvages abandonnent leur village et leurs missionnaires ; et , suivant l'ancien usage de leur nation , consacrent toute cette saison à la chasse. Ce que je viens de dire du village de Sainte-Anne , peut s'appliquer à toutes les autres demeures des sauvages qui se trouvent dans le voisinage de la partie cultivée du Canada. Mais il est tems de les quitter pour revenir à nos voyageurs.

A l'extrémité du lac on trouve l'embouchure de la rivière d'Outaouas , qu'on remonte aisément jusqu'à environ quinze milles du lac. Mais ensuite son lit est rempli de cascades et de courans qui interrompent presque entièrement la navigation dans un espace de plus de dix milles , c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où se termi-

nent les seigneuries (1) canadiennes. —
 Tout ce qui s'étend au-delà a été un 1798.
 désert inculte jusqu'au moment où
 les Anglais ont reconnu l'indépen-
 dance des Etats-Unis de l'Amérique.
 Alors le gouvernement fit lever le
 plan de ce pays, et le distribua aux
 officiers et aux soldats du quatre-vingt-
 quatrième régiment, qu'il venait de
 licencier. Les officiers en eurent la
 principale partie : aussi, quoique le
 sol y soit fertile et semble appeler la
 main du cultivateur, on y voit fort
 peu d'habitations.

Dans l'espace des dix milles où le
 cours de la rivière est gêné, les con-
 ducteurs des canots sont souvent obli-
 gés de charrier les marchandises sur
 leur dos, ou plutôt attachées à des
 courroies qu'ils passent sur leur tête.

(1) C'était le titre des habitations des colons
 français, qui toutes avaient droit de fief.

(Note du traducteur),

— 1798. Un homme porte ordinairement deux ballots (1), et quelquefois trois. Pendant ce tems-là on fait remonter le bateau à la cordelle. Il y a des endroits où le chemin est si difficile, que les porteurs sont obligés de laisser la moitié de leur fardeau, pour venir le reprendre.

On débarque et rembarque les marchandises dans trois endroits différens ; et la longueur du chemin qu'on a à faire par terre, dépend de l'état de la rivière, c'est-à-dire du plus ou moins d'eau qu'il y a. Dans le troisième endroit où l'on débarque les marchandises pour les charrier par terre, la rivière a un mille et demi de large. De là, sa navigation est facile jusqu'à seize milles au-dessus, où l'on trouve le premier portage de la Chaudière. En cet endroit est une

(1) Chaque ballot pèse 90 livres, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

cascade de vingt-cinq pieds de haut. —
 La rivière entière se précipite avec 1798.
 violence sur des rochers hérissés de
 pointes et remplis d'excavations ; et
 le bruit qu'elle fait et l'aspect de ces
 lieux sont extrêmement sauvages et
 romantiques.

Un peu au-dessous de la cascade ,
 la rivière du Rideau verse ses eaux
 dans l'Outaouas. Elle tombe d'un ro-
 cher de près de quarante pieds de
 haut , situé sur la rive gauche de cette
 dernière , et elle forme une nappe ar-
 gentée qui , ressemblant effectivement
 à un rideau , lui en a fait donner le
 nom.

Les campagnes environnantes ont
 été , ainsi que je l'ai déjà observé ,
 arpentées jusqu'à cet endroit , et sont
 très-propres à être cultivées. Plusieurs
 des loyalistes (1) , qui à la fin de la

(1) C'est le nom qu'on donnait aux Améri-

— 1798. guerre d'Amérique ont abandonné leur pays pour suivre les Anglais, se sont établis sur les bords de la rivière du Rideau ; et, suivant ce qu'on m'a assuré, leurs plantations sont très-florissantes. Quelques familles américaines sont aussi venues s'établir sur le territoire anglais, le long d'une rivière qui est de l'autre côté de l'Outaouas, et dont les bords sont très-fertiles. Je suis persuadé qu'avant long-tems tout le pays qui s'étend de Montréal au portage de la Chaudière, sera habité.

Il faut transporter par terre, non-seulement les cargaisons, mais les canots, jusqu'au-dessus de la cascade, c'est-à-dire dans un espace de six cent quarante-trois pas. Les bords de la rivière sont si élevés, et la montée en est si difficile, qu'il faut douze hom-

cains des Etats-Unis, qui restèrent attachés au parti des Anglais. (*Note du traducteur*).

mes pour mettre un canot hors de l'eau. Six hommes suffisent ensuite pour le charrier. Il y en a deux à chaque bout et du même côté, et deux au milieu soutenant le plat-bord du côté opposé. 1798.

Il n'y a que peu de distance du premier portage de la Chaudière au second, où il faut encore décharger les canots ; mais on n'a besoin d'y transporter par terre que les marchandises qu'on charrie à deux reprises dans l'espace de sept cents pas. De là jusqu'au troisième portage de la Chaudière, qu'on appelle aussi le *portage des Chênes*, il y a environ six milles. La rivière a un courant très-rapide dans toute cette étendue. Il y a un endroit où il faut encore mettre à terre les marchandises, et les charrier jusqu'à la distance de sept cent quarante pas. Là, quand l'eau n'est pas trop haute, on hale les canots à la cordelle.

— 1798. Au-dessus du portage des Chênes , on entre dans le lac des Chaudières , qui a trente milles de longueur. Quoique ses eaux portent le nom de lac , elles ont un courant très-rapide , et leur largeur n'est que de deux à quatre milles.

Le portage des Chats est situé à l'extrémité supérieure du lac. Là il faut faire passer par terre , dans un espace de deux cent soixante-quatorze pas , les cargaisons et les canots ; et ces derniers y sont difficiles à charrier , parce que le chemin est très-mauvais. En cet endroit , la rivière est traversée par une chaîne de rochers noirs , qui s'élèvent en pointes inégales , et sont en partie couvertes d'une très-mince couche de terre , où croissent des arbustes et des arbres rabougris. Entre les rochers , l'eau s'est ouvert plusieurs passages , et forme diverses cascades de plus de quinze pieds de hauteur. Au-dessus des rochers on remonte la

rivière jusqu'à plusieurs milles de distance ; mais son cours est tortueux , son lit est obstrué par des rocs , et on est obligé de se reposer en route. Plus haut le courant est moins rapide ; et l'eau s'élargissant , reçoit le nom de *lac des Chats*. 1798.

Au canal du grand Calumet , qui est à dix-huit milles du portage des Chats , le courant reprend de la rapidité , et on le remonte jusqu'au portage du Fort. Là il y a encore à faire par terre , deux cent quarante-cinq pas , et il faut y transporter les marchandises et les canots. De là jusqu'à la *décharge des sables* (1) , le courant est plus rapide , et on n'y remonte qu'en deux reprises. Il faut y trans-

(1) On donne le nom de *décharge* , aux endroits où l'on a besoin de charrier par terre les marchandises , pour les distinguer des *portages* où il faut transporter les marchandises et les canots.

1798. porter les marchandises par terre dans un espace de cent trente-cinq pas , et s'y servir de la cordelle pour faire remonter les canots.

L'on nomme ensuite le *portage de la Montagne* , l'endroit où l'on charrie par terre les canots et les cargaisons à la distance de trois cent quatre-vingts pas. De là on gagne la décharge de Derigé , où l'on fait deux cent cinquante pas par terre avec les marchandises seulement , et enfin on arrive au portage du grand Calumet.

C'est là qu'est le plus long portage qu'on rencontre en remontant cette rivière ; car on est obligé d'y transporter les marchandises par terre , dans un espace de deux mille trente-cinq pas.

En remontant au-deà de ce portage , on trouve un courant assez fort , et l'on remonte un des bras affluens de l'Outaouas. L'autre , qui est plus considérable , vient plus du côté du sud.

A six lieues plus loin, est le lac Coulonge, qui a quatre lieues de longueur. On entre dans le canal des Allumettes qui conduit au portage du même nom. Dans la route, on ne décharge qu'une fois une partie de la cargaison, mais avant de la rembarquer, on lui fait faire, par terre, trois cent quarante-deux pas. Rendu au portage des Allumettes, on n'a que vingt-cinq pas à faire par terre; mais il faut franchir un rocher d'un accès très-difficile, et situé à peu de distance du lac Coulonge.

Du portage des Chênes jusqu'à celui des Allumettes, le sol est riche et très-propre à la culture; mais il n'est guère habité que par les daims, qu'on peut y chasser avec facilité.

Au-delà du portage des Allumettes, la rivière s'élargit beaucoup dans une longueur de sept lieues, et elle est remplie d'îles et de passages où le courant a beaucoup de violence. Au bout

1798. de ces sept lieues , on entre dans la rivière *Creuse* , qui court dans un lit d'environ un mille et demi de large. Ses bords sont hérissés de rochers du côté du nord , et bas et sablonneux du côté du midi. Après avoir fait trente-six milles en remontant la rivière *Creuse* , on est de nouveau arrêté par des rochers et des cascades qui en interceptent la navigation ; de sorte que les portages des *deux Joachims* qu'on trouve au-delà , sont très-près l'un de l'autre.

Le premier de ces portages a neuf cent vingt-six pas de long ; et le second , sept cent vingt pas. Dans tous les deux le chemin est extrêmement mauvais. Au-dessus de ces portages , le courant a beaucoup de force. Après avoir fait encore neuf milles en remontant contre ce courant , on trouve la rivière du Moine , où il y a presque toujours un établissement de commerce.

Jusqu'à quatre lieues au-dessus de cet endroit , la rivière a une grande rapidité ; et là il y a une pente si forte , qu'on ne peut y remonter qu'en deux fois. Un peu plus loin est une décharge , et tout près de celle-ci le portage de la *Roche-Capitaine* , qui a sept cent quatre-vingt-dix-sept pas de long. Là on entre dans l'étroit canal de la *Roche-Capitaine* , formé par une île de quatre milles d'étendue , et dans lequel il faut s'arrêter pour prendre haleine et pouvoir ensuite en atteindre le bout.

Plus haut que le canal de la *Roche-Capitaine* , le courant est encore fort rapide. Quand on a fait six lieues en remontant toujours , on arrive au portage des deux rivières , qui est de la longueur de huit cent vingt pas. De ce portage il y a trois lieues de navigation pour se rendre à la décharge du *Trou* , qui a trois cents pas de long.

Près de la décharge du *Trou* est la

— chute de *Leveiller*; et de cette chute
 1798. aux fourches de Mataouen (1), il y a
 environ quarante-six milles. Dans cet
 intervalle se trouvent les chutes, qui
 portent le même nom que les four-
 ches, et qui, quoique très-rapides,
 n'exigent pas qu'on décharge les ca-
 nots. On compte de Montréal aux
 fourches de Mataouen, quatre cent
 milles de distance.

C'est près des fourches de Mataouen
 que l'Outaouas est grossi par les eaux
 de la petite rivière. L'Outaouas vient
 du nord-ouest, et, dans sa course,
 forme plusieurs lacs. Le principal de
 ces lacs est le *Temescamang*, sur les
 bords duquel les marchands anglais
 ont toujours un comptoir. Ce lac
 s'étend à plus de cinquante lieues des
 fourches de Mataouen, par une suite

(1) Les fourches de Mataouen sont à 46° 45'
 de latitude nord, et à 78° 45' de longitude
 occidentale.

de rivières et de bassins , et est peu éloigné du lac *Abbitiby* (1), dont les eaux s'épanchent dans la rivière de la Souris, qui va les porter , avec les siennes, dans la baie de James. 1798.

La petite rivière a son cours vers le sud-ouest. Depuis sa source jusqu'à son embouchure , espace qui n'a pas plus de quinze lieues , elle est remplie de cataractes et de hauts fonds où le courant est très-rapide. Voici le nom des endroits où sa navigation est interrompue : le portage de *Plein-Champ* , qui a trois cent dix-neuf pas de long ; la décharge de *la Rose* , qui est de cent quarante-cinq pas ; celle de *Campion* , de cent quatre-vingts pas ; le portage de *la grosse Roche* , de cent cinquante pas ; le portage du *Paresseux* , de quatre cent deux pas ; le

(1) L'Abbitiby est à 48° 30' de latitude septentrionale.

— portage de *la Prairie*, deux cent 1798. quatre-vingt-sept pas ; le portage de *la Cave*, de cent pas ; le portage du *Talon*, de deux cent soixante-quinze pas, et qui est celui où le chemin est le plus mauvais ; le portage du *Pin de Musique*, de quatre cent cinquante-six pas, où des hommes sont morts en transportant des canots, et d'autres se sont blessés de manière à s'en ressentir toute leur vie. Enfin, le dernier est le portage de *la Tortue*, qui a quatre-vingt-trois pas de long. Il conduit au lac du même nom, où la rivière prend sa source.

De l'endroit qu'on appelle le premier bassin jusqu'à la grande rivière, le pays est couvert de montagnes rocheuses et escarpées, et semble toujours avoir été récemment dévasté par les flammes. Entre les eaux du fleuve Saint-Laurent et l'Outaouas, il y a au moins quinze cent trente pas de distance. On suit d'abord un petit canal

qui traverse une plaine , et qui n'a qu'environ un mille de long , et la largeur suffisante pour porter un canot chargé jusqu'au premier bassin. Ce bassin a une étendue de sept cent vingt-cinq pas. Il devrait en avoir deux fois autant ; mais la crique qui en fait partie est rétrécie par une digue faite à la manière de celles des castors. C'est par ce moyen qu'on peut y faire flotter les canots , quoiqu'on ait à traverser un marais de deux milles de longueur , pour gagner le dernier bassin. Celui-ci a mille vingt pas d'étendue.

La rivière a beaucoup plus d'eau dans cette partie ; mais malgré cela , on ne peut y naviguer qu'avec de grandes précautions , à cause des rochers et des troncs d'arbres qui sont dans son lit.

A environ six milles du dernier bassin est le lac Nepisingui , qu'on ne traverse que dans une étendue de

— douze lieues, mais dans lequel les
1798. canots font un peu plus de chemin,
parce qu'ils ne suivent pas une ligne
directe. Sa plus grande longueur est
de quinze milles, et ses bords sont
couverts de rochers. Les habitans de
cette contrée sont le reste de la nom-
breuse tribu des Nepisinguis, qui fait
partie de la nation algonquine.

Du lac Nepisingui sort la rivière
des *Français*, qui passe sur des ro-
chers d'une hauteur considérable. Il y
a à l'est de cette rivière, une baie par
où l'on gagne le portage de la *Chau-
dière des Français*, long de cinq
cent quarante pas, au bout desquels
on trouve l'eau assez tranquille. Sans
doute qu'on a donné à ce lieu le nom
de *la Chaudière*, parce qu'il y a dans
le rocher un grand nombre de trous
d'une forme cylindrique et assez sem-
blables à cet ustensile. Dans certaines
saisons et à des époques fixes, ils
sont entièrement sous les eaux ; mais

dans d'autres , ils restent à décou-
vert , et on y trouve ordinairement une
grande quantité de petits cailloux. 1798.
Il est très - probable qu'anciennement
ces rochers formaient le lit d'une des
rivières qui servaient à épancher les
eaux du lac , quoiqu'il y en ait quel-
ques-uns qui s'élèvent à plus de dix
pieds au-dessus de son niveau , lorsque
les eaux sont à leur plus grande hau-
teur. Au reste , il en est de même dans
tous les autres lacs et les rivières de
cette vaste partie de l'Amérique.

La rivière des Français est extrême-
ment inégale dans sa forme et dans sa
largeur. Elle contient une grande
quantité d'îles ; de sorte que lorsqu'on
y navigue , il est rare qu'on voie les
deux rives à-la-fois. Celui de ses divers
chenals qu'on suit de préférence , est
interrompu par les portages dont
voici le nom et la longueur : le por-
tage des *Pins* a cinquante-deux pas ; le
Fausille , trente-six pas ; la *Parisienne* ,

1798. cent pas ; le *Récollet*, quarante-cinq pas ; le *petit Fausille*, vingt-cinq pas. Il y a plusieurs passes qui ont tout au plus la largeur de deux canots, et où l'eau court avec une extrême vélocité. Le cours de cette rivière est d'environ vingt-cinq lieues. Elle va se jeter dans le lac *Huron* (1), dans un endroit où il y a une langue de terre qui s'avance de trois ou quatre milles dans le lac.

Les bords de la rivière des Français n'offrent pas la moindre terre propre à être cultivée. Ils sont d'un bout à l'autre formés par des rochers arides et très-élevés. Ceux du lac Huron sont également couverts de rochers, mais moins hauts, et adossés à des montagnes qui paraissent au-dessus et semblent être à une certaine distance.

Les canots traversent le lac en se dirigeant vers le nord-ouest, et passent

(1) A. 45° 53' de latitude septentrionale.

au milieu d'un très-grand nombre d'îles. Ils gagnent alors l'embouchure de la rivière de *Tessalon* (1), qu'on estime être cinquante lieues au-delà de celle des Français. Ensuite ils entrent dans le bras du lac, qui reçoit les eaux du lac Supérieur, et qui est également parsemé d'îles. A dix lieues en avant de l'endroit appelé le *Détour*, on gouverne un peu plus à l'ouest. On double dans cette route la pointe de l'île de Saint-Joseph, qui est à six milles du *Détour*. 1798.

Depuis l'abandon qu'ont fait les Anglais pendant leur dernière guerre avec les Américains, des fortifications qu'ils avaient au-dessus du lac Huron, ils ont bâti un fort sur l'île Saint-Joseph; et c'est à présent le poste le plus reculé qu'ils aient dans la partie occidentale du Canada. Il n'y a

(1) A 46° 12' 21" de latit. septentrionale.

— 2798. presque pas de commerce ; et les sauvages n'y viennent guère que pour recevoir les présens que le gouvernement leur fait chaque année. Il y en vient d'une peuplade composée d'une trentaine de familles , habitant les bords du lac , non loin de la rivière des Français , et faisant partie de la nation algonquine. Tous les autres qui s'y rendent , habitent le territoire des Etats-Unis. Ils y échangent leurs pelleteries comme ils le faisaient autrefois à Michilimakinac. Ils préfèrent les Anglais aux Américains , parce que ces derniers les traitent avec fort peu d'égards , et leur répètent souvent qu'ils sont devenus les maîtres de leur pays par droit de conquête ; que , comme frères , ils les traiteront en amis autant qu'ils le mériteront ; et comme négocians , ils leur fourniront toutes les marchandises qu'ils seront en état d'acheter ; mais qu'ils ne doivent pas en attendre davantage.

Les commandans anglais agissent d'une toute autre manière avec les sauvages. Ils les accueillent comme les représentans de leur père , titre que ces peuples donnent au roi d'Angleterre ; et ils leur font toujours présent d'une partie des choses qui sont à leur disposition. 1798.

Je n'examinerai point ici jusqu'à quel point la générosité de ces officiers envers les sauvages, peut attacher ces peuples à la nation anglaise, et les lui rendre utiles, si une nouvelle guerre s'allume entre elle et les Américains. Mais je ne peux pas m'empêcher d'avouer que je suis pleinement convaincu que cette générosité n'est d'aucun avantage ni pour le commerce que nous faisons dans ce pays, ni pour les sauvages eux-mêmes. Elle ne sert qu'à les corrompre, et à les faire croupir dans la paresse autour des endroits où nous avons des garnisons. Ils emploient le

— 1798. plomb et la poudre qu'on leur donne, à tuer du gibier pour se procurer du rum ou de l'eau-de-vie, sans se soucier si leurs femmes et leurs enfans ont de quoi manger. Aussi l'effet de la vie misérable et dépravée qu'ils mènent, est de diminuer chaque jour leur nombre.

Du *Détour* à l'île de Michilimackinac (1), on compte quarante milles. Cette île se trouve à la jonction du lac Huron et du lac *Michigan*. Pour se rendre directement dans le lac *Supérieur*, il faut longer la côte depuis l'entrée de la rivière de Tessalon, puis se diriger vers le nord-ouest vis-à-vis de l'extrémité septentrionale de l'île de Saint-Joseph; et passant entre elle et les îles adjacentes, gagner le saut de Sainte-Marie, qui est sur la côte méridionale, à environ cinquante

(1) A 45° 54' de latitude nord.

milles du point d'où l'on est parti sur
la côte opposée.

1798.

Au pied de la cascade de Sainte-Marie, est un village où les habitans des bords du lac Supérieur se rendaient autrefois pour leurs échanges, et où, par conséquent, il se faisait un grand commerce. Mais il a perdu cet avantage. Il est à présent habité par une trentaine de familles algonquines qui passent la moitié de l'année à s'enivrer, et l'autre moitié à souffrir de la faim; et il y a en outre dix ou douze colons canadiens qui, vivant dans le pays des sauvages depuis leur première jeunesse, ont pris des femmes de cette nation, en ont eu des enfans, et se sont fixés au milieu d'eux. Ce qui les a engagés à s'établir en cet endroit, c'est la facilité qu'on a à pêcher le poisson blanc aux environs des cascades. C'est sur-tout en automne que la pêche en est extrêmement abondante; parce qu'alors ce

— 1798. poisson quitte le lac pour remonter les cascades et frayer dans les eaux courantes.

Quand les colons du village de Sainte-Marie peuvent se procurer du sel, ils salent une assez grande quantité de poisson blanc au commencement des froids, et ils le mangent en hiver avec des pommes de terre, qu'ils cultivent depuis quelque tems avec succès. Ce mélange est une très-bonne nourriture.

Pour les sauvages qui habitent le même village, ils ne mangent que du poisson; et au lieu de le saler, ils le font sécher en le suspendant par la queue, et s'en nourrissent pendant l'hiver, ou du moins pendant qu'il dure; car quelque quantité qu'ils en prennent, il est rare qu'ils aient assez d'économie et de prudence pour en conserver jusqu'à la fin de l'hiver. Ce défaut de précaution rend leur situation d'autant plus malheureuse, qu'ils

ne s'adonnent plus à la chasse, et que
 quand bien même ils auraient assez ^{1798.}
 d'énergie pour chasser encore, le gibier a tellement diminué dans les bois voisins, qu'il ne serait pour eux que d'une bien faible ressource.

Au printems, ces sauvages et les autres habitans de Sainte-Marie, extraient de l'éérable du sucre, qu'ils donnent aux marchands anglais qui viennent chez eux, en échange des objets dont ils ont besoin; ou bien ils vont le vendre à Michilimakinac, dans l'espoir d'en tirer un meilleur prix.

La Compagnie du nord-ouest avait à Sainte-Marie un de ses agens qui recevait, emmagasinait, et ensuite faisait passer plus loin les cargaisons que les canots de cette Compagnie portaient par la voie des lacs. Une partie des marchandises que la Compagnie expédiait de Montréal, suivait cette route. Les canots se rendaient jusqu'à Kingston, qui est à l'entrée du

— 1798. lac Ontario. A Kingston on les chargeait sur de légers bâtimens qui les conduisaient à *Niagara*. De là on les transportait par terre dans un endroit éloigné de dix milles, où on les embarquait de nouveau, dans des canots, jusqu'à l'entrée du lac *Erié*. Elles étaient encore transvasées dans des bâtimens qui traversaient le lac *Erié*, remontaient la rivière du *Détroit*, et passant par le lac *Sinclair* et la rivière du même nom, se rendaient dans le lac *Huron*, et abordaient à *Sainte-Marie*. Dans ce dernier endroit les marchandises étaient encore débarquées, et conduites par terre à un mille au-dessus des cataractes. Ensuite on les chargeait sur les bâtimens du lac *Supérieur*, qui les menaient jusqu'au grand Portage.

Cette voie est sans doute moins chère que celle que suivent le canots ; mais elle offre bien plus de danger, et elle exige plus de tems que n'en peut

fournir la belle saison dans ces froides
saisons. Quand on la prend, il faut ^{1798.}
que les marchandises partent de Mont-
réal une année d'avance. Elle aurait
été trop longue, par exemple, pour
faire venir à Montréal la farine et le
maïs, que la Compagnie tirait du
Déroit, non plus que pour une grande
quantité de sucre d'érable, de suif,
de résine, et d'autres objets qu'on lui
envoie de Michilimakinac.

Pour transporter les marchandises
par la route que je viens de décrire,
la Compagnie avait deux bâtimens de
cinquante à soixante-dix tonneaux
sur le lac Érié et sur le lac Huron, et
un de la même grandeur sur le lac
Supérieur.

Comme ces bâtimens suffisaient au
transport des marchandises qui arri-
vaient, on faisait passer dans le lac
Supérieur les canots de Montréal,
avec cinq hommes seulement par ca-
not. Les autres mariniers étaient en

— 1798. voyés à Michilimakinac , pour conduire les nouveaux canots dont on avait besoin , soit pour le cabotage , soit pour prendre un chargement là ou à Sainte-Marie , et rejoindre les premiers dans le lac Supérieur. A la fin , ils se réunissaient tous au grand Portage , qui est éloigné de Sainte-Marie de cent soixante lieues , et situé sur la côte septentrionale du lac , dans une baie dont les environs sont charmans (1).

A l'entrée de la baie du grand Portage , est une île qui l'abrite contre tous les vents , excepté celui du midi. L'eau est très peu profonde dans cette baie ; de sorte que les bâtimens sont obligés de mouiller à un mille du rivage , dans un endroit où la sonde ne donne pas plus de quatorze pieds.

(1) A 48° de latitude nord , et à 90° de longitude à l'ouest de Greenwich. La boussole n'y a que 5 degrés de variation à l'est.

Le lac *Supérieur* mérite bien son nom. Il verse une partie de ses eaux à son extrémité septentrionale, par le saut de Sainte-Marie (1); et au midi (2), il reçoit celles de la rivière de Saint-Louis. Sa plus grande largeur est de cent vingt milles, et sa circonférence n'en a pas moins de douze cents, par rapport aux sinuosités que font les diverses baies qui y sont. 1798.

C'est dans la partie septentrionale du lac, que la navigation est la plus sûre, parce que la côte y est formée d'une montagne de rocher qui, en quelques endroits, s'élève à plus de quinze cents pieds, et qui, dans le plus bas, n'en a pas moins de trois cents. Il y a, comme je l'ai déjà dit,

(1) A $46^{\circ} 31'$ de latitude nord; et à 84° de longitude occidentale. La boussole n'y a pas la moindre variation.

(2) A $46^{\circ} 45'$ de latit. nord, et à $92^{\circ} 10'$ de longit. occid.

— 1798. plusieurs baies, et en outre, des criques sablonneuses où l'on peut aborder, et qui, pour la plupart, ont des îles qui les défendent contre la houle du lac. Telle est, par exemple, la partie de la côte qu'on appelle le *Pays plat*, à cent milles à l'est du grand Portage.

Toutes ces îles semblent être produites par une grande convulsion de la nature ; car la plupart sont composées d'un mélange de lave et de sailloux de la grosseur d'un œuf de pigeon. Les rochers qui hérissent la côte, sont très-durs, d'un gris-bleu foncé, et ayant, en beaucoup d'endroits, l'aspect d'une masse de fer ou de cuivre.

Depuis la pointe orientale de Chagöimigo, tout le rivage, du côté du sud, décrit une ligne droite, et offre une plage sablonneuse, où l'on voit de loin à loin des rochers de pierre calcaire, dont quelques-uns s'élèvent à

la hauteur de cent pieds : mais il n'y a pas une seule baie.

 1798.

La partie de la côte qui s'étend de la même pointe vers l'ouest, est en général composée d'une forte argile mêlée de pierres ; aussi la navigation y est-elle pénible et dangereuse. Du même côté, à l'entrée de la rivière Tonnagan, l'on trouve beaucoup de cuivre vierge. Dès que les Américains ont été en possession de ce pays, ils y ont envoyé un ingénieur ; et je ne serais pas étonné d'apprendre qu'ils exploitent les mines d'où provient ce cuivre. Certes, les Anglais devraient songer, de leur côté, à tirer parti des mines qu'on trouve sur la côte septentrionale du lac, quoiqu'elles ne passent pas pour être aussi abondantes que celles de la côte méridionale.

Le lac Supérieur est le plus grand et le plus superbe amas d'eau douce qu'il y ait au monde. Il est clair, diaphane, très-profond, et abondant en

1798. poissons de diverse espèce, qui tous sont d'un goût excellent. Il y a trois espèces de truites, dont le poids varie depuis cinq livres jusqu'à cinquante. On y pêche aussi des esturgeons, des brochets, des brochetons, des carpes blanches, des carpes rouges, des harengs, et d'autres sortes de poisson, parmi lesquels le *ticamang*, ou poisson blanc, est, avec raison, le plus estimé : il pèse depuis quatre jusqu'à seize livres ; et celui qu'on prend dans ce lac est meilleur que celui qu'on pêche par-tout ailleurs.

Le lac Supérieur peut être appelé le grand réservoir du fleuve Saint-Laurent. Aucune rivière considérable ne s'y jette. Les principales de celles qui y portent le tribut de leurs eaux, sont le Saint-Louis, le Nipigon, le Pic et le Michipicoten. Le pays d'où elles sortent pour venir se mêler au lac Supérieur, ne permet pas qu'elles aient beaucoup d'eau ; car il est séparé par

une vaste chaîne de montagnes , des grandes rivières qui vont se jeter dans la baie d'Hudson et dans le golfe du Mexique , ainsi que de celles qui tombent dans le lac Michigan , et qui ensuite grossissent le fleuve Saint-Laurent. 1798.

Des brouillards épais couvrent souvent toute l'étendue du lac Supérieur. Cela arrive , sur-tout , lorsque le vent souffle de l'est , parce que les nuages qu'il charrie heurtant les rochers qui bordent le lac au nord et à l'ouest , se brisent et tombent en torrens de pluie. La plupart de ceux qui fréquentent ce lac , assurent que les tempêtes y sont toujours annoncées , un jour d'avance , par une forte houle : mais cette observation ne me paraît pas exacte. J'ai , au contraire , vu souvent que les eaux du lac , après avoir été agitées , s'apaisaient sans qu'il y eût la moindre bourasque.

On voit le long des rochers qui

1798. bordent le lac Supérieur, des traces qui prouvent indubitablement que le volume de ses eaux a diminué. Cependant depuis la première ligne qui marque sa décroissance, jusqu'à la dernière, il n'y a que six pieds de hauteur, ce qui est moins que ce qu'on observe dans les lacs des environs.

Les sauvages qui habitent le rivage du lac Supérieur, sont tous de la nation des Algonquins, et leur nombre ne s'élève pas maintenant à plus de cent cinquante familles (1). Ils vivent presque entièrement de poisson ; et

(1) Lorsqu'en 1668, les premiers missionnaires parcoururent la côte méridionale du lac Supérieur, ils trouvèrent le pays extrêmement peuplé. Ils rapportent que dans ce tems-là, une tribu de Nisipinguis qui avait été convertie à la religion chrétienne, quitta cette côte pour aller s'établir dans les environs du Nipigon, qui est au nord du lac Supérieur. Il reste à présent fort peu de descendans de cette tribu, et ils ne conservent pas la moindre idée du christianisme.

certes , il leur serait difficile de faire —
autrement, car il ne peut guère y avoir 1798.
d'animaux terrestres dans un pays qui
ne leur offre aucun abri. Les rochers
qui le couvrent semblent avoir été,
ainsi que je l'ai déjà remarqué, le
théâtre d'un vaste incendie ; et les
arbres qui y croissaient avec peine,
sont, pour la plupart, brisés et déracinés. Il est, d'ailleurs, difficile de
concevoir que des arbres, ou d'autres
plantes, puissent venir dans un endroit
où il y a si peu de terre qu'à peine
elle couvre une partie du roc. Entre
les arbres renversés, s'élèvent des
ronces entremêlées de groseillers, de
framboisiers, et d'autres arbustes portant des baies. Aussi y voit-on souvent des ours ; car ces animaux sont
extrêmement friands de ces sortes
de fruits. Au-delà de la chaîne des
rochers, on aperçoit de tems en
tems quelques daims gris et quelques
daims fauves. Les eaux seules de ces

— cantons sont abondamment peuplés.

1798.

Il y a quelques années qu'on observa au grand Portage un phénomène très singulier, dont on n'a pas pu découvrir la vraie cause. L'eau du lac se retirant tout-à-coup, laissa à sec un terrain qui, de mémoire d'homme, n'avait plus été découvert. Elle diminua de quatre pieds, puis elle remonta avec la même vélocité au-dessus de sa hauteur ordinaire. Elle continua ainsi, pendant plusieurs heures, à baisser et à s'élever; mais insensiblement elle se ralentit, et reprit son premier niveau. Le lac a communément au grand Portage un flux et reflux irrégulier, qui ne fait pas monter et descendre l'eau de plus de dix pouces (1), et qu'on attribue à la force seule du vent.

La baie du grand Portage forme un

(1) On sait que le pouce anglais n'a que onze lignes.

bassin où l'eau est très-claire ; et le terrain qui l'environne s'élève en amphithéâtre. Le fort est bâti d'un côté de la baie , au pied d'une montagne qui a au moins trois ou quatre cents pieds de haut , et est adossée à une chaîne de monts dont les sommets sont bien plus élevés. Une palissade en bois de cèdre entoure le fort , et on a construit , dans la même enceinte , diverses maisons de bois , couvertes en bardeau. Ces maisons servent non-seulement de magasin pour les marchandises de la Compagnie , mais à loger ses associés et ses agens pendant le court séjour qu'ils y font. Les *hommes du nord* vivent sous des tentes , et les *mangeurs de cochon* (1) renversent leurs canots et se logent dessous.

Le terrain qui borde le lac n'est pas

(1) On a vu plus haut que les hommes connus par l'épithète de *mangeurs de cochon* , étaient ceux que la Compagnie louait à Montréal pour

1798. très-favorable à la culture ; car jusqu'à présent, on n'a pu y faire venir que des pommes de terre. Les autres plantes qu'on a essayé plusieurs fois d'y cultiver, n'ont pas réussi, soit à cause des froids brouillards que produit le lac, et qui s'étendent aux environs, soit parce que les filtrations des sources qui sortent des hauteurs voisines rendent le sol trop humide. Il y a dans les environs, des prairies où l'on ramasse beaucoup de foin pour nourrir le bétail. C'est là ce qui occupe une partie de l'année. L'agriculture n'y a pas encore été l'objet d'une grande attention.

Je vais quitter un moment les descriptions géographiques, pour peindre les travaux et la manière de vivre des gens de Montréal qui vont dans

conduire les canots; et que les *hommes du nord* étaient ceux qui résidaient dans le pays des sauvages.

ces contrées. Quand ils sont arrivés —
 au grand Portage, qui a près de neuf 1798.
 milles de long, ils sont obligés de
 charrier chacun huit ballots de mar-
 chandises, ou de provisions dont ils
 ont besoin dans l'intérieur du pays.
 Les chevaux ni les bœufs ne peuvent
 pas être employés à ce pénible travail
 pendant l'été : les agens de la Com-
 pagnie ont en vain voulu l'essayer.
 On s'en sert seulement pour trans-
 porter les objets qui pèsent peu et ont
 beaucoup de volume, ainsi que pour
 conduire en hiver les traîneaux sur
 lesquels on charrie les articles qu'on a
 laissés au grand Portage, et sur-tout
 des provisions, parce qu'il faut tou-
 jours en avoir une année d'avance.

Après que les mariniers ont charrié
 les huit charges d'obligation, s'il reste
 encore des marchandises à porter, on
 leur alloue une piastre forte (1) par

(1) Environ 5 francs 25 centimes.

— 1798. ballot. Ils sont tellement excités par cette récompense, que j'en ai vu quelques-uns partir avec deux ballots de quatre-vingt-dix livres chacun, et revenir au bout de six heures, chargés de deux autres ballots du même poids. Ils ont pourtant dix-huit milles à faire pour aller et revenir, dans des montagnes où le chemin est difficile.

Lorsque ces charrois sont achevés, et que la belle saison est peu avancée, les marinières ont ordinairement un peu de repos; mais cela dépend aussi de l'arrivée des hommes du nord, qui abandonnent leurs quartiers d'hiver et se rendent au grand Portage, dans les premiers jours du mois de juillet. Alors, on choisit parmi les *mangeurs de cochon*, un certain nombre d'hommes qui, avec les nouveaux engagés pour le nord, servent à conduire les canots destinés à transporter sur la rivière du lac *Pluvieux*, les marchandises et les provisions dont on a besoin pour le pays

d'Athabasca. La belle saison dure si peu dans ces contrées, et il y a si loin d'Athabasca au grand Portage, que les Anglais qui y trafiquent, ne viennent que jusqu'à la rivière du lac de *la Pluie*. Là, ils échangent leurs marchandises contre celles que leur portent les gens dont je viens de parler, et chaque troupe s'en retourne de son côté. Ce voyage dure un mois, et ceux qui le font obtiennent un supplément de gages convenable. 1798.

A leur arrivée au grand Portage, les hommes du nord sont toujours bien traités. On leur donne du pain, de la viande de cochon, du beurre, de la liqueur, du tabac. Ceux qui n'ont pas fait leurs accords avec les agens de la Compagnie pendant l'hiver, comme c'est l'usage, renouvellent là leurs engagements pour deux ou trois années. C'est aussi là qu'on règle leurs comptes; et s'il y en a qui veulent faire parvenir une partie de leurs gages

— 2798. à Montréal, on leur donne des délégations sur les directeurs de la Compagnie, et ils les envoient à leurs parens ou à leurs amis.

Au bout d'une quinzaine de jours, les hommes du nord ont fini tous leurs arrangemens au grand Portage, et alors chacun d'eux reprend la route de sa résidence ordinaire. Une chose qui leur fait singulièrement honneur, c'est que, quoiqu'ils soient quelquefois rassemblés au grand Portage au nombre de douze cents, se livrant, à leur gré, à la boisson des liqueurs fortes, et ayant souvent dispute entre eux, ils montrèrent toujours beaucoup de respect pour les associés et les agens de la Compagnie, qui sont en petit nombre relativement à eux, et qui n'ont aucun moyen légal de se faire obéir. Il faut dire aussi que cette subordination ne peut être maintenue que par l'estime que les agens de la Compagnie ont su inspirer aux hommes du

nord ; estime qui n'a fait que croître depuis que le commerce de ces contrées a été soumis à un système régulier. 1798.

Dès que les hommes du nord ont quitté le grand Portage pour retourner dans leur résidence d'hiver, les agens de Montréal et leurs commis se préparent à regagner cette ville. Ils font transporter les pelleteries dans les magasins qui sont au bord du lac ; ils refont les paquets et les mettent en ballots du poids de cent livres chacun , et ils les embarquent. Ces pelleteries arrivent ordinairement à Montréal dans le mois de septembre.

Voici comment les marchands anglais vivent au grand Portage. Ces marchands , leurs commis , leurs guides et leurs interprètes mangent ensemble ; mais comme leur nombre s'élève quelquefois jusqu'à cent , ils ont plusieurs tables dressées dans le même endroit.

Leur repas consiste en pain , beurre ,

— 1798. viande de bœuf, petit salé, jambon ; poisson, venaison, haricots, pommes de terre et maïs. On leur sert du vin, de la liqueur, du thé. Ils ont aussi beaucoup de lait ; car on entretient là constamment plusieurs vaches qui n'en laissent pas manquer.

Les ouvriers attachés à la Compagnie, reçoivent une quantité fixe des différentes choses dont je viens de faire mention ; mais les hommes qui conduisent les canots, soit du nord, soit de Montréal, n'ont, au grand Portage et durant toute la route, qu'une ration de graisse et de maïs.

Le maïs se prépare avant de quitter le Détroit ; et pour cela on le fait bouillir dans une eau fortement alkalisée, qui en détache la pellicule ; on le lave et on le fait bien sécher sur des clisses. Pour le faire cuire, on en met environ un litron dans quatre pintes d'eau, et on le fait bouillir avec un feu modéré ; au moment où il

commence à bouillir , on y ajoute deux onces de graisse , qui le font crever ; et au bout de deux heures il forme un *pilau* assez épais. Il faut y mettre un peu de sel , non pas pendant qu'il bout , car cela l'empêcherait de crever , mais lorsqu'on est prêt à le retirer du feu ; et alors c'est un aliment sain , d'un très-bon goût et facile à digérer. La quantité que je viens de dire suffit pour nourrir un homme pendant vingt-quatre heures ; mais il faut qu'il prenne autre chose pour soutenir ses forces quand il travaille toute la journée. Les Américains donnent au maïs cuit , comme je viens de l'expliquer , le nom d'*hominie* (1).

(1) Le maïs est la moins chère de toutes les provisions au Canada ; cependant , à cause des frais de transport , il revient , au grand Portage , à près d'une livre sterling le boisseau. La ration journalière d'un homme vaut donc environ 20 sous tournois. (*Note de l'auteur.*)

1798. Les charrois au-delà du grand Portage se font , à quelques égards , autrement que ceux de Montréal à cet entrepôt. Les canots qui viennent de Montréal sont trop grands pour aller plus loin que le lac Supérieur. Les sauvages en louent ou en vendent qui n'ont que la moitié de la grandeur des premiers , et qu'on fait conduire par quatre , cinq ou six hommes , suivant le plus ou moins de distance du lieu où l'on veut aller. Ils peuvent porter environ trente-cinq balles (1) de marchandises ; mais leur cargaison n'est composée que de vingt-trois balles d'objets d'échange , et des provisions et du bagage des employés. Il y a dans chacun de ces canots un patron et un timonnier. Le premier est continuellement occupé à regarder en avant pour indiquer la route que le canot

(1) De 90 livres chacune.

doit suivre , et l'autre tient le gouvernail. On transporte aussi ces canots , par terre , dans les endroits où la navigation est interceptée. Le patron a le principal commandement ; mais les rameurs sont obligés d'obéir aussi au timonnier. Ce dernier a un tiers de moins de gages que le patron. Indépendamment de ces deux chefs , il y a un inspecteur qui surveille quatre ou six canots , et à qui les chefs et les équipages de ces canots sont subordonnés. Cet inspecteur est , ou du moins doit être un pilote d'une expérience consommée ; et en conséquence on lui donne des gages très-forts. 1798.

Quand ces canots sont achevés de charger à l'entrepôt qui est au nord du grand Portage , on remonte la rivière *du Tour* , qui est fort peu considérable. Après avoir fait environ 2 milles vers l'ouest , on trouve le portage *des Perdrix* , qui a six cents pas de long. Au printems , la rivière étant grossie par

— 798. la fonte des neiges, forme en cet endroit une belle cascade. Elle tombe du haut d'un rocher qui a cent vingt pieds d'élévation.

Du portage des Perdrix à celui de *la Prairie*, la navigation est extrêmement difficile. On fait les trois milles et demi qu'il y a d'un endroit à l'autre, dans la crainte continuelle de voir briser les canots contre les pointes de rocher qui hérissent le fond de la rivière.

A la Prairie, on met à terre la moitié de la cargaison, et la plus grande partie de l'équipage la charrie, tandis que deux hommes restés dans chaque canot, le conduisent avec le reste des effets, à travers les rochers, jusqu'au portage de *Carrebœuf*, qui est à trois milles et demi de distance de la Prairie.

Quand on est rendu au portage de Carrebœuf, il faut décharger le reste de la cargaison, et transporter le tout, par terre, dans un espace de six cent

quatre-vingts pas. On fait remonter les canots contre le courant, qui a une extrême vélocité. Au-dessus de cet endroit la rivière est tortueuse, mais beaucoup plus navigable. On marche vers le nord-ouest; et après avoir fait trois milles, on trouve le portage de l'*Outarde*. Là il faut charrier par terre jusqu'à la distance de deux mille quatre cents pas, non-seulement la cargaison, mais les canots. 1798.

A l'extrémité de ce portage est une descente longue et roide, au-dessus de laquelle se penche un énorme rocher de plus de sept cents pieds de haut. Là on trouve le lac de l'*Outarde*, qui s'étend vers le nord-ouest, et a six milles de long, et environ deux milles dans sa plus grande largeur.

Après avoir passé un petit ruisseau qui se joint au lac, on atteint le portage de l'*Elan*, où il faut encore transporter, par terre, canots et cargaisons à la distance de onze cent vingt pas.

— 1798. On entre dans le lac de l'Élan , qui forme un beau bassin de quatre milles de longueur , du sud-est au nord-ouest, et d'un mille et demi de largeur (1).

Au bout du lac de l'Élan , on aborde au premier portage des *Cerises* , où l'on traverse une très-haute montagne. Il faut y charrier les marchandises et les canots , dans un espace de mille cinquante pas. Le premier portage des *Cerises* n'est séparé du second , que par un marais d'un quart de mille de long , où il croît une grande quantité de lys aquatiques ; et le second est également séparé du troisième , par un semblable marais.

Le second portage des *Cerises* a trois cent quatre-vingts pas de long , et le troisième quatre cent dix pas.

(1) On y pêche beaucoup de *ticamangs* ou poissons blancs , non moins excellens que ceux du lac Supérieur.

Ce dernier conduit au lac de *la Montagne*, qui s'étend vers le nord-ouest quart d'ouest, et a six milles de long et à-peu-près deux milles dans sa plus grande largeur. 1798.

Vers le milieu de ce lac est l'ancienne route qui prend sur la droite. Je n'y ai jamais passé; mais on peut s'en former une idée d'après celle que je vais décrire, et qui est généralement préférée.

La première partie de la nouvelle route est un portage (1) de six cent vingt-six pas de long, qui traverse des montagnes et de profondes crevasses occasionnées par l'écoulement des eaux. Il faut que tout ce qu'on a soit charrié par ce portage. Ensuite on s'embarque sur une rivière qui n'a aucune communication avec le lac qu'on vient de quitter, et qui serpente

(1) *Le nouveau Portage.*

— 1798. vers le sud-ouest. Après avoir fait à peu-près deux milles et demi, on décharge les canots ; et quand on a franchi un passage qui a seulement dix à douze pas, on se rembarque. En naviguant un demi-mille droit à l'ouest, on arrive au *nouveau grand Portage*.

Ce portage a trois mille cent pas de long. Le chemin y est très-raboteux et très-difficile ; on ne peut y éviter les accidens qu'avec la plus grande attention ; et souvent les hommes qui y charrient les marchandises, s'estroient.

Le nouveau grand Portage conduit au lac *de la Rose*. Il y a aussi un portage désigné sous le nom *de la Rose*, lequel est situé vis-à-vis de l'endroit où aboutit le chemin du lac de la Montagne. On s'embarque sur le lac de la Rose, à un mille de son extrémité orientale. On fait d'abord deux milles en se dirigeant à l'ouest quart

de sud ; puis on gouverne à l'ouest-nord-ouest, en passant la petite Perche ; et après avoir couru trois milles dans cette direction , on gagne le portage *des Martres*.

1798.

Dans cette partie du lac , l'eau n'a que trois ou quatre pieds de profondeur , et le fond est vaseux et gluant. J'y ai souvent enfoncé une perche de douze pieds , avec autant de facilité que si je ne l'avais plongée que dans de l'eau. Cependant la vase a sur les canots une sorte d'effet magique qui est cause que les Pagayès ne les font avancer que difficilement. Cet effet n'a pas lieu quand on longe la côte méridionale du lac , parce qu'il y a beaucoup de fond ; mais on l'éprouve davantage à mesure qu'on s'éloigne de cette côte. L'on m'a assuré que souvent des canots chargés y avaient couru risque d'être engloutis , et n'avaient pu en sortir qu'en se faisant remorquer par des canots plus légers. Pour

— moi, je n'ai jamais craint d'y voir mes
1798. canots s'enfoncer ; mais j'ai eu plus
d'une fois beaucoup de peine à tra-
verser cet endroit avec six robustes
pagayeurs , qui faisaient tous leurs
efforts pour vaincre l'attraction de la
vase.

Sur la côte méridionale du lac de
la Rose, est une haute pile de rochers
qu'on appelle le *portage des Martres*.
Ce portage n'a que vingt pas de long,
et est séparé de celui *de la Peche*, qui
en a quatre cent quatre-vingts, par un
marais couvert de lys aquatiques.

Lorsqu'on a passé le portage de la
Peche, on s'embarque sur le lac du
même nom. On fait trois milles en se
dirigeant vers l'ouest - sud - ouest,
c'est-à-dire jusqu'à la hauteur de l'en-
droit où la rivière du Pigeon porte
ses eaux, et où se trouve une des
sources du grand fleuve Saint-Laurent.

Là on prend terre ; et après avoir
transporté les canots et les cargaisons

à six cent soixante-dix-neuf pas de distance, on s'embarque sur le lac de la *Hauteur de terre* (1), qui a la véritable forme d'un fer à cheval. L'embarcadère par où on y entre, est presque au centre que décrit la courbe, et on le quitte à la pointe occidentale. On suit alors un canal qui, dans l'espace de trente pas, est si peu profond que les canots ne peuvent y passer qu'à moitié chargés. Ce canal communique à d'autres lacs et rivières, et va ensuite porter toutes ses eaux dans le fleuve Nelson, fleuve qui a son embouchure dans la vaste étendue

1798.

(1) La route que j'ai décrite jusqu'à présent, passe le long d'une haute chaîne de rochers adossée à la gauche du lac Supérieur. Tout ce pays a un aspect sauvage; sa surface est hérissée de roches arides et de sommets aigus, dont les intervalles sont des vallées pierreuses, des lacs et des marais. Par-tout où il y a un peu de terre, les arbres croissent en abondance.

(Note de l'auteur.)

1798. de mer connue sous le nom de *baie d'Hudson*.

Le premier lac dans lequel on entre après avoir quitté celui de la Hauteur de terre, est le lac des *Pierres à fusil*, qui s'étend vers l'ouest-sud-ouest, et a sept milles de long et deux milles de large. Faisant ensuite un coude vers le nord-ouest, il se prolonge d'un mille de plus ; puis forme une rivière longue d'un demi-mille, et tombe en cascade du haut d'un rocher où est le portage de l'Escalier, qui a cinquante-cinq pas.

Au-dessous de la cascade, ce n'est ni un lac ni une rivière, mais un amas d'eau qui tient de l'un et de l'autre, et qui, courant entre de grands rochers, se précipite dans un marais de deux milles et demi d'étendue, à l'extrémité (1) duquel est le portage

(1) Ouest-nord-ouest.

du *Cheval de bois*. Là, les marchandises et les canots sont charriés par-dessus des rochers, dans un espace de trois cent quatre-vingts pas. 1798.

A un quart de mille de ce portage, est celui des *Gros Pins*, qui a six cent quarante pas, et traverse une chaîne de rochers très-élevés. Par-delà ces rochers, on trouve un petit lac de trois milles de tour. On s'embarque à son extrémité orientale, et on fait trois quarts de mille en gouvernant au nord-est, c'est-à-dire jusqu'à une chute d'eau, après laquelle est un canal qui serpente inégalement à travers les rochers, et porte les canots à sept milles et demi. On entre alors dans le lac *Marabœuf*, qui s'étend de quatre milles vers le nord, et a trois quarts de mille de largeur. Le lac Marabœuf est terminé par un canal de cent quatre-vingts pas de long, et dont le courant est très-rapide. Au bout du canal est le rocher de *Saginaga*, où l'eau se

— 1798. précipite de sept pieds de hauteur, et où il y a un portage de cinquante-cinq pas.

Le lac Saginaga prend son nom des nombreuses îles qu'il renferme. Sa plus grande longueur est de l'est à l'ouest, et a environ quatorze milles, et sa largeur de trois milles tout au plus. Il y a plusieurs passes difficiles, et il conduit au portage *du Rocher*, qui est de quarante-trois pas. De ce portage jusqu'à celui de *la Prairie*, les canots suivent un canal d'un mille de long, et dont le fond est rempli de pierres.

Le portage de la Prairie mérite peu son nom; car il n'y a rien dans les environs qui ressemble à une prairie, à moins qu'on ne prenne pour telle un très-petit espace verdoyant qui se trouve près de l'embarcadère à l'extrémité occidentale. Tout le côté de l'est n'est qu'une fondrière, et l'on a beaucoup de peine à y décharger les mar-

chandises , quoiqu'à chaque fois on y pratique des gradins avec des pierres ou des bois qu'on enfonce dans la vase, et sur lesquels on étend des branches d'arbre. 1798.

Le portage de la Prairie passe sur une montagne pierreuse, où il faut transporter les canots et les marchandises dans un espace de six cent onze pas. Au bout de ce portage, on remet les canots à l'eau dans une petite baie, dont le fond vaseux a le même effet que celui qu'on trouve dans la partie occidentale du lac de la Rose. Ce fond attire si puissamment, que c'est avec la plus grande difficulté qu'on peut y naviguer avec un canot chargé. Heureusement que cette baie n'a que deux cents toises de large.

En sortant de la baie, on suit un canal très-irrégulier, bordé de rochers, et s'étendant à environ cinq milles à l'ouest, où l'on trouve le portage *des Couteaux*. Lorsqu'on a passé le por-

1798. — tage des Couteaux, qui est de cent soixante-cinq pas, on entre dans le lac du même nom, qui s'étend à douze milles au sud-ouest quart d'ouest, et a depuis un quart jusqu'à deux milles dans son inégale largeur.

Il y a, à l'extrémité occidentale du lac des Couteaux, une baie qui se prolonge de trois milles vers l'est, puis forme une rivière courant avec rapidité, deux milles à l'ouest, et devenant ensuite paisible et lente. La navigation de cette rivière est interrompue par deux portages, l'un de quinze pas seulement, l'autre de cent quatre-vingt-dix pas. De là jusqu'au portage *des Carpes*, il y a un mille de distance. On dirige sa route vers le nord-ouest, laissant à l'est un lac étroit, dont la moitié s'étend parallèlement avec celui des Couteaux. Là, se trouve aussi un portage où l'on fait passer les marchandises, quand la rivière dont je viens de parler est trop basse.

Le portage des Carpes a trois cent quatre-vingt-dix pas. Au-delà de ce portage, l'eau se répand inégalement entre les rochers. Son cours, dans l'espace de cinq milles, est du nord-ouest au sud-ouest ; après quoi, on trouve le portage du *Bois-Blanc*, qui a cent quatre-vingts pas. 1798.

Le portage du Bois-Blanc aboutit au lac du même nom. Je crois que c'est mal-à-propos qu'on nomme ainsi ce lac, car les sauvages l'appellent le *Passeau Minac Sagaïgan*, c'est-à-dire, le lac des Graines sèches.

Les environs de ce lac étaient autrefois très-peuplés ; mais la guerre barbare des Nodouasis et les ravages de la petite vérole, y ont fait périr la plus grande partie des habitans. Tout contribuait à leur faire aimer ces contrées. Ils y trouvaient facilement de quoi construire leurs canots. Le lac leur fournissait abondamment du poisson ; les forêts voisines étaient rem-

1798. plies de différentes espèces d'animaux dont la chair leur servait de nourriture et la fourrure de vêtements ; et les rochers qui bordent l'eau se couvraient tous les ans de groseilles, de framboises et de plusieurs autres sortes de baies.

Lorsque les Français possédaient le Canada, ils avaient plusieurs entrepôts pour leurs échanges, dans les îles et sur les bords du lac du Bois-Blanc. Mais à présent, il ne s'y fait plus de commerce. Il n'y a d'autres habitans, qu'un petit nombre d'Algonquins qui y trouvent à peine de quoi subsister. Le gibier étant devenu très-rare dans les environs, ils n'ont d'autre nourriture que le poisson qu'ils peuvent pêcher, et le riz sauvage qui croît spontanément sur le rivage.

Le lac du Bois-Blanc est d'une forme irrégulière. Sa plus grande étendue de l'est à l'ouest, est de quinze mill. s. Une langue de terre, qu'on appelle la

Pointe du Pin, le sépare en deux parties. L'eau fait ensuite un second angle à l'extrémité occidentale, où l'on trouve le petit portage du Bois-Blanc, qui a deux cents pas de long. 1798.

Le canal qui suit n'est point large ; et dans l'espace d'un mille , la navigation y est interrompue par plusieurs chutes d'eau. Il va droit à l'ouest-nord-ouest , et conduit au portage *des Pins* , qui a quatre cents pas de long , et où il faut faire passer par terre les cargaisons et les canots. De là jusqu'à deux milles plus loin , le canal a encore plusieurs chutes où la navigation est interrompue. Ensuite , on trouve à l'ouest le portage du Bois , long de deux cent quatre-vingts pas.

On s'embarque de nouveau , et après un mille de navigation , on arrive au portage du lac *Crochu* , qui a quatre-vingts pas. On entre alors dans ce lac , qui doit son nom à sa forme , et qui s'étend à dix-huit milles en serpen-

1798. tant vers l'ouest. Ce lac est presque par-tout fort étroit ; mais il le devient davantage aux deux tiers de sa longueur, et ses eaux ont alors un courant très-rapide.

A trois milles du portage du lac Crochu , est un rocher très - remarquable. Il s'élève et semble être suspendu au-dessus des eaux. Sa surface est unie ; mais il est fendu et lézardé en plusieurs endroits. Dans l'une de ses crevasses horizontales, on a tiré un grand nombre de flèches qui y sont encore plantées. C'est l'ouvrage d'un détachement de Nodouasis (1), qui, dans la dernière guerre contre les *Chebois*, ravagea cette partie du pays. Il laissa ce monument de sa haine et de sa victoire, pour rappeler aux *Chebois* que leurs lacs, leurs rivières et leurs rochers ne pouvaient pas les mettre à l'abri de ses flèches.

(1) Les *Nodouasis* s'appellent aussi les *Sioux*.

Le lac Crochu se termine au portage du *Rideau*, long de quatre cents pas, et devant son nom à la nappe que l'eau forme en tombant du haut d'un rocher de plus de trente pieds d'élévation. A partir de cette cascade jusqu'à trois milles de distance, le canal a plusieurs passages où le courant est très-rapide, et dans les autres endroits elle coule lentement. Ensuite, on trouve le portage du *Flacon*, long de quatre cents pas, et dans lequel le chemin est extrêmement difficile. Ce portage conduit au lac de *la Croix*, qui a véritablement la forme qui lui a fait donner son nom. Il a environ dix-huit milles de long, vers le nord-ouest. Au bout de ces dix-huit milles, est la digue du *Castor*; ensuite le lac forme une baie profonde, qui s'étend presque directement à l'est.

Les Français suivaient autrefois cette baie, et gagnaient d'autres lacs et d'autres rivières, jusqu'à celle de

1798. Camenistiqua , qui les conduisait dans le lac Supérieur , à trente milles à l'est du grand Portage. Mais les Anglais prennent une autre route. Après avoir passé la digue du Castor , ils naviguent seize milles à l'ouest quart de nord , où est un portage qui a le même nom que le lac.

Le portage de la Croix est long de six cents pas. A un quart de mille plus loin , on trouve un autre portage de quarante pas seulement. La rivière forme ensuite plusieurs sinuosités , et à quatre milles elle communique au lac du *Vermillon*. Ce lac s'étend à six ou sept milles dans une direction nord-nord-ouest , et se joint ensuite , par un détroit très-resserré , au lac *Namaïcan* , qui tire son nom d'un endroit situé au pied d'une cascade , où les sauvages ont coutume de tuer les esturgeons à coup de lance.

Le lac Namaïcan a seize milles de long , et conduit au premier nouveau

Portage. Sa direction est du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et il y a une baie qui se prolonge vers l'est et lui donne la forme d'un triangle. Ce lac verse ses eaux par cette baie. Le premier nouveau Portage est long de cent quatre-vingts pas. Il aboutit à une petite rivière, par le moyen de laquelle on joint le second nouveau Portage, qui a trois cent vingt pas de long.

Il faut alors s'embarquer sur une autre petite rivière, ou plutôt un canal qui traverse un vaste marais où le riz sauvage croît en abondance. Il est assez difficile de suivre ce canal, qui est très-profond et court d'abord un mille et demi du sud au nord. Il fait ensuite un coude, et se prolongeant d'un mille vers le nord-nord-ouest, conduit au portage de *la Chaudière*. On est obligé de passer par ce portage, par rapport aux eaux qui viennent du lac Namaïcan. Les voyageurs suivaient autrefois le cours de ces eaux ; mais la

1798. route que je viens de décrire est la plus sûre et la plus courte.

Au-delà du portage de *la Chaudière*, la rivière est fort large, et cependant elle a assez de courant. Sa direction est à-peu-près nord quart d'est; et à trois milles et demi, elle joint le lac de *la Pluie*, qui s'étend de l'est à l'ouest.

Lorsqu'on a fait environ quinze milles sur ce lac, on trouve un détroit très-resserré qui le sépare en deux parties; et de ce détroit jusqu'à l'extrémité du lac, on a encore vingt-quatre milles de navigation. On laisse à droite une baie profonde qui s'étend vers le nord-ouest, dans laquelle les sauvages trouvent une pierre rouge et molle, dont ils font leurs pipes. Ils y pêchent aussi beaucoup de poisson, tant en hiver qu'en été. Par cette baie, les Indiens gagnent promptement, et sans danger, le lac du Bois, dont je ferai bientôt mention. Dans ce trajet,

ils font passer leurs légers canots dans un petit lac et une petite rivière dont les bords produisent une grande quantité de riz sauvage. 1798.

Les eaux du lac s'épanchent par ce canal, qu'on nomme la rivière du lac de la Pluie. L'entrée en est très-rapide, et au-dessous il y a une très-jolie baie, où l'on voit une vaste enceinte de pieux que les Français avaient plantés, et où ils avaient construit un fort et des maisons, dans les tems qu'ils étaient en possession du pays. A présent, il y a en cet endroit une belle prairie environnée de bosquets de chênes.

La rivière du lac de la Pluie court deux milles avec rapidité, et ensuite se précipite d'un rocher de vingt pieds de haut. C'est la forme du bassin qui la reçoit et le bruit qu'elle fait en tombant, qui ont fait donner le nom de la Chaudière au portage qui est à côté. Deux milles plus loin, est le fort et l'un

1798. desentrepôts de la Compagnie du nord-ouest. On les a placés (1) dans un endroit élevé, sur le bord septentrional de la rivière.

Là, les canots qui viennent de Montréal joignent ceux qui arrivent du pays d'Athabasca, et échangent leurs cargaisons, ainsi que je l'ai expliqué plus haut. C'est là aussi qu'est la résidence du sachem, ou principal chef de toutes les tribus algonquines qui habitent les différentes parties de ces contrées. Il porte le titre de *Nectam*, qui, indépendamment des droits de son rang, annonce une prééminence personnelle. Les vieillards qui forment le conseil de la nation, se tiennent auprès de lui, et décident quand il faut faire la paix ou la guerre.

La rivière du lac de la Pluie est une des plus belles qui arrosent la partie

(1) A 48° 37' de latitude nord.

nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Son cours est de l'est à l'ouest , et on l'estime en général à cent vingt milles de long ; mais je l'ai mesuré avec exactitude , et je ne crois pas qu'il ait plus de quatre-vingts milles. Le terrain qui borde cette rivière , est très-fécond , sur-tout du côté du nord , où l'on voit de magnifiques forêts de chêne , avec des bosquets de pin , de cèdre et d'érable. La rive méridionale , qui est moins élevée , offre une grande quantité de bouleaux blancs , d'aunes , de cèdres , d'érables , de sapins (1) et beaucoup d'arbustes et de taillis.

1798.

La rivière abonde en poisson , et principalement en esturgeons , que les sauvages prennent tantôt avec des

(1) Ce sont des sapins de l'espèce que les Anglais nomment *spruce* , et qui sert à faire de la bière. (*Note du traducteur.*)

1798. seines , tantôt en les perçant de leurs lances.

Ces sauvages , qui n'ignorent pas la manière dont il faut cultiver la terre , et qui font le plus grand cas du maïs qu'ils peuvent tirer des Anglais , ne se donnent pourtant point à la culture , et méconnaissent le prix du riche sol qu'ils foulent sous leurs pas.

Les établissemens des Anglais sont dans un endroit où le terrain est argileux ; mais , malgré cela , il y a un jardin qui , quoiqu'on le cultive fort mal , et qu'on ne le fume jamais , produit une assez grande quantité de légumes.

Nous allons maintenant gagner le lac du *Bois* , dans lequel la rivière de la Pluie verse ses eaux (1). Ce lac était autrefois célèbre , et par ses bords et par

(1) A 49° de latitude nord.

ses eaux , qui produisaient abondamment tout ce qui était nécessaire à la vie sauvage. Les Français avaient alors plusieurs établissemens dans les environs de ce lac. Mais ce pays est bien changé. Il faut que quelque événement funeste y ait fait périr les animaux, tandis que la guerre et la petite vérole y détruisaient l'espèce humaine : car depuis que les Anglais le traversent dans leurs expéditions commerciales, ils ont été long-tems sans y voir de bêtes fauves. Ce n'est qu'à présent qu'il commence à revenir dans son premier état. Aussi, le peu de sauvages qui y sont pourraient vivre heureusement, s'ils ne portaient pas à l'excès la passion des liqueurs fortes.

Le lac du Bois est aussi remarquable, parce que les Américains l'avaient choisi pour être le point d'où devait partir la ligne de démarcation entre leur territoire et celui des Anglais, ligne qu'ils voulaient porter dans

1798. l'ouest jusqu'au fleuve du Mississipi. Mais cela n'a pu avoir lieu , puisque la partie nord-ouest du lac du Bois est à 49 deg. 37 min. de latitude septentrionale , et à 94 deg. 31 min. de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich , et que le bras le plus septentrional des sources du Mississipi , se trouve à 47 deg. 38 min. de latitude nord , et à 95 d. 6 m. de longitude ouest. C'est M. Thomson , astronome de la Compagnie du nord-ouest , qui , au printemps de 1798 , fut envoyé sur les bords du lac du Bois , et détermina sa position. Le même astronome détermina aussi , peu de tems après , la position du point le plus septentrional du Mississouri (1). Il le trouva à 47 deg. 32 m. de latitude nord , et à 101 deg. 25 min.

(1) Plusieurs personnes écrivent *Missoury*. Mais comme ce nom est composé de deux mots qui ont leur signification dans la langue des sauvages , j'ai cru nécessaire de rétablir son orthographe. (*Note du traducteur.*)

de longitude occidentale. Suivant ce que disent les Indiens, ce fleuve passe au sud : or, si le Mississoury est le même que le Mississipi, la ligne de démarcation qu'on voulait porter vers l'ouest n'aurait jamais pu l'atteindre. 1798.

Il ne me paraît pas clairement décidé en quel endroit passera la ligne de démarcation qui doit séparer les possessions anglaises de celles des Américains, depuis le lac Supérieur jusqu'au lac du Bois, ni même de quel point du lac Supérieur elle doit partir. Suivra-t-elle les principaux lacs et rivières jusqu'à leur source ? Alors, il faut qu'elle traverse le lac Supérieur jusqu'à la rivière de Saint-Louis, et qu'elle remonte à la source de cette rivière, près de laquelle est la source de la rivière qui tombe dans celle du lac de la Pluie, et que suivent les sauvages pour se rendre avec leurs canots dans le lac du Bois.

La rivière de Saint-Louis passe à

— peu de distance d'un bras de Missis-
 1798. sippi, et même de l'endroit où il de-
 vient navigable pour les canots. On se
 convaincra facilement de ce rappro-
 chement en jetant les yeux sur la carte
 qui accompagne mon ouvrage; et s'il
 paraît intéressant à l'Angleterre de
 naviguer dans le Mississipi, en y en-
 trant par le Canada, on verra que la
 route que j'indique est la plus courte.

Le lac du Bois est, autant que j'ai
 pu m'en assurer, d'une forme presque
 ronde. Les canots des marchands an-
 glais le traversent, et passent au mi-
 lieu d'un groupe d'îles, dont quel-
 ques-unes sont si considérables, qu'on
 peut aisément les prendre pour la
 grande terre. Dans cette route, on
 part du sud pour aboutir au nord;
 mais on ne va point en droite ligne,
 et conséquemment on prolonge un peu
 la course, qui, par ce moyen, est de
 soixante quinze-milles.

Quand on a fait les deux tiers de

cette route, on trouve un endroit où il n'y a pas assez d'eau pour les canots chargés. Il faut y faire charrier les marchandises par terre, c'est-à-dire, que les hommes qui les portent, traversent un coin d'une petite île, où ils ont une cinquantaine de pas à faire. Cet endroit se nomme le *portage du Rat* (1). Le lac épanche ses eaux vis-à-vis des deux extrémités de cette île, et forme la rivière de Ouinipic, rivière considérable et remplie d'îles qui la divisent en plusieurs bras, et y produisent des chutes et des courants rapides où la navigation est interceptée. En quelques endroits, la rivière Ouinipic est si large qu'elle ressemble à un lac; mais le courant y est pourtant toujours assez fort. J'estime que le cours tortueux de cette rivière a, jusqu'à l'endroit appelé *les Dalles*, huit

1798.

(1) Sa latitude septentrionale est de 49° 37', et sa longitude occidentale, de 94° 15'.

— milles, et jusqu'à *la grande décharge*,
1798. vingt-cinq milles et demi.

La grande décharge est un endroit où il faut transporter les marchandises par terre, à une très-grande distance. De là jusqu'à *la petite décharge*, il y a un mille et demi; de celle-ci au portage de la *Terre-Jaune*, deux milles et demi; et de ce portage au galet du même nom, soixante-dix toises. La *Terre-Blanche* est deux milles trois quarts plus loin; et tout près d'elle, l'eau tombe en cascade, de quatre à cinq pieds de hauteur.

A trois milles et demi du portage de la *Terre-Blanche*, est celui de *l'Île*, où les Anglais ont un entrepôt. A onze milles au nord de cet endroit, ils ont un autre établissement de commerce plus considérable; et c'est là que passent les canots pour entrer dans la rivière d'Albanie et gagner la baie d'Hudson.

De là, on peut aussi se rendre par

eau, dans le lac Supérieur, en tra-
 versant ce qu'on appelle *le pays de* ^{1798.}
Nipigan. La rivière qui y communique
 joint le lac Ouinipic à environ trente-
 cinq lieues à l'est du grand Portage.
 Enfin, le pays est tellement entrecoupé
 de lacs et de rivières, qu'on peut y
 voyager en canot, de quelque côté
 qu'on veuille aller.

Le portage de l'île est fort court;
 mais la chute d'eau qu'on voit auprès
 a souvent englouti les canots qui ont
 tenté de la franchir. De ce portage, il
 y a vingt-six milles de navigation
 pour aller jusqu'aux cascades de *Jacob*,
 où l'eau tombe d'environ quinze pieds
 de hauteur; mais on n'a que six milles
 à faire pour atteindre la *pointe Boi-*
seuse, à quarante pas de laquelle est
 un autre portage.

Dans ces deux derniers endroits, la
 pente de l'eau est considérable, mais
 non pas perpendiculaire. Deux milles
 plus loin, on trouve encore un por-

— 1798. tage couvert de galet, près duquel la rivière forme une suite de cascades ; et deux milles au-delà est le *saut de l'Esclave*, qui a plus de trente pieds de haut.

Le portage est ici fort long, et traverse une langue de terre couverte de bois. A six milles et demi plus loin, est l'endroit qu'on appelle la *Barrière* ; et à dix milles, le *grand Rapide*. De là, en allant vers le nord, les canots trouvent une route qui est très-sûre lorsque les eaux sont hautes, et par laquelle ils entrent dans de petites rivières et des étangs qui conduisent dans le lac *du Bonnet*. On a donné à cette route le nom de *Pinnaouas*, parce que c'est celui du voyageur qui l'a découverte. Mais reprenons le chemin ordinaire.

Du grand Rapide à la *rivière Blanche*, il y a douze milles, distance dont une grande partie n'est qu'une suite de cascades. On y trouve sept

portages si peu éloignés l'un de l'autre, qu'on peut les voir du même coup-d'œil. 1798.

De la rivière Blanche au lac du Bonnet, il y a quinze milles de navigation ; et après avoir fait quatre milles de plus en traversant le lac, on arrive à la cataracte, près de laquelle vient aboutir la rivière, qu'on appelle la route de Pinnaouas. A un mille plus loin que la cataracte, est le galet du Bonnet ; et à trois milles au-delà du galet, le portage du même nom.

Le portage du *Bonnet* est long de près d'une demi-lieue. Il tire son nom, ainsi que le lac et le galet, de l'usage qu'ont les sauvages de ces contrées, de couronner de guirlandes de verdure, une pyramide de cailloux, placée sur le plus haut rocher du portage. On a vu souvent des hommes chargés de sept ballots de marchandises du poids de quatre-vingt-dix-livres chacun, franchir ce long portage sans

— s'arrêter une seule fois en chemin.
 1798. Tout près du portage du Bonnet, il y en a un autre petit qui traverse un rocher où la rivière tombe en cascade. De cette cascade jusqu'à celle qu'on appelle le *saut de la Terre Blanche*, il y a deux milles et demi ; et de là jusqu'au premier portage *des Eaux qui remuent*, trois milles. Le second portage du même nom est à très-peu de distance du premier ; et le troisième, qui n'est qu'une décharge, se trouve à trois milles et demi plus loin. De ce portage jusqu'au dernier qu'il y ait sur cette rivière, on compte un mille et demi ; et deux milles et demi encore au-delà, est le magasin où les marchands anglais déposent leurs provisions.

Les Français avaient en cet endroit un de leurs entrepôts les plus considérables, et ils y faisaient construire leurs canots.

Les agens de la Compagnie du nord-

ouest, qui vont faire le commerce dans —
des cantons fort éloignés, où il est 1768.
difficile de trouver à acheter des provisions, en tirent du magasin dont je viens de parler, et on les leur porte jusqu'au lac de la pluie ou au lac Supérieur.

Du magasin des provisions jusqu'à l'entrée du lac Ouinipic, il y a quatre milles et demi (1).

Tout le pays qui s'étend entre cet établissement et le lac Supérieur, est presque entièrement couvert d'eau et de rochers de granit. Le peu de terre qu'il y a dans les intervalles, produit des chênes, des ormeaux, des frênes et des pins de différentes espèces, deux sortes d'érable, plusieurs cyprès, des bois de fer, des peupliers, des cèdres, des bouleaux blancs, des

(1) Le magasin est placé à 50° 37' de latitude nord.

— 1798. bouleaux noirs, et plusieurs autres espèces d'arbres. Il y croît aussi beaucoup de riz sauvage, que les Indiens recueillent dans le mois d'août, et dont ils se nourrissent pendant l'hiver (1). Les fruits y viennent aussi sans culture; l'on y voit des poires, des prunes, des cerises, des noisettes, des groseilles, des framboises, des fraises et des raisins de Corinthe.

Le lac Ouinipic est le vaste réservoir de plusieurs grandes rivières, et le fleuve Nelson reçoit ses eaux et les porte dans la baie d'Hudson. La rivière la plus considérable après celle dont j'ai décrit le cours un peu plus haut, est l'Assiniboin, ou la rivière Rouge, qui a son embouchure à cinquante milles plus loin, sur la côte sud-ouest du lac Ouinipic. Cette rivière reçoit

(1) On ne voit presque pas de riz sauvage au-delà de 50 degrés de latitude nord, ou du moins il n'y vient point à maturité.

indifféremment les deux noms dont je viens de faire mention, et elle les doit aux deux affluens qui la forment, et se réunissent à environ trente milles au-dessus du lac. Celui qui est à l'est s'appelle la *rivière Rouge* ; il prend sa source près de celles du Mississippi, où sa direction est vers le sud. 1798.

Les Anglais ont deux établissemens de commerce sur le bras appelé la *rivière Rouge*. Le pays qu'il traverse a peu de forêts ; mais on y voit de vastes plaines couvertes de troupeaux de buffles et d'élans, sur-tout, sur la rive occidentale. Du côté de l'est il y a beaucoup de lacs, de rivières, et plus de bois ; la campagne est unie, et les ours, les daims gris, les daims fauves et les castors y abondent. Les naturels n'y sont qu'en petit nombre. Ils sont de la tribu des Algonquins, et on les considère comme faisant partie de ceux qui sont sur les bords du lac Supérieur.

— 1798. Le pays qu'arrose le haut de la rivière Rouge , étant voisin du Mississipi , est aussi habité par les Nodaouasis , ennemis naturels et implacables des Algonquins. La source de la rivière est pour ces sauvages , une limite qu'on ne peut franchir sans paraître faire une démarche hostile ; aussi sont-ils dans un état de guerre continuelle. Les Algonquins , aussi braves que les Nodaouasis , ont été souvent obligés de céder au nombre ; et il est probable que s'ils continuent à se hasarder au-delà de leurs forêts protectrices , ils finiront bientôt par être exterminés.

Peut-être de tous les pays du monde , il n'en est point qui convienne mieux aux sauvages , que celui qui s'étend entre la rivière Rouge et le lac Supérieur. Il produit en abondance tout ce qui est nécessaire à leur nourriture et à leurs besoins. Le riz y croît spontanément. Le poisson , les quadrupèdes , les oiseaux s'y trouvent par-

tout ; et l'exercice que les hommes sont obligés de faire pour les prendre, entretient leur santé et augmente leur vigueur. 1798.

Ce vaste pays était autrefois très-peuplé ; mais d'après ce que j'ai appris , les sauvages qui l'habitent à présent , ne comptent pas plus de trois cents guerriers. Parmi les peuplades que j'y ai vues , j'ai observé que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes , et qu'il y avait beaucoup de veuves.

Le raton est un animal indigène dans ces contrées ; mais on le trouve rarement en allant du côté du nord.

L'autre bras affluent de la rivière Rouge (1), doit son nom aux sauvages Nodaouasis, qui sont les principaux habitans de ses rives, et s'appellent

(1) A 51° 15' de latitude nord, et à 103° 20' de longit. occ.

1798. là les Assiniboins. La source est au nord-nord-ouest, dans la même montagne d'où sort la rivière *du Dauphin*, dont j'aurai occasion de parler par la suite. On ignore à quelle époque les Assiniboins se sont séparés de leur nation ; mais elle est sans doute fort reculée ; et ils vivent en paix avec les Algonquins et les Knisteneaux.

Le pays situé entre les deux affluens de la rivière et jusqu'au Mississoury, n'est qu'une immense plaine. Son sol est formé d'un mélange de sable et de gravier qui contient fort peu de terre, et produit une herbe courte. Les arbres y sont fort rares ; et ceux qu'on trouve sur la plus grande partie des bords de la rivière, ne suffisent pas pour la construction des maisons et le chauffage des marchands anglais qui y sont. Les principaux de leurs établissemens sont au nombre de quatre.

Les deux bras de la rivière sont également navigables. On peut les

remonter jusqu'à leur source sans être arrêté par la moindre cataracte. Il y a bien quelques endroits où des lits de gravier et de pierre à chaux rendent le courant très-rapide ; mais en général le fond est sablonneux. 1798.

Les principaux habitans des bords de l'Assiniboin, vers le milieu de son cours, sont non-seulement les sauvages qui ont donné leur nom à cette rivière, mais une partie de ceux qu'on appelle les *Indiens au gros ventre*. Le bas de la rivière et les environs de sa source, sont habités par des Algonquins et des Knisteneaux qui préfèrent ces contrées à leur propre pays.

La population des Assiniboins et des Indiens au gros ventre, ne s'élève pas à plus de cinq cents familles. Ils ne sont point chasseurs de castor, ce qui leur a fait céder la partie de la rivière où ils se tiennent ; car cet animal ne s'y trouve point, tandis qu'il abonde et plus haut et plus bas. Ils se

1798. — bornent à chasser le buffle, et à tendre des pièges aux loups qui sont excessivement nombreux dans ce pays. Les buffles servent non-seulement à les nourrir, mais à les vêtir. Ils pilent ou broient la chair de ces animaux, jusqu'à ce qu'elle forme une espèce de pâte à laquelle ils donnent le nom de *pemican*, et qu'ils conservent pour l'hiver, ainsi que la graisse qu'ils ont fait fondre. Ils préparent les peaux sans en ôter le poil. Ils ne mangent point la chair des loups; mais ils en tirent du suif, et ils en préparent les peaux qu'ils échangent contre des armes, de la poudre, du plomb, du tabac, des couteaux et divers autres petits objets, qui leur sont portés par les marchands anglais ou par leurs agens.

Les Algonquins et les Knisteneaux agissent tout autrement que les Assiniboins. Ils s'adonnent à la chasse des animaux qui ont de belles fourrures,

et ils troquent ces fourrures non-seulement contre des articles pareils à ceux qu'achètent les Knisteneaux, mais contre des couvertes, de gros draps et d'autres étoffes. Cependant, ils préfèrent à tout les liqueurs fortes; et pour satisfaire cette passion, ils se mettent souvent hors d'état d'acheter les objets qui leur sont les plus nécessaires.

Après les rivières dont je viens de parler, la plus grande de celles qui grossissent le lac Ouinipic, est la rivière du Dauphin. Elle a son embouchure à l'entrée de la baie de Saint-Martin (1), sur la côte occidentale du lac, et elle prend sa source dans les mêmes montagnes que l'Assiniboin. C'est aussi de là que sortent les rivières du *Cygne* et du *Daim Rouge*, qui, après avoir traversé le lac qui donne son nom à

(1) A-peu-près à 52° 15' de latit. nord.

1798. cette dernière, vont se jeter dans le lac *Manitoba*. Ce dernier lac s'étend parallèlement avec le lac *Quinipic*, et épanche ses eaux dans la rivière du *Dauphin* et à neuf milles de son embouchure. La rivière du *Dauphin* les porte, avec les siennes, dans le lac *Quinipic*.

Ces rivières ont toutes trois beaucoup de rapidité ; leurs lits sont remplis de rochers, et la navigation y est interceptée par un grand nombre de cascades. Tout le pays qu'elles arrosent et celui qui se prolonge jusqu'au bras méridional de la *Saskatchiouayne*, sont très-propres à la chasse. Les castors, les daims fauves, les daims gris, les élans, les ours, les buffles y abondent. Le sol y paraît excellent, et partout où l'on a essayé d'y semer quelques légumes, ils ont parfaitement réussi.

On a construit sur ces rivières trois forts pour protéger le commerce. Le

premier est le fort Dauphin , ancien ———
 ouvrage des Français. Les autres sont 1798.
 le fort de la rivière du Daim Rouge et
 le fort de la rivière du Cygne. Il y a ,
 en outre , divers postes qui sont , au
 besoin , occupés par des détachemens
 de la garnison des forts.

Les sauvages qu'on voit dans ce
 pays , sont des Knisteneaux , origi-
 naires du nord du lac Ouinipic , et
 des Algonquins qui sortent des con-
 trées situées entre la rivière Rouge et
 le lac Supérieur. Il y en a aussi qui vien-
 nent des environs du lac de la Pluie.
 Tous ces sauvages n'ayant point là une
 résidence stable , on ne peut pas dire
 quel est leur nombre ; mais ce qu'il y
 a de certain , c'est qu'ils n'ont jamais
 plus de deux cent guerriers. En géné-
 ral , ils sont très-bons chasseurs.

Le lac Ouinipic ne reçoit les eaux
 d'aucune autre grande rivière , excepté
 la Saskatchewan , dont je vais bien-
 tôt parler.

1793. Les rivières qui ont leur embouchure au nord du lac, sont peu considérables, en comparaison de celles dont les sépare une haute chaîne de montagnes, et qui vont porter leurs eaux dans la baie d'Hudson.

Le lac Ouinipic s'étend du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et son extrémité orientale se trouve à 50 deg. 37 min. de latitude nord. A un quart de sa longueur, il se resserre considérablement et forme un détroit (1). A partir de là jusqu'à l'embouchure de la Saskatchewan (2), sa largeur n'est pas de plus de deux milles, parce que la côte méridionale est garnie d'îles et forme différentes baies. Le Ouinipic, ainsi que tous les autres lacs de ces contrées, est bordé au nord par une chaîne de rochers noirs et gris; et au sud, par une terre basse et unie, où

(1) A 51° 45' de latitude nord.

(2) A 53° 15' de latitude.

l'on voit de loin à loin quelque banc de pierre à chaux , placé par couches et s'élevant perpendiculairement de vingt à quarante pieds. Ces bancs de pierre à chaux sont ordinairement recouverts par un peu de terre. Dans les endroits élevés, il y a des arbres qui croissent mal ; mais dans les autres , il n'y a que des marais. On y voit encore plusieurs marques du décroissement des eaux , et il paraît certain qu'elles ne montent plus aussi haut qu'autrefois.

Les habitans des bords du lac Onipic sont de la tribu des Algonquins et de celle des Knisteneaux. Leur nombre est fort peu considérable ; et cependant la chasse est facile dans les environs , et la pêche très-abondante. Le lac produit la viole noire (1), poisson qui ne se trouve pas plus avant à l'ouest. Au-delà du lac , il ne croît aucune espèce d'érable.

(1) Les Anglais l'appellent *black-bass*.

— 1798. En remontant la Saskatchewan , les canots sont arrêtés à quelques milles par des rocs et par l'extrême rapidité du courant. Ce passage a près de trois milles de long. Il faut y faire porter les marchandises et les canots dans un espace de onze cents pas. Dans le reste du passage , les canots sont halés à la cordelle , tantôt à demi chargés , tantôt avec toute leur cargaison , car cela dépend de la hauteur de l'eau. La rivière a en cet endroit un mille de large. Les eaux se précipitent à grand bruit sur les rochers qui la traversent. L'écore du côté du sud est élevée de plus de cinquante pieds , et formée de rochers semblables à ceux de la côte méridionale du lac Ouïpïc. L'écore , du côté du nord , n'a pas plus de seize à dix-huit pieds de hauteur. L'esturgeon se pêche très-facilement au pied de la cascade dont je viens de parler , et on y voit une immense quantité de pélicans , de

hérons et d'autres oiseaux aquatiques, qui fondent sur le poisson qui a été tué, ou dont les forces sont épuisées. 1798.

A environ deux milles au-dessus de la cascade, la navigation est encore interrompue dans un endroit qu'on appelle le portage du *Rocher Rouge*, et qui a cent pas de long. Un mille et demi plus loin, la rivière est traversée par une suite d'îles entre lesquelles le courant est très-rapide; et un autre mille et demi au-delà, on trouve la barre du lac *Travers*, où le banc de rocher qui la forme a huit milles de long et quatre milles de large.

De là au lac *du Cèdre*, on compte quatre milles, dans l'espace desquels il y a une suite d'écueils et la *grande décharge*. On entre dans le lac du Cèdre par un petit canal que forme une île qui est à gauche; car si l'on voulait en faire le tour, on perdrait trop de tems. Jusqu'au lac du Cèdre, on voit de chaque côté de la rivière

1798. et de distance en distance, des bancs de rocher pareils à ceux que j'ai déjà décrits. Le reste est bas et uni. La côte septentrionale du lac du Cèdre et des îles, est également basse ; mais celle du côté du midi s'élève à une grande hauteur, et est par-tout hérissée de rochers.

Dans le lac du Cèdre on fait d'abord quatre milles vers l'ouest ; quatre milles encore à l'ouest-sud-ouest, en traversant une baie profonde qui est à la droite ; ensuite six milles en traversant une autre baie du même nom, pour atteindre la pointe *du Lièvre* ; puis, sept milles en passant entre plusieurs îles, parallèlement à la côte nord et nord-nord-ouest ; et enfin, cinq milles pour arriver au fort Bourbon (1), situé sur une petite île qui sépare ce lac du lac *Vaseux*.

(1) C'était autrefois un poste des Français.

Le lac du Cèdre a depuis quatre ———
jusqu'à douze milles de large, sans y ^{1796.}
comprendre les baies. Ses bords sont
couverts de bois remplis de bêtes fau-
ves, et ses eaux très-poissonneuses ;
il y a sur-tout beaucoup d'esturgeons.

On voit dans le lac Vaseux et dans
les environs du fort Bourbon, d'im-
menses troupes d'oies sauvages, de
canards et de cygnes. Il y avait aussi
autrefois beaucoup de martres ; mais
le nombre en est bien diminué.

Sans doute le lac Vaseux faisait
anciennement partie du lac du Cèdre ;
mais l'immense quantité de sable et de
limon charriée par la Saskatchiouayne,
a comblé presque tout ce qu'on ap-
pelle le lac Vaseux, c'est-à-dire un
bassin qui a de quinze à vingt milles
de circonférence. Il y a encore des
endroits où l'on trouve quelques pieds
d'eau ; mais la plus grande partie de cet
espace est couvert de grands arbres,
tels que le peuplier noir, le frêne de

— 1798. marais et le saule. Il y avait autrefois dans ce lac plusieurs îles qui se sont réunies, ou dont les intervalles sont, pour la plupart, souvent sans eau, et couvertes d'herbes et d'arbustes. On peut aisément croire que par la suite, les dépôts de la Saskatchiougne produiront dans tout le lac du Cèdre, le même effet que dans le lac Vaseux, et le changeront en une vaste forêt. Le Cèdre ne croît point au nord-ouest de ce lac.

Depuis le lac Vaseux jusqu'auprès des montagnes rocheuses où la Saskatchiougne prend sa source, les canots peuvent remonter cette rivière sans la moindre interruption. Ils font alors un grand détour dans le lac de l'Esturgeon, du côté où est bâti le fort Cumberland.

Du point où ils se rencontrent, les deux bras affluens de la Saskatchiougne remontent en s'écartant vers l'ouest. Ils reçoivent plusieurs

eaux tributaires , et embrassent un vaste territoire qui paraît plane , principalement du côté du midi , mais qui est fort peu connu. 1798.

Le castor et les autres animaux dont la fourrure est précieuse , se trouvent sur les bords du bras septentrional de la Saskatchewan. Il y a aussi beaucoup de buffles , de loups et de petits renards ; mais ils abondent principalement dans les plaines qu'arrose l'autre bras de cette rivière , bras qui , depuis quelque tems , attire un peu plus l'attention des Anglais. Ils ont appris que vers l'extrémité des plaines , et en-deçà des montagnes de rocher , il y avait des bois où l'on trouvait des animaux à belle fourrure ; et il ne leur en a pas fallu davantage pour songer aux moyens d'y étendre leur commerce.

Cela a d'abord eu lieu sur le bras septentrional de la rivière où l'on a été faire des échanges , jusqu'au 54^e. degré

— de latitude nord , et au 114^e. degré
 1798. 30 minutes de longitude occidentale.
 Le lit et les écores de ce bras offrent ,
 en quelques endroits , des couches de
 pierres de taille ; mais ailleurs ils ne
 sont composés que de terre et de sable.
 L'herbe qui couvre ces plaines est
 très-fine. Le sol y est sablonneux et a
 plusieurs veines de gravier , avec un
 mélange de terre végétale ; ce qui se re-
 marque encore mieux le long du bras
 septentrional , dont le rivage du côté
 de l'ouest est bien boisé.

La Compagnie du nord-ouest a cinq
 principales factoreries sur les rives de
 la Saskatchiouayne. Elles sont dési-
 gnées sous le nom de maisons de
Nipaoui , du *bras méridional* , du *fort*
George , du *fort Auguste* , et de l'*éta-*
blissement supérieur. On y établit , au
 besoin , de petits entrepôts qui ne sont
 que passagers. Il y en a eu plusieurs
 autres ; mais on les a abandonnés pour
 ceux dont je viens de faire mention.

Les bords de la Saskatchewan sont habités par différentes peuplades de sauvages. D'après tous les renseignements que j'ai pu prendre, voici comment elles se divisent. 1798.

A Nipaoui, et aux environs des établissemens anglais du bras méridional, les Knisteneaux ont trente tentes et quatre-vingt-dix guerriers; et les Assiniboins (1), soixante tentes et deux cent guerriers. Leur pays de chasse s'étend jusqu'au-delà des montagnes de l'Aigle.

Près du fort George et du fort Auguste, il y a plus de quatre-vingts tentes de Knisteneaux, et sur les deux rives on en compte à-peu-près deux cents. Dans les mêmes cantons, il y a cent quarante tentes d'Indiens de pierre, dont un peu moins de la moitié est dans les bois qui sont à l'ouest. Le reste ne quitte jamais les plaines. Le

(1) On les appelle aussi *Indiens de pierre*.

— nombre des guerriers de cette peuplade s'élève au moins à quatre cent cinquante.

Vers le haut du bras septentrional de la rivière, on trouve une tribu de sauvages connus sous le nom de *Sarsies*. Ils ont environ trente-cinq tentes et cent vingt guerriers. Près des sources du bras méridional, sont les *Picaneaux*, dont les guerriers sont au nombre de douze à quinze cents. Audessous d'eux et sur les bords des mêmes eaux, vivent les *Indiens de sang*, qui sont de la même nation, et ont environ cinquante tentes et deux cent cinquante guerriers. Plus bas encore, on trouve les *Indiens aux pieds noirs*, qui font également partie de la nation des deux dernières peuplades, et dont le nombre des guerriers s'élève à huit cents. Enfin, après ceux-ci, sont les *Indiens au gros ventre* (1), qui comptent six cents

(1) On les appelle aussi les *Cascades*.

guerriers , et occupent une grande partie du terrain au-dessus du confluent des deux bras de la rivière.

 1798.

Toutes ces diverses tribus de sauvages n'ont pas les mêmes habitudes. Ceux qui habitent le pays inégal du côté du nord-ouest , et les sources du bras septentrional , sont chasseurs de castor. Les autres trafiquent en provisions et en peaux de buffle , de loup et de renard. Plusieurs de ceux qui vivent sur les bords du bras méridional , ne se donnent pas la peine de venir faire leurs échanges dans les établissemens anglais. Les tribus qui y viennent , choisissent ceux de ces établissemens qui sont le plus près d'eux.

Les Indiens à pierre , des bords de la Saskatchiouayne , sont de la même tribu que les Indiens à pierre qui , vivant le long de l'Assiniboin , ont donné leur nom à cette rivière ; et tous font partie de la nation des Nadaouasis qui habitent la rive occiden-

1798. tale du .Mississipi , et le bas du Mississoury.

Les Indiens au gros ventre sortent aussi du sud-est , et sont de la même nation que ceux qui occupent toutes les plaines entre la rive septentrionale du Mississoury (1) , et la rive méridionale de l'Assiniboin , et ils comptent sept cents guerriers. Quelques-uns de ces sauvages se rendent de tems en tems dans les comptoirs que les Anglais ont sur les bords de l'Assiniboin , et y échangent des cuirs de buffle préparés et de mauvaises peaux de loup , contre des articles de peu de valeur.

Les Picaneaux , les Indiens aux pieds noirs et les Indiens de sang , sont d'une nation différente des autres. Ils ont un idiome qui leur est propre , et qui

(1) A 47° 32' de latit. nord , et 101° 25' de longit. ouest.

n'a aucun rapport avec le langage d'aucune des autres nations que j'ai fréquentées. J'ai des raisons de croire qu'ainsi que ceux dont je viens de parler, ils ne sont que voyageurs dans le nord-ouest. Ils font le commerce des chevaux, qu'ils enlèvent dans leurs expéditions guerrières du côté du Mexique. Cela prouve évidemment qu'ils ont de vastes plaines au sud-est de leur pays ; car s'il leur fallait traverser des montagnes et des forêts entrecoupées de rivières , pour aller chercher des chevaux , il leur serait bien difficile d'y faire passer ces animaux.

Les Sarsies , qui sont en petit nombre , paroissent , à en juger par leur langage , sortir du nord-ouest , et sont de la même tribu que les *Indiens de la Montagne rocheuse* , dont je parlerai dans le journal de mon voyage , et qu'on doit comprendre dans la nation des *Chipiouvans*.

1798. Les Knisteneaux paraissent être venus de l'est, et sont des conquérans dont la gloire et le pouvoir ont décha. Ils répandirent long-tems la terreur parmi toutes les tribus de ces contrées ; mais on a cessé de les craindre. Ceux qu'ils regardaient comme des barbares, sont devenus leurs alliés, et ont appris à les juger. Ils ont appris aussi à manier les armes à feu. Comptant d'ailleurs sur la supériorité du nombre, ils ne veulent point se soumettre aux Knisteneaux, et sont sans cesse indignés de les voir affecter un orgueil sans puissance. Les démêlés que produit cette rivalité, deviennent funestes aux Knisteneaux. Leur nombre diminue chaque jour ; et les liqueurs qui, en les énervant et leur faisant perdre la raison, leur occasionnent fréquemment de nouvelles querelles, ne peuvent qu'accélérer ce décroissement.

Les Indiens à pierre ne peuvent pas,

comme les autres, braver les Knisteneaux. Ils sont même ordinairement forcés de rechercher leur alliance. Mais cela n'empêche pas qu'il ne s'élève entr'eux des disputes difficiles à apaiser. Ces disputes sont assez souvent occasionnées par ceux qui font le commerce, et ont quelquefois des suites sanglantes. L'enlèvement des femmes et des chevaux en est presque toujours la cause. Ces sauvages ont continuellement un très-grand nombre de chevaux qui paissent dans leurs plaines, et qu'ils ont pris, comme je l'ai déjà dit, au Mexique. Ce qui le prouve, c'est qu'on voit plusieurs de ces animaux marqués de la lettre initiale, du nom des Espagnols à qui on les a dérobés. On monte une partie de ces chevaux pour chasser le buffle, et on fait servir les autres comme bêtes de somme. Ces derniers ne sont pas très-estimés; aussi peut-on communément en acheter pour un de ces

1798. fusils qui ne valent en Angleterre que vingt-un schelings (1) pièce. La plupart des chevaux qu'on réserve pour la chasse, coûtent plus de dix fusils, dont la valeur totale excède tout ce que possède ordinairement un sauvage.

On ne prend aucun soin de ces utiles animaux, même pendant qu'on s'en sert; et l'hiver comme l'été, on les laisse chercher leur nourriture dans les prairies. Il est nécessaire d'observer qu'à l'ouest et au nord de la Saskatchewan, le pays est en général entrecoupé de lacs et de rivières, et qu'il y a beaucoup de petites plaines où le sol est bon et produit de l'herbe très-haute. En hiver, les buffles mâles vont paître cette herbe; et si le froid est rigoureux, les femelles s'y rendent aussi. Mais reprenons la route qui

(1) A-peu-près 25 francs.

conduit dans l'ouest et le nord de cette —
partie du continent de l'Amérique. 1798.

Nous quittons la Saskatchewan (1) pour entrer dans la rivière formée par l'épanchement du lac de l'Esturgeon, sur la rive orientale duquel sont situés les établissemens anglais, connus sous le nom de factorerie de Cumberland (2). On compte vingt milles de l'entrée du lac à cette factorerie. Il paraît certain que la terre qui se trouve dans l'intervalle, et qui s'étend à plus

(1) Les Français ont eu deux établissemens sur les bords de la Saskatchewan, long-tems avant qu'ils cédassent le Canada aux Anglais. Le premier était à Pasquia, près de la rivière des Carottes; l'autre à Nipaoui. Le sol est très-fertile à Nipaoui, et les Français le cultivaient sans doute; car leurs successeurs y ont trouvé des instrumens de labourage, et des débris de voiture à roues.

(2) Δ 53° 56' de latitude nord, et à 102° 15' de longit. ouest.

— 1798. de vingt milles en remontant la Saskatchewan, est formée par le limon que charrie cette dernière rivière. Cette terre produit beaucoup de bois ; mais les eaux la couvrent encore durant la première moitié de l'été.

Le lac de l'Esturgeon a une forme irrégulière, qui tient un peu de celle du fer à cheval. Le côté du nord-ouest, porte le nom de lac de l'île des Pins ; et le côté du nord-est, qui est le plus considérable, celui sous lequel j'ai déjà désigné tout le lac. La longueur de ce lac est d'environ vingt-sept milles, et sa plus grande largeur de six milles.

Au nord, le lac de l'Esturgeon est bordé de la même espèce de roc que celle qui hérissé la rive occidentale du lac Ouinipic. La rivière de l'Esturgeon verse ses eaux dans ce lac (1), et

(1) A 54° 16' de latitude nord.

coule dans un lit qui est du même rocher , et n'offre qu'une suite d'écueils presque continuelle , depuis sa source jusqu'à son embouchure. Elle coule à l'ouest quart de nord , et son cours , qui a plusieurs sinuosités , est à-peu-près de trente milles de long. Cette rivière sort du lac du Castor , dont la côte sud-ouest est formée de minces couches de roc pareil à celui dont je viens de parler.

1798.

La route conduit d'île en île , dans un espace de douze milles ; après quoi on fait quatre milles en longeant la rive septentrionale , et continuant à gouverner au nord-ouest jusqu'à l'entrée de la rivière (1). Dans cet intervalle , le lac a de quatre à cinq milles de large , et abonde en poisson de toutes les espèces connues dans le pays. La partie qui est à droite de

(1) A 54° 32' de latitude nord.

— 1798. celle que j'ai décrite est plus considérable. Les îles y sont rocheuses, et le lac lui-même est bordé de rocs. Il y a de là au lac du *Bouleau*, une route qui conduit alternativement par des rivières étroites et de petits lacs. La navigation y est interrompue au portage de *la Pente*, à la suite duquel est le *grand Rapide*, où il y a une décharge. Puis on trouve le portage de *la Carpe* et celui du *Bouleau* (1). On a fait alors, en y comprenant les sinuosités, trente-quatre milles à l'ouest.

On entre dans le lac du *Bouleau*, qu'on pourrait à plus juste titre appeler un canal, car il n'a pas plus d'un mille de large. Depuis l'entrée du lac jusqu'au portage de *l'Île*, qui en est à douze milles, sa direction est au nord-est ; ensuite elle tourne à l'ouest, dans une étendue de quatre

(1) A 548 50' de latitude nord.

milles , au bout desquels on trouve un
écueil et le portage de *l'Epinette*. Après
avoir fait deux milles de plus , on
gagne le lac *Miron* (1). 1798.

La longueur du lac Miron est d'en-
viron douze milles , et son inégale
largeur , de deux jusqu'à dix milles.
Il n'est séparé du lac *Chitique* , ou lac
du *Pélican* , que par un détroit court
et resserré.

Le lac du Pélican s'étend vers le
nord-ouest , et n'a pas plus de sept
milles de long. On trouve quelques
flaques d'eau , qu'on appelle de petits
lacs , et qui sont séparés les uns des
autres par des écueils de galets et des
cascades , et on gagne le lac *des*
Bois.

Le lac des Bois s'étend du sud-sud-
est au nord-nord-ouest , et a vingt-un
milles de long. Il est rempli d'îles. On

(1) A 55° 7' de latitude nord.

1798. y navigue difficilement, et l'on fait d'abord huit milles en suivant un chenal étroit et tortueux, où il faut décharger les canots plus ou moins souvent, suivant l'état des eaux. Au bout de ces huit milles, on trouve le portage de la *Traite*, que les sauvages nomment *Athikouisipichigan - Ouinigam*, c'est-à-dire le portage de la Peau de Grenouille étendue. De là on joint le Missinipi.

Les lacs et les rivières que je viens de décrire vont porter leurs eaux dans le lac Ouinipic, et grossissent celles du fleuve Nelson. La rivière où nous allons entrer s'appelle le Missinipi. On lui donne aussi le nom de grande rivière de Churchill (1).

Tout le pays qui est au sud et à l'est de cette rivière, dans la même direction que celui que nous venons de traverser, est entrecoupé de lacs, de

(1) Et celui de rivière Anglaise.

rivières et de collines , et abonde en animaux dont les fourrures sont précieuses , ainsi qu'en daims gris. Il est habité par des Indiens Knisteneaux , que les agens de la Compagnie de la baie d'Hudson , établis à Yorck , appellent leurs gardes-maisons. 1798.

Pendant plusieurs années , les marchands du Canada sont parvenus à acheter de ces sauvages la plus grande partie de leurs pelleteries. Mais cela a changé depuis 1793 , tems où les agens de la Compagnie de la baie d'Hudson envoyèrent des gens traiter parmi eux , et resserrer les liens d'une amitié que ces Indiens étaient fort enclins à oublier. On ne sait pas pourquoi les agens de la Compagnie ont tardé jusqu'alors à prendre ce parti ; mais le peu de chemin qu'il leur faut faire et la grande quantité de marchandises qu'ils ont répandues dans ces cantons , leur ont fait reprendre l'avantage sur des concurrents qui viennent de trop loin pour

1798. pouvoir vendre les articles qu'ils y portent, au même prix qu'eux. Ce qui a encore accru les pertes des marchands du Canada, c'est la mort d'un des leurs, qui fut massacré par les Knisteneaux, à-peu-près dans le même tems que les agens de la Compagnie de la baie d'Hudson vinrent chez ces sauvages. Les marchands du Canada n'ont pas vu plus de quatre-vingts guerriers de cette peuplade; mais ils ne peuvent pas douter qu'il n'y en ait davantage.

Le portage de la Traite a été nommé ainsi par M. Joseph Frobisher, négociant de Montréal, qui, comme je l'ai rapporté plus haut, pénétra dans cette partie du continent en 1774 et 1775. Il y rencontra, au printems, les sauvages qui, suivant leur usage annuel, se rendaient à *Churchill*, avec leurs canots chargés de magnifiques pelleteries. Ils lui en troquèrent contre divers articles, autant que ses canots

purent en porter ; et ce fut en conséquence de ces échanges que le portage reçut le nom qu'il a conservé. 1798.

M. Frobisher a donné à la rivière où il était alors, le nom de rivière Anglaise. Les Knisteneaux lui donnèrent, long-tems auparavant, celui de Missinipi. Dès le moment qu'ils la fréquentèrent, ces sauvages exterminèrent une partie des premiers habitans de ces bords, et en chassèrent l'autre. Ils montraient le plus grand mépris pour eux, mépris dont l'une des principales causes était le peu d'adresse que ces malheureux avaient à chasser le castor, et à en étendre et préparer la peau. Par un signe de dérision, les Knisteneaux étendirent une peau de grenouille, et la plantèrent au-dessus du portage. Cependant ces sauvages ne portèrent pas leurs conquêtes plus loin vers l'occident (1).

(1) Le portage de la traite est à 55° 25' de latit. nord, et à 103° 45' de longit. occid.

1798. Le Missinipi ressemble là à un lac rempli d'îles, et y reçoit le nom du portage (1). Il court seize milles de l'est à l'ouest, dans un lit de quatre à cinq milles de large. On voit alors les rochers et les cascades qui forment ce qu'on appelle le *grand Rapide*. Ensuite on trouve une suite de petits lacs et de rivières où la navigation est plusieurs fois interceptée par des écueils et des chutes d'eau. On y distingue le portage du *Barril*, le portage de l'*Ile* et le portage de *la Rivière rapide*. La rivière court là vingt milles de l'est-sud-est au nord-nord-ouest.

Le lac de *la Rivière rapide* s'étend de cinq milles vers l'ouest, et a la figure d'un ovale. La rivière qui lui donne son nom, est formée par les eaux du lac *Rouge*, sur les bords duquel les Anglais ont établi un comptoir en 1782.

Depuis que la petite vérole s'est fait

(1) De la Traite.

(193)

sentir dans ces cantons, on n'y voit
que très-peu d'habitans. Ils sont de
la tribu des Knisteneaux, et ne comp-
tent pas plus de trente guerriers.

1798.

La route directe que prennent les canots des marchands anglais, suit des rivières et des étangs où la navigation est interrompue par divers écueils. La première *décharge* est à quatre milles du lac de la Rivière rapide, en allant droit à l'ouest. On entre ensuite dans le lac de la Montagne, qui s'étend d'abord de trois milles et demi au sud-sud-ouest; puis de six milles au nord, et enfin de cinq milles au nord-ouest, au bout desquels on trouve le portage auquel le lac donne son nom. En faisant dans ce lac les six milles vers le nord, on est obligé de naviguer entre des îles où les passes sont extrêmement étroites.

Dès qu'on a passé le portage du lac de la Montagne, on en découvre un autre qui conduit au lac de la *Loutre*.

1798. De l'entrée de ce lac jusqu'au portage du même nom, il y a neuf milles en marchant droit à l'ouest (1). Après avoir franchi divers écueils, on trouve à trois milles et demi plus loin le portage et le lac du *Diable*. Ce lac s'étend du sud-est au nord ouest, dans un espace de cinq milles, et ensuite il se prolonge de quatre milles et demi droit à l'ouest.

Après le lac du *Diable*, sont divers petits lacs, des courans rapides et des cascades où l'on trouve le portage des *Ecores*, celui du *Galet* et celui des *Morts*. Tout cela comprend un espace de six milles, au bout desquels est le lac des *Morts*. A gauche de ce lac, on voit sur le rivage un monceau d'os humains, triste monument des ravages de la petite vérole : c'est ce qui a fait donner au lac le nom sous lequel je viens de le désigner.

(1) Le portage de la Loutre est à 55° 39' de latitude nord.

Ce lac s'étend de quinze milles au sud-ouest, et sa largeur n'est pas de plus de trois milles. Une rivière rapide, qui lui succède, conduit au portage du *Hallier*, après lequel on entre dans le lac de l'*île des Ours*. Celui-ci est fort improprement appelé lac, car ce n'est qu'une espèce de canal, dont la navigation est souvent interceptée par des îles et des écueils. L'un de ces écueils, qui se trouve vers le milieu, est très-dangereux; et son tournoient lent et sans bruit, lui a fait donner le nom de *Gouffre qui ne parle pas*.

Ces gouffres et quelques autres qu'on trouve dans le lac de l'*île des Ours*, attirent avec tant de force qu'il faut avoir grand soin de les éviter.

Non loin du milieu du lac, est un petit détroit où l'on voit un rocher sur lequel les sauvages ont peint en rouge diverses figures; et lorsqu'autrefois ils allaient faire leurs échanges à Churchill, ou qu'ils en revenaient,

1798. ils ne manquaient pas de laisser en offrande , au pied de ces figures , une partie des objets qu'ils portaient.

La route qu'on fait dans le lac de l'île des Ours , est , à cause de ses sinuosités , de trente - huit milles au moins. Au bout du lac , on trouve le portage du *Canot tourné* , lequel doit son nom au danger que courent ceux qui tentent de franchir la cascade qui est à côté.

La rivière qui succède au lac de l'île des Ours , court au nord-ouest. Après y avoir fait un mille et demi , on gagne le portage du *Bouleau* ; et environ deux milles de plus , celui des *Epingles* , qu'on a ainsi nommé par rapport aux pointes de rochers dont la route est hérissée.

Lorsqu'on a passé le portage des Epingles , on entre dans le lac des *Souris*. Ce lac a six milles de long. On y navigue en passant entre plusieurs îles , et se dirigeant au nord-

ouest-quart-d'ouest. L'une de ces îles est remarquable par une très-grosse pierre qui a la forme d'un ours, et sur laquelle les Indiens ont peint la tête de cet animal. C'est aussi un des endroits où ils avaient autrefois coutume de faire des offrandes dans leurs voyages. 1798.

Le lac des Souris n'est séparé du lac *du Serpent*, que par un très-petit détroit. Ce dernier lac s'étend de sept milles au nord-nord-ouest, et se joint ensuite, par un étroit canal, à un autre lac qui porte le même nom, et qui se prolonge de onze milles dans la même direction. On passe alors sur des rochers où l'eau court avec rapidité, et qui sont à l'ouest du lac.

Il est nécessaire d'observer que dans une étendue de trois à quatre milles, le rivage nord-ouest de ce lac est fort élevé, composé d'argile et de sable, et couvert d'une forêt de cyprès. Aucun des autres lacs dont j'ai parlé,

— 1798. n'offre rien de pareil. Ils sont tous , au contraire , bordés de rochers noirs et gris , principalement du côté du nord.

On doit observer aussi comme une chose très-extraordinaire , que de là les sauvages Chipioutyans se rendent dans la contrée stérile du nord-ouest , où ils font leur principale résidence , sans se servir de canots. Cela est d'autant plus remarquable , que dans toutes les autres parties du continent que j'ai décrites , depuis Cumberland jusqu'à l'extrémité du lac du Serpent , le pays est , de chaque côté , entrecoupé de lacs et de rivières qui vont à une grande distance ; aussi les voyageurs qui voudraient suivre directement quelques-unes des rivières dont j'ai fait mention , seraient sûrs d'y rencontrer des eaux affluentes tous les huit ou dix milles. Nous aurons une preuve de cette vérité , en nous rendant au portage de *la Loche*.

Les rochers qui sont à l'extrémité du lac du Serpent, s'étendent de plus de trois milles droit au nord-ouest-quart-d'ouest. Cependant on n'a pas besoin d'y décharger les canots; on les y fait remonter contre le courant, en les poussant avec des perches et les tirant à la cordelle. 1798.

On entre alors dans le lac *Crochu*, qu'on traverse en gouvernant à l'ouest. Cette traversée n'est que de six milles, quoique le lac ait bien le double de longueur. A son extrémité, ce lac forme une rivière qui se prolonge dix milles à l'ouest, puis se sépare en deux bras dont l'un fait un grand détour vers le sud. On suit l'autre bras qui porte le nom de rivière de l'*Herbe*, et qui s'étend, d'abord de six milles en faisant plusieurs sinuosités, ensuite de trois milles en ligne droite. Là il reçoit ses eaux de la grande rivière qui sort du lac *du Genou*, situé à onze milles dans le nord-ouest.

1798. Le lac du Genou a dix-huit milles de long, est rempli d'îles, et ne paraît pas avoir plus de cinq milles dans sa plus grande largeur. Le portage du même nom est long de plusieurs centaines de pas, et semé de grands quartiers de pierre (1).

A deux milles plus au nord, est l'écueil Crochu, écueil qui, formé par une suite de cascades, a environ trois milles de long, et fait un coude vers le sud, où il joint le lac *Primeau*. Ce lac s'étend d'environ quinze milles, et on y navigue en faisant des détours entre les îles qui y sont en grand nombre. Les bords du lac sont bas, pierreux, marécageux et couverts de grandes herbes et de buissons qui recèlent une immense quantité d'oiseaux sauvages.

(1) Le portage du Genou est à 55° 50' de latit. nord, et à 106° 30' de longit. occid.

A l'extrémité septentrionale du lac Primeau , est le portage *de la Puise* ,
 à la suite duquel on trouve une rivière dont le lit tortueux , large en quelques endroits , et fort étroit dans d'autres , est rempli d'écueils. Après y avoir fait vingt milles en remontant vers le nord-ouest , on atteint le portage *Pelé*. Au-delà de ce portage , on rencontre trois écueils dans l'espace de sept milles , et on entre dans le lac *Chagoïna* , qui a dix-huit milles de circonférence.

A l'extrémité du lac Chagoïna , sont le détroit et la cascade du même nom , qui communiquent au lac de *l'île à la Croisse*. Ce lac s'étend d'abord de vingt milles au sud , et ensuite de quatorze au sud-sud-ouest , où on voit la pointe *au Sable*. A six milles au sud de la pointe est l'embouchure de la rivière *du Castor*. Le lac , dont la plus grande largeur est de douze milles , se prolonge au-delà de la pointe au Sable , en tournant vers l'ouest-sud-ouest.

— 1798. L'île à la Crosse est dans le sud , et la grande terre au nord. A trois milles plus loin , on voit une vaste étendue d'eau à droite et à gauche. De ce dernier côté est une étroite et profonde baie d'environ dix lieues de long ; de l'autre , est ce qu'on appelle la rivière *Creuse* , qui a au moins quatre milles de large , et dans laquelle l'eau coule paisiblement. En suivant la route dont je viens de parler , on voit , à cinq milles , le fort de l'île à la Crosse , lequel est bâti sur un isthme fort bas (1).

Le lac , le fort et l'île tirent leur nom du jeu de la crosse , qui est un des principaux amusemens des sauvages de ces contrées.

L'heureuse situation du lac de l'île à la Crosse , l'abondance du poisson

(1) A 55° 25' de latitude nord , et à 107° 48' de longit. ouest.

qu'on y pêche, et qui est peut-être le meilleur qui soit au monde, la richesse de ses bords et des bois voisins, qui sont remplis de daims gris, de daims fauves et de plus petits animaux à précieuse fourrure, ainsi que d'une immense quantité d'oiseaux terrestres et d'oiseaux aquatiques, tout enfin contribue à le rendre extrêmement agréable à des tribus sauvages. Quelques-uns de ces sauvages habitent constamment ses rives, tandis que les autres, et principalement les Knisteneaux, les fréquentent passagèrement. 1798.

On ignore de quelle nation étaient les peuplades qui vivaient sur les bords du lac de l'île à la Crosse, lorsque les Knisteneaux en firent la conquête, car il ne reste pas la moindre trace de ces premiers habitans. Les Knisteneaux et les Chipiouvans sont à présent les seuls qu'on connaisse pour avoir fréquenté le lac; et il est certain que les Chipiouvans s'y regardent

—
1798. encore comme étrangers , puisqu'ils passent rarement trois ou quatre ans sans aller visiter les parens et les amis qu'ils ont laissés dans le pays stérile qu'ils appellent leur terre natale.

Les Knisteneaux ont long - tems traité les Chipiouvans en ennemis ; mais maintenant ils leur permettent de chasser au nord du pays que j'ai décrit , depuis le fort de *la Traite* et même au-delà. Cependant lorsqu'ils rencontrent quelques-uns de leurs partis , ils en exigent des contributions ; et s'ils osent leur résister , ils les punissent par la voie des armes. Quelquefois ces contributions se paient dans les forts et les entrepôts des Anglais ; mais elles n'y paraissent jamais qu'un don volontaire. On se régale alors avec du rum , liqueur que les Chipiouvans n'achètent que dans ces occasions. Ceux de cette nation qui se trouvent fréquemment avec les Knisteneaux , sont les seuls qui pa-

raissent avoir quelque goût pour les
boissons fortes. 1798.

Lorsque les Européens pénétrèrent pour la première fois (1) dans ces contrées, les tribus des Knisteneaux et des Chipiougans y étaient très-nombreuses. Mais la petite vérole a été si fatale à ces deux nations, qu'il n'y reste pas plus de quarante familles de Chipiougans; et les Knisteneaux y sont tantôt au nombre de trente, tantôt au nombre de deux cents familles. Mes calculs ne comprennent ici que ces sauvages sans ambition, qui savent se contenter de la possession tranquille d'un pays où ils trouvent sans danger et sans peine, tout ce qui est nécessaire à leurs besoins et à leurs plaisirs. Depuis que les Anglais ont été faire le commerce dans ces contrées, les rives du lac de l'île à la Crosse ne sont presque plus le séjour des errans

(1) En 1777.

1798. Knisteneaux. Cependant plusieurs d'entr'eux avaient auparavant coutume de s'y rendre tous les ans , au retour de ces expéditions de guerre ou de chasse , durant lesquelles ils allaient jusqu'aux sources de la rivière du Castor , et même jusqu'aux bords de la Saskatchewan , où ils rencontraient quelquefois d'autres guerriers de leur nation , qui avaient étendu leurs conquêtes en remontant cette dernière rivière.

Dans ces expéditions , les Knisteneaux pouvaient se procurer en abondance du gibier et du poisson. Ils y trouvaient , de plus , des troupeaux de buffles paissans dans les prairies répandues le long des étangs et des rivières. Ensuite ces sauvages retournaient auprès des amis qu'ils avaient laissés sur les bords du lac , et s'y retrouvaient avec ceux qui étaient partis d'un autre côté , avec des desseins pareils aux leurs , et avaient

pénétré dans le pays d'Athabasca. —

Le printems était l'époque de cette ^{1798.} heureuse réunion. Les sauvages passaient alors la plus grande partie du tems dans les festins, les danses et les autres amusemens. Les plaisirs n'étaient interrompus que par les momens qu'on consacrait aux sacrifices et à d'autres cérémonies religieuses. Le récit de leurs courses et de leurs exploits ajoutait sans doute un grand charme aux fêtes de ces sauvages. Cependant ils quittaient bientôt ces fêtes pour s'occuper des préparatifs qu'exigeait le voyage qu'ils avaient coutume de faire tous les ans à Churchill, pour échanger leurs pelleteries contre les objets d'Europe qui leur étaient devenus nécessaires.

Le peu de durée de la belle saison, et la longueur de la route, les obligeaient à mettre dans ce voyage toute la célérité possible. Aussi n'était-il entrepris que par les hommes les plus

— 1798. robustes de la tribu , et par les femmes les plus jeunes accompagnées d'un petit nombre d'enfans. Cette troupe s'embarquait sous la direction de quelques chefs, et suivait, jusqu'à la factorerie de Churchill, le cours de divers lacs et rivières qui, comme je l'ai déjà observé, se réunissent dans le Missinipi (1).

Les sauvages n'avaient besoin que de peu de tems pour faire leurs échanges ; et quand ils les avaient achevés, ils ne restaient à Churchill qu'un ou deux jours de plus pour se livrer au plaisir de boire des liqueurs fortes. Ils achetaient aussi un peu de ces liqueurs pour les faire boire aux amis qu'ils avaient laissés chez eux. Dès-lors cette petite provision devenait sacrée, et ils la réservaient pour augmenter la joie des festins et des

(1) Ce nom signifie les *grandes eaux*.

cérémonies qui se renouvelaient à leur 1798.
retour.

Quand le tems que l'usage prescrivait de consacrer à ces fêtes, était expiré, les sauvages se séparaient pour exécuter leurs différens projets. Si la guerre était résolue, ils s'occupaient avec soin de tout ce qui pouvait contribuer à leur donner la victoire.

Mais achevons la description de la route que nous avons entreprise.

Il n'y a que deux milles du fort de l'île à la Crosse, à la pointe de terre qui forme une des écores de l'entrée de cette partie du lac qu'on appelle la rivière Creuse, et qui, dans un cours de plus de vingt milles, conserve la largeur qu'elle a en cet endroit (1). Au-delà de ces vingt milles, elle se rétrécit tout-à-coup de la moitié, et va ainsi jusqu'à dix milles de distance, joindre

(1) Quatre milles de large.

— le lac *Clair*, lac qui est extrêmement
 1798. large, et laisse découvrir un horizon
 fort étendu. On fait six milles dans ce
 lac, en longeant la côte occidentale,
 et dans toute cette route on se dirige
 au nord-ouest. Ensuite on suit un
 passage étroit et tortueux au sud-
 ouest, qui conduit dans le lac *du Bœuf*.
 Ce lac est rétréci dans le milieu par
 une pointe de terre ou plutôt de sable;
 malgré cela, on peut estimer sa lar-
 geur, vis-à-vis de cette pointe, à six
 milles; ailleurs elle est de douze; et
 sa longueur, dans une direction nord-
 ouest, est de trente-six milles.

Du côté du nord-ouest (1), le lac
 du Bœuf reçoit le tribut de la rivière
 de *la Loche* qui, vers la fin de l'année,
 a fort peu d'eau et offre une naviga-
 tion difficile, même aux canots qui
 ne sont chargés qu'à demi. Elle n'a

(1) A 56° 8' de latitude nord.

jamais un courant très-rapide; mais son lit est tellement hérissé de rochers, que les canots risquent sans cesse de s'y briser. En y comprenant les sinuosités, on peut estimer le cours de cette rivière à vingt-quatre milles. Elle sort d'un lac qui lui donne son nom, et qui a vingt milles de long et six milles de large. Une autre petite rivière qui verse ses eaux dans ce lac, peut être remontée par des canots chargés jusqu'à un mille et demi de son embouchure. Là elle cesse d'être navigable, et les canots et leur cargaison sont charriés sur les épaules dans un espace de treize milles, qu'on appelle le portage de *la Loche*.

Le portage de la Loche est placé dans la chaîne de montagnes (1) qui sépare les lacs et les fleuves dont les

(1) A 56° 20' de longitude nord, et à 109° 15' de longit. ouest.

1798. eaux grossissent la Baie d'Hudson, de ceux qui coulent vers l'océan septentrional. Cette chaîne s'étend au sud-ouest jusques dans l'endroit où elle s'abaisse entre la Saskatchewan, et la rivière de l'Élan. A partir des bords de la première (1), la chaîne tourne vers l'est ; et ensuite (2) elle se prolonge droit au nord, et probablement touche aux bords des mers de glace.

Depuis le lac de la Souris, les bords des lacs et des rivières contiennent quelques petites parties de roc solide. Le pays est uni, pierreux, mêlé de sable et couvert de bois. La partie qu'arrose la rivière du Castor, est meilleure que les autres ; mais elle n'en est pas moins négligée et par les Indiens et par les Européens. La seule culture

(1) A 56° 36' de latit. nord, et à 113° 45' de longit. occ.

(2) A 58° 12' de latit. nord, et à 103° 30' de longit. ouest.

qu'on y voit, est un petit jardin situé dans l'île à la Crosse, lequel paye avec usure les soins de ceux qui l'entretiennent. 1798.

Le portage de la Roche est dans une partie des montagnes qui est assez de niveau. On y trouve en quelques endroits beaucoup de pierres détachées ; mais dans les autres il n'y a que du sable, où croissent des cyprès, des pins, des sapins, et d'autres arbres auxquels convient un pareil sol. A trois milles en deçà de l'extrémité du portage, est un lac d'une forme circulaire et d'environ un mille de diamètre. La traversée qu'il faut en faire, est un petit délassement pour ceux qui charrient les marchandises dans le portage. Après être allé deux milles plus loin, on trouve une montagne où il y a huit sommets placés en gradins, dont quelques-uns sont excessivement escarpés. Il paraît également impossible d'y monter et d'en descendre. Cependant

— 1798. les Canadiens parviennent à franchir cette barrière, même en transportant leurs canots.

Du haut de cette montagne, qui est de plus de mille pieds au-dessus de la plaine, on jouit du point de vue le plus étendu, le plus romantique, le plus enchanteur. L'œil y suit jusqu'à plus de trente milles, le cours de la jolie rivière, que quelques personnes nomment la rivière du *Cygne*, d'autres la rivière *Claire*, et d'autres, enfin, la rivière du *Pélican*, et qui serpente dans la verdure.

La vallée qu'elle arrose est d'environ trois milles de large, et placée entre deux rangs de montagnes d'une égale hauteur, qui offrent un mélange pittoresque de bois et de prairies, et s'étendent dans un lointain où la vue se perd dans l'horizon bleuâtre. Quelques sommets de ces montagnes sont couverts de majestueuses forêts, à côté desquelles on voit de grands espaces

tapissés d'une herbe fine, que paissent le buffle et l'élan. La beauté de ce paysage est encore relevée par le contraste de quelques endroits où le feu a dévoré les bois et noirci les rochers. 1798.

Lorsque je contemplai ce magnifique spectacle d'une nature inculte et sauvage, les occupations sociales qui se trouvaient dans un coin achevaient d'orner le tableau. Du sommet où j'étais, je découvrais mes gens, dont la taille me semblait diminuée de plus de moitié. Ils étaient occupés à planter leurs tentes dans une charmante prairie. La couleur rouge de leurs canots renversés contrastait avec la verdure. La gomme qu'on faisait fondre pour enduire ces canots, formait des colonnes de fumée qui animaient la scène, et qui se confondirent bientôt avec les colonnes plus considérables s'élevant des feux qu'on allumait pour préparer le souper. On était alors dans le mois de septembre, tems où l'élan

— 1798. recherche sa femelle ; le cri de cet animal se faisait entendre au loin , et il était répété par tous les échos des montagnes.

La rivière qui coule au milieu de ce superbe paysage et le répète dans ses ondes , a , par rapport aux nombreux détours qu'elle fait , un cours de plus de quatre-vingts milles. Elle se jette dans celle que les sauvages appellent la rivière de l'Elan (1) , et à laquelle les Européens ont donné le nom de rivière d'Athabasca.

Un peu au-delà du portage de la Loche , la navigation est plusieurs fois interceptée. Vers le milieu de ces nouveaux portages, on voit des sources minérales, dont les bords sont couverts de soufre.

A la jonction de ses deux affluens , l'Elan a environ trois quarts de mille

(1) A 56° 42' de latit. nord.

de large , et coule avec rapidité. Son lit ne s'élargit jamais davantage ; il s'étrécit au contraire en quelques endroits. Après avoir reçu dans son cours le tribut de diverses eaux , l'Elan se jette dans le lac des Montagnes (1). 1798.

Environ vingt-quatre milles au-delà de la fourche que forment les deux bras affluens de l'Elan , il y a quelques sources de bitume , dans lesquelles on peut enfoncer une perche de vingt pieds de long , sans éprouver la moindre résistance. Le bitume y est dans un état de fluidité , et on le mêle avec de la gomme ou avec la substance résineuse qui coule du sapin , pour goudronner les canots. Quand on le fait chauffer , il exhale la même odeur que le charbon de terre. Les bords de la rivière qui , en cet endroit , sont très-élevés , offrent plusieurs veines de terre bitumineuse.

Les Anglais ont construit quelques

(1) A 58° 36' de latit. nord.

— 1798. maisons près du continent des deux rivières, et ils y ont un entrepôt où ils font le commerce avec une peuplade de Knisteneaux, qui a coutume de chasser dans les environs.

L'ancien fort que j'ai dit avoir été bâti par M. Pond, en 1778, était à quarante milles du lac. C'est le seul établissement européen qu'il y ait eu dans ces contrées jusqu'en 1785. En 1788, on le transporta sur une pointe de terre que forme la rive méridionale du lac des Montagnes, à environ huit milles de l'embouchure de la rivière de l'Élan. On lui donna alors le nom de fort *Chipiouyan* (1). Il est beaucoup mieux situé qu'auparavant, soit pour le commerce, soit pour la pêche; et ce dernier avantage est d'autant plus important, que les gens que

(1) Le fort Chipiouyan est à 58° 38' de latit. nord, et à 110° 26' de longit. occidentale.

les Anglais y mènent sont obligés de se
nourrir presque entièrement de poisson. 1798.

Le fort Chipiouyan a été, pendant huit ans, le principal lieu de ma résidence ; et c'est de là que je suis parti, lorsque j'ai entrepris mes deux voyages. Il est donc nécessaire que je fasse connaître ce fort, ainsi que la manière dont on y fait le commerce, et les divers objets qui y ont rapport.

Les canots chargés qui partent du lac de la Pluie, le premier jour d'août, n'arrivent au fort Chipiouyan qu'à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. Aussitôt une partie de ces canots remonte la rivière de la Paix, pour aller traiter avec les Indiens des montagnes du Castor et des montagnes rocheuses. L'on en fait partir d'autres pour la rivière et le lac de l'Esclave, et même pour le pays qui est au-delà, où les marchandises qu'ils portent sont échangées contre des pelleteries. Un petit nombre

—
1798. d'Anglais et de leurs gens s'arrêtent ordinairement à la jonction des deux bras de la rivière de l'Elan, ou y retournent pour trafiquer avec les Knisteneaux, et le reste demeure au fort Chipiouyan, où il fait le commerce avec les habitans des bords du lac et des contrées adjacentes.

J'arrivais ordinairement au fort Chipiouyan avec quatre-vingt-dix ou cent hommes dans mes canots, sans avoir les moindres provisions pour les faire subsister; car toutes celles que j'avais pu acheter des Indiens pendant l'été, suffisaient à peine pour les gens que j'envoyais dans nos différens postes; et si par hasard il en restait, il fallait les conserver pour les demandes du printems. Nous n'avions donc d'autres moyens de vivre au fort, que ce que nous fournissait le lac; aussi ne manquions-nous pas de nous pourvoir de tout ce qu'il fallait pour prendre le poisson. Nous avions des filets de

soixante-dix brasses de long, et d'environ sept pieds de large. (1) 1798.

Pour se servir de ces filets, on attache à l'un des côtés une petite pierre, de deux brasses en deux brasses, et au côté opposé, des bouées à la même distance que les pierres. On met ensuite le filet dans l'eau; les pierres vont au fond, et les bouées, en s'élevant, tiennent le filet bien tendu. Il faut, en outre, le fixer avec une grosse pierre qu'on place à l'un et à l'autre bout. On visite le filet chaque jour, et on le relève tous les deux jours, pour le nettoyer et le faire sécher.

Cette opération est très-facile quand l'eau n'est pas gelée; mais il en est autrement lorsque le lac est couvert de glace, qui a quelquefois jusqu'à cinq pieds d'épaisseur. Alors on perce la glace de trente en trente pieds, tout le long des filets, et on a soin de faire un trou plus grand que les autres.

(1) 15 mailles de 5 pouces chacune.

1798. Ce trou, qui a ordinairement quatre pieds carrés, est appelé le bassin. C'est par le moyen de ces trous et de longues perches, qu'on place les filets dans l'eau et qu'on les retire.

On pêche aussi avec des hameçons et des lignes, dans le lac des Montagnes : mais ces instrumens sont trop connus pour que j'aie besoin de les décrire.

Le poisson blanc (1) est le plus recherché et le meilleur de ce lac. Il fraie, à la fin de l'année, lorsque le froid commence à devenir rigoureux, et il abonde sur les basses et dans tous les endroits où il y a peu d'eau. L'on en prend alors autant qu'il est possible, afin d'en faire geler une certaine quantité, et de la conserver pour les besoins de l'hiver. Il faut observer que dans le fort de cette saison les poissons de toute espèce sont bien moins nombreux dans les lacs, et quelquefois disparaissent presque tous. Il est

(1) Le ticamang.

des personnes qui croient qu'alors ils restent immobiles, ou plutôt dans un état d'engourdissement absolu. 1798.

Lorsqu'il y a quelques jours de chaleur dans le tems de la pêche, on suspend le poisson par la queue pour le faire sécher au soleil : mais il n'y a de bon que celui qui a été bien gelé. Ce dernier se conserve jusqu'au commencement d'avril, et est alors aussi bon que s'il venait d'être pêché (1).

Les voyageurs qui séjournent au fort Chipiouyan, vivent donc de poisson une partie de l'année, et n'ont pas même l'agrément de pouvoir y mêler un peu de sel, ou quelque racine, quelque végétal farineux. Ce-

(1) Il faut que les marchands anglais soient extrêmement attentifs à cette pêche ; car les Canadiens qu'ils ont avec eux sont a-la-fois indolens et prodigues. Si on les abandonnait à eux-mêmes, ils ne s'occuperaient pas plus des besoins du lendemain que les sauvages. (*Note de l'aut.*)

— pendant, s'ils n'avaient pas contracté
1798. l'habitude de se passer de sel, ils pour-
raient facilement en tirer des contrées
qui s'étendent à l'ouest de la rivière
de *la Paix*, et au-delà du point où
elle perd ce nom pour prendre celui
de *l'Esclave*. Ces contrées renferment
beaucoup de sources et d'étangs, qui
produisent une immense quantité de
sel bien cristallisé, très-blanc et très
pur. Lorsque les Indiens, qui viennent
trafiquer au fort Chipiouyan, passent
du côté de ces étangs, ils y ramassent
du sel pour le joindre à leurs autres
objets d'échange.

Pendant un petit nombre de jours
du printems et de l'automne, on voit
beaucoup d'oiseaux sur le lac des
Montagnes. Les gens qui se trouvent
au fort Chipiouyan en font une chasse
abondante; et ce gibier est pour eux
un manger d'autant plus agréable qu'ils
ont été long-tems privés de viande.

Une chose qui me paraît très-singu-

lière, c'est que les Canadiens (1) qui fréquentent la rivière de la Paix, la Saskatchewan et l'Assiniboin, et qui ne vivent que de gibier, ont l'air moins robuste et moins bien portant que ceux qui se nourrissent de poisson. Ces derniers ne sont jamais atteints du scorbut. 1798.

Vers la fin de l'année, les Indiens se rendent dans les forts et les entrepôts des Anglais, pour y échanger des fourrures et des provisions contre des marchandises d'Europe. Ils reçoivent en même tems des avances ; puis ils partent pour la chasse du castor, et ne reviennent qu'en janvier. Ils font de nouveau leurs échanges, prennent encore des avances, et retournent à la chasse jusqu'à la fin de mars ou au commencement d'avril. Alors ils cessent de chasser le castor, jusqu'à ce que

(1) Les gens employés dans les canots des marchands anglais.

— 1798. les lacs et les rivières soient entièrement dégelés , parce qu'ils veulent pouvoir le tuer à coups de fusil , arme pour laquelle les Chipiouyans ont assez de répugnance.

Au mois d'avril , la plupart des Chipiouyans vont revoir leur pays natal , passent l'été avec leurs parens et leurs amis , et jouissent de tous les avantages que peut procurer la chasse des nombreux troupeaux de daims qui errent dans ces contrées stériles. Ceux des Chipiouyans qui n'approchent jamais du lac des Montagnes , et qui aiment le plus leurs déserts , sont pourtant forcés de les quitter durant les rigueurs de l'hiver. Ils vont , ainsi que les daims , chercher un abri dans les bois ; ils y prennent quelques castors , dont ils chargent leurs jeunes gens d'aller échanger la fourrure contre de la clincaillerie , de la ferraille , de la poudre et du plomb.

Depuis l'établissement des Anglais

dans la baie d'Hudson, jusqu'en 1782, ^{1798.}
les habitans du pays d'Athabasca portèrent tous les ans leurs pelleteries au fort Churchill. Il y en a même qui y vont encore, quoiqu'il leur soit aisé de se procurer chez eux les marchandises d'Europe dont ils ont besoin. La certitude d'avoir ces marchandises à meilleur marché dans la baie d'Hudson, les engage à entreprendre un voyage de cinq ou six mois, qui est excessivement pénible, et dans lequel on périt souvent de fatigue et de faim. Cependant le nombre de ceux qui font ce voyage diminue tous les jours. Comme la poudre et le plomb sont les principaux objets qui les attirent au fort Churchill, ils sentent qu'ils ne gagnent rien à les y payer moins cher, puisqu'ils sont obligés de les employer en route.

1798. *Quelques détails sur les Indiens
Knisteneaux.*

Les Knisteneaux sont répandus dans une vaste partie du continent de l'Amérique. Ils ont une langue commune non avec les Esquimaux, mais avec tous les autres Indiens (1) qui habitent la côte des possessions anglaises, sur les bords de la mer Atlantique, le long de la côte de Labrador, et depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

De Montréal il faut prolonger la ligne que je viens d'indiquer, en remontant la rivière d'Outaouas jusqu'à sa source; ensuite porter cette ligne presque directement à l'ouest, le long

(1) Les rapports qu'il y a entre leur langue et celle des Algonquins, prouvent qu'ils sont la même nation. On trouvera plus bas des exemples de ces deux idiomes.

des montagnes qui séparent les rivières
qui tombent dans le lac Supérieur ,
de celles qui vont se jeter dans la baie
d'Hudson. On la fait joindre alors à la
rivière d'Ouinipic vers le milieu de
son cours , et on la continue dans le
lac du même nom , qu'on traverse
jusqu'à l'embouchure de la Saskat-
chiouayne (1). On remonte la Sas-
katchiouayne jusqu'au fort George ;
on passe aux sources de la rivière du
Castor , puis à la rivière de l'Elan ,
avec laquelle on descend dans le lac
des Montagnes. De ce lac on retourne
vers l'est jusqu'à l'île à la Crosse , et
de là on trace la ligne en suivant le
Missinipi , pour atteindre le fort Chur-
chill.

Tout le pays qui se trouve entre
cette ligne et la baie et le détroit

(1) La Saskatchiouayne, ainsi qu'on l'a vu
plus haut, se jette dans le lac Ouinipic.

1798. d'Hudson, peut, à l'exception de la côte des Esquimaux, être appelé le pays des Knisteneaux. Quelques-uns de ces sauvages ont même pénétré à l'ouest et au sud de la rivière Rouge, ainsi qu'au sud du lac Ouinipic et du bras méridional de la Saskatchewan.

Les Knisteneaux sont d'une stature médiocre, mais bien proportionnés et d'une extrême agilité. On voit très-rarement parmi eux des hommes qui aient quelque difformité. Ils ont, ainsi que tous les autres naturels de l'Amérique septentrionale, la peau cuivrée et les cheveux noirs. Ces sauvages coupent leurs cheveux de différentes manières, suivant l'usage des tribus auxquelles ils appartiennent. Quelques-unes de ces tribus les laissent croître et flotter dans toute leur longueur, comme semble l'avoir voulu la nature.

Presque tous les Knisteneaux s'ar-

rachent la barbe ; et chez eux les per-
 sonnes de l'un et de l'autre sexe ont 1798.
 coutume de s'épiler dans toutes les
 parties du corps. Ils ont les yeux
 noirs , perçans , très-expressifs , et une
 physionomie ouverte et agréable. Ils
 attachent un grand prix à leurs orne-
 mens et à toute espèce de parure. Ils
 se peignent le visage de différentes
 couleurs (1) , et ils emploient pour
 cela beaucoup de vermillon qui con-
 traste avec les terres bleues , blanches
 et brunes , qu'on trouve dans le pays ,
 et auxquelles ils joignent quelquefois
 du charbon.

Les vêtemens de ces Indiens sont
 simples et commodes. Ils portent des
 guêtres longues et étroites , qui mon-
 tent presque jusqu'à la hanche. Une
 bande d'étoffe ou de cuir d'environ un
 pied de large et de cinq pieds de long ,

(1) C'est ce que les Français du Canada et de la
 Louisiane appellent *gratacher*. (*Note du trad.*)

1798. — enveloppe leurs reins. Elle est retenue par une ceinture, et ses bouts pendent sur le devant du corps et sur le derrière. Ils ont une veste, ou plutôt une camisole étroite qui descend jusqu'à la ceinture, et est attachée avec une bande de cuir qui se noue par-derrière. Leur coiffure est un bonnet de fourrure, où la queue de l'animal flotte et devient un ornement. Ces sauvages portent aussi quelquefois une espèce de robe ou de manteau qui leur sert, au besoin, la nuit comme le jour.

Les objets que je viens de détailler forment, avec la chaussure et les gants, tout l'habillement des Knisteneaux. Les matières qui composent cet habillement, varient suivant la saison, et consistent en peaux de daim gris préparées, en peaux de castor avec la fourrure et en étoffe de laine. Le cuir dont ils se servent est très-bien coloré et artistement brodé avec des piquants de porc-épic et des soies de daim gris.

Leurs chemises et leurs culottes sont ornées de franges et de glands. Enfin, leur chaussure et leurs gants sont également bien façonnés et brodés avec beaucoup de goût. 1798.

Les Knisteneaux portent des vêtements lorsque le besoin ou leur fantaisie le leur dictent. Mais quelquefois ils courent à la chasse, dans le tems des plus grands froids, presque entièrement nus. Ils ornent souvent leur tête de plumes de cygne, d'aigle et d'autres oiseaux ; et ils attachent à leurs oreilles et à leur cou, des cornes, des dents et des griffes d'animaux. De quelque manière qu'ils portent leurs cheveux, ils ne manquent jamais d'y mettre beaucoup de suif ou de graisse.

Les femmes sont chargées de préparer tout ce qui sert à la parure des hommes ; et quoiqu'elles aiment assez les choses qui relevent leurs charmes, il semble qu'elles attachent un plus grand prix à ce qui peut orner et

1798. faire briller les hommes. Le visage de ceux-ci est toujours peint avec beaucoup plus de soin que celui des femmes.

L'habillement des femmes des Knisteneaux , est composé des mêmes matières que celui des hommes , mais il est fait autrement. Leur chaussure est tout unie et leurs guêtres s'attachent au-dessous du genou. Elles ont une jupe , ou plutôt une robe , qui leur tombe jusqu'à mi-jambe , et se noue par-dessus les épaules avec des cordons. Il y a tout autour un collet d'environ huit pouces de large , orné d'une frange et d'une très-jolie broderie en plumes. Le bas de la robe est également garni d'une frange et agréablement peint jusqu'à la hauteur du genou. Comme cette robe est fort large , on met par-dessus une ceinture qu'on noue sur le derrière , et qui est ornée de glands.

Les femmes couvrent leurs bras avec

des manches détachées , qui sont cousues depuis le poignet jusqu'au coude ; puis relevées au-dessus de l'épaule , et ayant de longs bouts qui retombent par-derrière jusqu'à la ceinture. Quand elles se couvrent la tête , ce qui n'est pas ordinaire , elles portent une espèce de capuchon d'étoffe ou de cuir , noué sous le menton , tombant très-bas par-derrière , et attaché à la ceinture. Elles ont aussi un manteau pareil à celui des hommes. 1798.

Les femmes partagent leurs cheveux sur le sommet de la tête et les nouent derrière , ou en font de grosses boucles qu'elles laissent tomber sur les côtés. Elles aiment beaucoup les choses qui viennent d'Europe , et les préfèrent à tout ce que produit leur pays. Elles portent , ainsi que tous les autres peuples sauvages , des bracelets , des bagues , des pendants d'oreilles et des colliers. Quelques-unes d'elles se tatouent une partie du visage ,

—
1798. c'est-à-dire qu'elles se font trois raies perpendiculaires qui partent, l'une du milieu de la lèvre inférieure, les deux autres des deux côtés de la bouche, et vont parallèlement jusqu'au bas du menton. Quelquefois ces raies sont doubles.

De toutes les nations sauvages que j'ai vues en parcourant le continent de l'Amérique septentrionale, celle des Knisteneaux possède les femmes les plus jolies. Leur taille est en général très-bien proportionnée; et la régularité de leurs traits serait louée chez les peuples de l'Europe les plus délicats. Elles ont le teint moins brun que les autres femmes sauvages, parce qu'elles sont beaucoup plus propres.

Les Knisteneaux sont sujets à fort peu de maladies. La gonorrhée est celle dont ils sont le plus fréquemment incommodés; mais ils la guérissent par le moyen des simples, dont ils connaissent bien la vertu. Ils ont aussi

des flux de sang et des douleurs de poitrine. Quelques personnes attribuent ces dernières maladies à l'air froid et piquant que ces sauvages respirent ; mais je crois qu'elles sont plus souvent occasionnées par la grande quantité de viande grasse qu'ils mangent dans leurs festins , après avoir jeûné très-long-tems.

1798.

Ces sauvages sont naturellement doux et bienveillans , et ils mettent beaucoup de probité dans leurs marchés , soit quand ils ont affaire entr'eux , soit lorsqu'ils traitent avec des étrangers (1). Ils sont généreux , hospitaliers , et excessivement prévenans , toutes les fois que le funeste usage des liqueurs fortes n'a pas changé leur

(1) On les a accusés d'être voleurs ; mais on peut assurer que s'ils ont connu le vol , ce n'est que depuis que les Européens sont allés trafiquer chez eux.

1798. naturel. Ils portent l'indulgence pour leurs enfans jusqu'au dernier excès. Le père n'affecte aucun pouvoir sur ses fils ; mais il est toujours jaloux de leur apprendre tout ce qui peut contribuer à les rendre adroits chasseurs et vaillans guerriers. D'un autre côté, la mère ne néglige pas d'enseigner à ses filles les choses qu'il leur convient de savoir pour bien conduire un ménage.

Il ne paraît pas que chez cette nation, le mari mette jamais aucune distinction entre les enfans de sa femme, quoique souvent ils soient nés de différens pères. On ne regarde là comme bâtards, que les enfans nés avant que leur mère demeurât avec un homme à qui elle avait droit de donner le titre d'époux.

Les Knisteneaux ne comptent pas la chasteté au nombre des vertus, et ne croient pas que la fidélité conjugale soit nécessaire au bonheur des époux.

Cependant parmi eux , le mari punit quelquefois l'inconduite de sa femme , soit en lui coupant les cheveux ou le nez , soit même en lui ôtant la vie. Tant de sévérité provient de ce que , lorsque la femme a voulu être infidelle , elle n'a pas demandé l'aveu de son époux ; car souvent les maris troquent de femme entr'eux pour quelque tems ; et l'offre qu'ils font de leurs femmes aux étrangers qui viennent chez eux , est considérée comme un des devoirs les plus essentiels de l'hospitalité.

1798.

Lorsqu'une femme meurt et laisse une sœur sans époux , l'usage prescrit au mari de l'épouser. Le mari peut même épouser les deux sœurs à-la-fois.

Les funestes effets que les liqueurs fortes produisent chez ces sauvages , prouvent d'une manière bien frappante , que leur communication avec les peuples civilisés a été un malheur

1798. pour eux. Cependant, il faut avouer qu'ils ne nous doivent pas tous leurs vices. Ils en ont même de la nature de ceux qui répugnent le plus à l'homme qui réfléchit, entr'autres, l'inceste et la bestialité.

Lorsqu'un jeune Knisteneau se marie, il va demeurer chez le père et la mère de sa femme, lesquels, malgré cela, le traitent en étranger jusqu'après la naissance de son premier enfant. Il s'attache alors à eux plus qu'à ses propres parens, et sa femme ne lui donne plus d'autre nom que celui de *père de mon enfant*.

Parmi les Knisteneaux, les hommes ne connaissent de profession que la guerre et la chasse. Aussi le champ de bataille et les forêts sont le théâtre de leurs plus grands travaux. Ils prennent quelquefois le poisson en le perçant de leurs lances; mais la pêche avec des filets fait partie de l'occupation des femmes.

Les femmes des Knisteneaux vivent dans le même état de sujétion que celles de toutes les autres tribus sauvages (1) ; mais leur travail est moins pénible , parce qu'elles habitent les bords des lacs et des rivières. Leurs voyages ne sont pas ordinairement bien longs ; mais quand elles ont besoin d'en faire , elles se servent , en été , de canots , et en hiver , de traîneaux tirés par des chiens. Elles sont chargées des soins du ménage. Elles préparent le cuir , font les vêtemens et les chaussures , tressent les filets , plantent les tentes , ramassent le bois , vont chercher l'eau , et s'occupent de tout ce qui a rapport au manger. Quand les devoirs et les soins maternels sont ajoutés à ceux-là , on voit

1798.

(1) Chez les sauvages , ce sont les femmes qui , en voyage , charrient tous les fardeaux.

(Note du traducteur.)

— 1798. que la vie de ces femmes est une suite continuelle de travail et de peine. C'est aussi l'idée qu'elles en ont elles-mêmes ; et , par un effet de cette opinion , elles font quelquefois périr leurs filles , pour leur épargner les malheurs attachés à leur condition. Souvent elles osent se faire avorter par le moyen de simples , et elles y sont portées par plus d'un motif. Tantôt c'est par haine pour leur mari , tantôt c'est pour n'avoir pas la peine de nourrir et de soigner leurs enfans. L'on m'a assuré que ces femmes pouvaient commettre plusieurs fois cette action contre nature , sans que leur santé en fût altérée.

Les funérailles des Knisteneaux , ainsi que leurs autres principales cérémonies , commencent par l'emploi du calumet (1) et finissent par un festin. Ils vêtissent le mort de ses meilleurs

(1) La pipe.

habillemens , ou même des plus beaux —
que possède sa famille , et ils l'enter- 1798.
rent dans une fosse tapissée de bran-
chages. Ils mettent aussi dans la fosse
quelques ustensiles de ménage , et ils
placent au-dessus une espèce de dais.
Pendant cette cérémonie , on entend
de grandes lamentations. Si les parens
du mort le regrettent beaucoup , ils
coupent leurs cheveux ; ils percent
leurs cuisses et leurs bras avec des
flèches et des couteaux , et ils noir-
cissent leur visage avec du charbon.

Le corps de ceux qui se sont dis-
tingués dans les batailles , est élevé sur
des branchages , et y reste quelque
tems exposé. On a vu , dit-on , des
femmes de ces guerriers égaler le fu-
neste courage des Bramines , en se
sacrifiant aux mânes de leurs époux.

On détruit tout ce qui appartient à
celui qui meurt , et ses parens renon-
çant à leurs vêtemens , prennent en
échange quelques misérables haillons

1798.

pour couvrir leur nudité. La fête qui termine les funérailles se renouvelle ordinairement tous les ans , et est toujours accompagnée de grands élogés du mort , et célébrée avec décence. L'on peint ou l'on grave sur la tombe d'un homme les figures des animaux qui sont les symboles de sa tribu.

Un sauvage est excité à faire la guerre par divers motifs. Tantôt il veut donner des preuves de son courage , tantôt il cherche à venger , par le massacre d'un ennemi , la mort d'un parent ou de quelqu'autre personne de sa tribu. Quand une tribu a quelque raison d'entreprendre une guerre , les vieillards convoquent le peuple , afin de connaître quelle est l'opinion générale. Si cette opinion est pour la guerre , le chef annonce l'époque où il fumera le calumet sacré , cérémonie à laquelle il faut nécessairement se préparer par le jeûne et la méditation .

Le jour de cette cérémonie , la tribu se rassemble. Après avoir fumé , suivant l'usage , le chef harangue le peuple et développe les motifs de la guerre , ainsi que les mesures qu'il est nécessaire de prendre à cette occasion: Il invite les guerriers qui désirent de le suivre à fumer le calumet sacré. Ceux qui le portent à leur bouche sont dès-lors enrôlés ; et si l'opinion générale est que leur nombre ne suffit pas , on ne néglige rien pour en déterminer d'autres à s'y joindre. 1798.

Tous ceux qui assistent à ce conseil , apportent quelque offrande qui prouve leurs intentions belliqueuses , ou du moins la sincérité des vœux qu'ils font pour leur tribu ; et quand l'assemblée se sépare , tout ce qu'on a présenté est suspendu à des piquets plantés près de la place où elle s'est tenue.

Les Knisteneaux célèbrent souvent des fêtes. Il ne leur faut même pas de très-grands motifs pour cela ; une

maladie , un jeûne forcé suffisent. 1798. L'usage veut que , dans ces occasions , celui qui doit célébrer la fête annonce publiquement son dessein , et fixe le jour où il ouvrira son havresac (1) et où il fumera son calumet sacré. Une telle déclaration est considérée comme un engagement qu'on ne peut rompre sans commettre le plus horrible sacrilège.

Il y a des époques fixes , au printems et en automne , où les Knisteneaux célèbrent des fêtes longues et solennelles. Ils immolent alors des chiens , et ils choisissent pour cela ceux qui sont les plus gros et dont le poil est le plus blanc. Ils font l'offrande d'une partie considérable des divers objets qu'ils possèdent.

Le lieu de ces cérémonies est toujours une enceinte découverte , sur le

(1) Ils appellent ce havresac , le *sac des médecines*.

bord d'un lac ou d'une rivière, et le plus élevé qu'il est possible, afin que les passans l'aperçoivent facilement et viennent y faire des offrandes. 1798.

Les Knisteneaux ont, à l'égard de ces dons, une coutume qui leur est particulière. Si un étranger, ou quelqu'un de leur tribu, passe à côté du lieu où sont les offrandes, et qu'il ait besoin d'une partie de ce qui est exposé, il peut la prendre, pourvu qu'il mette à la place une autre offrande, quelque moins précieuse qu'elle soit. Mais toucher à une de ces offrandes sans nécessité est, suivant leur expression, l'insulte la plus grave qu'on puisse faire au grand maître de la vie, qui est l'objet de leur adoration.

Les sacrifices particuliers se font dans les maisons. Celui qui veut en faire un, ôte de chez lui tout ce qu'il a, et met à la place des branchages verdoyans. Il ôte aussi le feu et

1798.

les cendres, brise son foyer, et après en avoir construit un autre avec de la terre fraîche, allume un nouveau feu. Il reste alors seul dans la maison. Il étend un morceau d'étoffe neuve ou une peau de rat bien peinte, sur laquelle il ouvre son havresac, et en ôte tout ce qu'il y a. Le havresac contient diverses choses; la principale est une figure sculptée d'environ huit pouces de long. Elle est couverte de duvet sur lequel est fortement attaché un morceau d'écorce de hêtre, et le tout est enveloppé avec une bande d'étoffe rouge et bleue, qui en fait plusieurs fois le tour. Cette petite figure est regardée comme une espèce de dieu pénate, et par conséquent très-révé-
rée.

Après cette figure, l'objet le plus précieux du havresac est le casque de bataille, orné de plumes d'oiseaux rares et de griffes d'aigle et de castor, et auquel sont, en outre, suspendues

autant de plumes que le guerrier a tué d'ennemis. Les autres choses que renferme le havresac, sont un morceau de rouleau de tabac du Bresil, des racines, des simples dont les sauvages connaissent les vertus médicinales, et une pipe.

—
1798.

Le calumet est placé sur deux petites fourches de blois plantées en terre, et les autres articles sont étalés sur l'étoffe ou la peau de rat. Alors le maître de la maison fait appeler l'homme qu'il estime le plus, et le fait asseoir vis-à-vis de lui; puis il ajuste la pipe au calumet et la charge. On a de petites pinces de bois pour prendre le feu, et une épingle à double pointe pour ôter de la pipe le tabac qui n'est point consumé.

Lorsque les cérémonies préparatoires sont achevées, les hommes s'assemblent dans la maison, et on permet quelquefois aux femmes d'y entrer comme humbles spectatrices.

1798. Tous observent un silence religieux. Le *michiniouais* (1) prend la pipe, l'allume et la lui présente. Ce dernier, qui est debout, la reçoit et la tient avec ses deux mains. Aussitôt il se tourne vers l'orient, et ayant aspiré un peu de fumée, la souffle, à deux ou trois reprises, de ce côté. Il observe la même cérémonie pour les trois autres points cardinaux, et pendant tout ce temps-là ses yeux sont fixés vers le ciel. Tenant le calumet par le centre, avec trois doigts de chaque main, il le balance à l'est et le fait tourner en l'air comme pour décrire un cercle. Il l'élève et le balance encore dans plusieurs autres directions, et ensuite il le pose sur les petites fourches.

Il harangue alors les spectateurs, pour leur expliquer les motifs qui l'ont

(1) C'est le titre que porte dans ces fêtes l'ami ou l'assistant de celui qui les célèbre.

engagé à les rassembler ; et il termine son discours , en adressant au maître de la vie , des actions de grâces sur ses bienfaits et sa miséricorde , et en le priant de les leur continuer. 1798.

Quand cette harangue est prononcée , l'orateur s'assied , et tous ceux qui sont présents lui témoignent leur approbation et le remercient par un *ho* , qui dure très-long-tems. Le michiniouais reprend le calumet et le met à la bouche de son ami , qui , après en avoir aspiré et exhalé trois fois la fumée , répète une courte prière , et fait le tour de l'assemblée , en commençant du côté de l'est. Chacun lui fait un compliment analogue à la cérémonie , et pendant ce tems-là le calumet est achevé de fumer. Le maître de la maison le fait tourner trois fois autour de sa tête , et le replace sur les fourches. Ensuite il remercie les spectateurs d'avoir assisté à la cérémonie , et leur désire , ainsi qu'au reste de la

tribu, de la santé et une longue vie.
1798. La cérémonie du calumet précède l'exécution et la discussion de toutes les affaires de conséquence; et l'on y apporte plus ou moins de pompe, mais toujours beaucoup de décence et de gravité. Voici ce qui prouve les avantages de ce rite.

Lorsqu'un chef désire de connaître les sentimens qu'il inspire à sa tribu, ou qu'il veut appaiser les querelles de quelques-uns des siens, il annonce qu'il a l'intention d'ouvrir le sac des remèdes, et de fumer le calumet sacré. Alors quiconque conserve de l'animosité contre l'une des personnes qui forment l'assemblée, n'ose porter le calumet à sa bouche; car cette cérémonie impose le devoir de pardonner à tous ceux avec qui on la célèbre, devoir qui n'est jamais violé.

Personne, dans ces occasions, ne peut se dispenser de se rendre à l'assemblée; mais on peut éviter de pren-

dre part aux cérémonies, en disant pour excuse, qu'on ne s'y est point préparé par les purifications nécessaires. Un homme qui a approché sa femme ou toute autre depuis moins de vingt-quatre heures, est censé être dans un état d'impureté qui ne lui permet pas de toucher au calumet. 1798.

Tout marché, tout engagement que les rites du calumet ont solemnisé, ne peut jamais être rompu. Le sauvage qui en entreprenant un voyage, donne le calumet pour gage de son retour, ne connaît rien qui puisse le dispenser de venir le reprendre (1).

Quand le chef d'une tribu se propose de donner un repas, il envoie à chacune des personnes qu'il veut y voir assister, une plume ou une bu-

(1) Il faut avouer, avec douleur, que depuis quelque tems, les sauvages observent moins scrupuleusement les devoirs que leur impose la cérémonie du calumet. (*Note de l'auteur*).

1798. chette, pour marque d'invitation. Le jour fixé, les convives apportent, chacun un plat de bois et un couteau, et ils prennent place, suivant leur âge, aux deux côtés du chef, qui est assis. On allume le calumet, et le chef partage également entre les convives ce qu'il y a à manger. Pour lui, tandis qu'ils satisfont leur appétit, il entonne une chanson en s'accompagnant de son tambourin, ou de son *chischi-quoi* (1). Le convive qui a le premier achevé de manger, est considéré comme le plus digne d'éloge; et s'il y en a quelqu'un qui ne puisse pas achever sa portion, il engage ses amis à l'aider; il leur offre en récompense, de la poudre, du plomb, et du tabac.

Il est nécessaire d'observer que dans ces fêtes, le repas est toujours précédé par le sacrifice de quelques morceaux de viande, ou d'un peu de liqueur

(1) Espèce de crecelle.

qu'on répand sur la terre, ou qu'on jette dans le feu.

1798.

Les festins diffèrent suivant les motifs qu'on a de les donner. Quelquefois la portion de chaque convive peut être mangée en deux heures ; mais quelquefois aussi , on lui sert assez de viande pour le nourrir pendant une semaine , quoiqu'elle doive être consommée en un jour. Dans ces occasions on trouve très-difficilement des aides ; et cependant il faut tout manger , quelque tems qu'on y emploie. Il est de ces festins , où , par un accord plus raisonnable , les convives peuvent emporter une partie de ce qu'on leur a servi , et la manger chez eux. On prend toujours grand soin de brûler les os , après les avoir dépouillés de leur viande ; car si les chiens y touchaient , ce serait une profanation.

Les festins publics se donnent comme les autres , mais avec un peu plus de cérémonie. Plusieurs chefs se chargent

— 1798. de fournir les provisions nécessaires, de faire arranger le lieu du festin, et d'y présider. Là, les convives s'entre-
tiennent des intérêts de la tribu, ra-
content les grandes actions de leurs
pères, et excitent la jeunesse à suivre
l'exemple de ces héros. Dans ces fes-
tins publics on ne sert que des viandes
sèches, car il serait impossible de pré-
parer assez de viande fraîche à-la-fois
pour régaler toute une tribu, quoique
les femmes et les enfans n'y soient
point admis.

De pareils repas se donnaient au-
trefois à la suite des funérailles des
guerriers, ainsi que dans les fêtes an-
nuelles célébrées en l'honneur des
morts : mais depuis quelque tems cette
coutume est tombée en desuétude, et
je n'ai jamais eu occasion de la voir
observer.

Il n'est pas permis aux femmes d'en-
trer dans l'enceinte où l'on célèbre
les fêtes religieuses. Mais elles chan-

tent et dansent tout autour, et quelquefois leur chant règle la cadence des musiciens qui sont en-dedans; ce qui forme un concert assez agréable. 1798.

Les Knisteneaux comptent le tems que durent leurs voyages, non d'après le nombre des jours, mais d'après le nombre des nuits qu'ils y emploient. Ils divisent l'année par lunes; mais en cela ils ne sont nullement exacts, parce qu'ils ne comprennent point dans leur calcul, les jours excédents.

Les noms qu'ils donnent aux lunes, sont analogues aux diverses saisons. Voici ces noms avec leur signification, et les mois du calendrier Grégorien, qui y ont rapport.

Atheïky e pichim . . .	La lune de la grenouille	mai.
pinçu e pichim	la lune où l'oiseau commence à pondre	juin.

1798.	aupascen o pichim . . .	la lune où l'oiseau jette ses plumes:	juillet.
	aupahou o pichim . . .	la lune où le jeune oiseau com- mence à voler.	août.
	ouaskiskou o pichim. . .	la lune où l'élan commence à a- voir des cornes.	sept.
	ouisac o pichim.	la lune des amours de l'élan . . .	octob.
	thithigon piouai o pichim.	la lune des gelées blanches.	} nov.
	kouskatinayoui o pichim.	la lune de la glace.	
	paouatchicananasis o pichim.	la lune des coups de vent	déc.
	kouchapaouasticanoam o pichim.	la lune du grand froid	janv.
	kichi pichim	la grosse lune ou la vieille lune . .	fév.
	mickysioue pichim . . .	la lune de l'aigle...	mars.
	niscas o pichim.	la lune de l'oie . . .	avril.

• Les Knisteneaux connaissent les vertus médicinales des simples, et ils emploient souvent avec succès dans leurs maladies, les racines des plantes et l'écorce des arbres. Mais les prétendus sorciers qui, chez eux, se sont emparés de l'art de guérir, y mêlent

beaucoup de jongleries , et font un — grand mystère de leurs connaissances. 1798.

Pour les maladies ordinaires , ils emploient bien les purgations et les lavemens ; mais lorsqu'ils font des opérations chirurgicales et qu'ils pansent des plaies , ils prétendent que leur succès dépend beaucoup des simagrées magiques dont ils les accompagnent.

Lorsque le froid ou le pressement de la chaussure occasionnent une ampoule au pied de quelqu'un , ils l'ouvrent aussitôt , et y appliquent une lame de couteau bien chaude , qui fait beaucoup souffrir , mais guérit promptement. Une pierre pointue et bien aiguisée leur sert pour saigner , ainsi que pour faire des scarifications dans les meurtrissures et les enflures. Ils croient que le meilleur remède pour les foulures ou les entorses , est la fiente d'un animal qui vient d'être tué. Les remèdes de la médecine européenne ont un grand prix à leurs yeux ;

— 1798. mais ils ignorent l'art de les employer à propos. Ceux que les Anglais leur fournissent, sont l'objet d'un trafic considérable.

L'un de leurs nombreux préjugés, c'est de croire que les vapeurs qui s'élèvent et restent suspendues au-dessus des marais, sont les âmes des personnes nouvellement mortes. Ils s'imaginent aussi, que lorsqu'un homme est enterré sans qu'on mette avec lui tout ce qui lui a appartenu, son esprit revêt une forme humaine, et se montre sur les arbres les plus près de sa maison. Ils disent qu'alors cet esprit tient un fusil à la main, et qu'il ne pourra jouir du repos qu'après que les objets qu'il réclame auront été déposés dans sa tombe.

V O C A B U L A I R E (1)

De la langue algonquine et de celle des Knisteneaux.

	KNISTENEUX.	ALGONQUINS.
Le bon esprit ,	Ki jai manitou ,	Ki jai manitou.
le mauvais esprit ,	matchi manitou ,	matchi manitou.
homme ,	ethini ,	inini.
femme ,	esquoïs ,	ich-quoïs.
mâle ,	nap hieu ,	aquoïsi.
femelle ,	non-guensé ,	non-guensé.
enfant ,	a ouasch isch ,	abi-nont-chen.
la tête ,	oustiquoïn ,	o'chiti-goïne.
le front ,	es caa tick ,	o catick.
les cheveux ,	oueskiki ,	ouinessis.
les yeux ,	es kis ock ,	oskingick.
le nez ,	oskiouin ,	ochingiouane.
les narines ,	ou-tith-ie-go-mou ,	ni-dé-ni-gouame.
la bouche ,	o tonné ,	o tonné.
mes dents ,	ouip-pit-tah ,	nibit.
la langue ,	otai thani ,	o-tai-nani.
la barbe ,	michitouné ,	o michitoun.
la cervelle ,	ouith-i-tip ,	aba-é-ouinikan.
les oreilles.	o to-ie-gié.	o ta-ouagané.
le cou ,	o ki-o ,	o quoi-gan.
le gosier ,	o kout-tas gy ,	nigon-dagané.
les bras ,	o nisk ,	o nic.

(1) J'ai écrit d'après la prononciation, non d'après l'orthographe anglaise. (*Note du traducteur.*)

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

les doigts ,	tché-tchi ,	ni-nid-giné.
les ongles ,	ouos-kos sia ,	os kingé.
le côté ,	os-spig-gi ,	nigon-dagané.
mon dos ,	no pis kouan ,	nipiquoïni.
mon ventre ,	naltai ,	ni-mi-sat.
les cuisses ,	o povam ,	obouathé.
mes genoux ,	no chi-quoïn-nah ,	ni-gui-tick.
les jambes ,	nosk ,	ni gatté.
le cœur ,	o thi ,	o thai.
mon père ,	nou-la-ouic ,	nossai.
ma mère ,	nigah ouei ,	nigah.
mon fils ,	nigousis ,	nigouissés.
ma fille ,	nitanis ,	nidaniss.
mon frère aîné ,	ni-stess ,	nis-a yen.
ma sœur aînée ,	ni-miss ,	nimissain.
mon grand'père ,	ni-mou-choum ,	ni-mi-chomiss.
ma grand'mère ,	n'o-koum ,	no-co-miss.
mon oncle ,	n'o'ka-miss ,	ni-ni-michomen.
mon neveu ,	ni-tou-sim ,	ni-do-gim.
ma nièce ,	ni-tou-sim-esquoïs ,	ni-do-gim-équoïs.
ma belle-mère ,	ni-sigoussé ,	ni-sigoassiss.
mon beau-frère ,	nistlah ,	ni-tah.
mon compagnon ,	ni ouit-chi-ouagan ,	ni-ouitchi-ouagan.
mon mari ,	ni- nap -pem ,	ni-na-bem.
le sang ,	mith-cou ,	misquoï.
un vieillard ,	chi- nap ,	aki-ouin-si.
je suis fâché ,	ni-kis-si-ouasch-en ,	nis-katissiouayne.
je crains ,	ni-gous-tou ,	nisest-goussé.
la joie ,	ni-hia-ta-tom ,	mamoud guikisi.
l'ouïe ,	péthom ,	oda-ouagan.

KNISTENE AUX. ALGONQUINS.

une trace ,	mis conna ,	pémi ka-onoïs.
le chef ,	haukimah ,	kitchi-onodis.
un voleur ,	kismouthesk ,	ki-moutiské.
excrément ,	mieyi ,	maoui.
un buffle ,	maoustouchi ,	pitchiki.
un furet ,	sigaus ,	chingaouss.
un putois ,	chikak ,	chi-kâk.
un élan ,	maoustouchi ,	michaï-ouoï.
un renne ,	attick ,	atick.
un daim ,	attick ,	oua-ouaskouesch.
un castor ,	amisk ,	amic.
un louveteau ,	koui-koua-katch ,	kouin-quoagki.
un écureuil ,	ennekouachas ,	otchi-ta-mou.
un mink , (1)	sa-koua-sione ,	chaugaoutch.
une loutre ,	nekick ,	ni-guick.
un loup ,	mayégan ,	maïgan.
un lièvre ,	ouapaoucé ,	ouapaoucé.
une martre ,	ouappistan ,	ouabitchinsé.
un rat ,	maousouah ,	moussé.
un ours ,	maskoua ,	mackoua.
un fisher ,	ouijask ,	od-gisk.
un lynx ,	pichioa ,	pichaou.
un porc-épic ,	cau-kouah ,	kack.
un renard ,	ma-kisieu ,	ouagaouché.
un rat musqué ,	ouajask ,	oua-jack.
une souris ,	abicouchis ,	ouaï-oua-bi-gounogé.

une femelle de buffle , nochi-maoustouchi. kotchéna pitchik.

la viande , ouias , oui-ass.

(1) Petite espèce de loutre.

KNISTENEUX. ALGONQUINS.

un chien ,	atim ,	ani-maousé.
un aigle ,	makousione ,	mi-gouisis.
un canard ,	si-sip ,	chi-sip.
un corbeau ,	ca-caukieu ,	ka-kak.
un cygne ,	ouapisieu ,	oua-pé-sy.
un coq-d'Inde ,	mess-seï-thieu ,	mississai.
des faisans ,	okess-kieu ,	ajack.
un oiseau ,	péthésieu ,	pi-na-sy.
une outarde ,	niscag ,	nic-kack.
une pie blanche ,	oucy-ouoïs ,	ouoi-ouoïs.
une pie grise ,	pestasisch ,	pos-ta-kisk.
une perdrix ,	pithieu ,	pen-aïnsé.
une poule d'eau ,	tchikonibisch ,	tchi-koui-bis.
une colombe ,	o mi-mie ,	o mi-misa.
des œufs ,	oua-ouah ,	oua-oueni.
du poisson ,	kinongé ,	Ki-cans.
un brochet ,	kinongé ,	kinongé.
une carpe ,	na-maï-bin ,	na-mi-biné.
un esturgeon ,	na-maï ,	na-maïou.
un poisson blanc ,	aticaming ,	aticaming.
un brocheton ,	oc-cha ,	oh-ga.
le frai du poisson ,	ona-quon ,	oua-quock.
les nageoires ,	tchi-chi-kan ,	o nidgi-gan.
une truite ,	naï-gaousé ,	na-men-gaousé.
une écrevisse ,	a-thag-gie ,	a-cha-kens-cha-koué.
une grenouille ,	athick .	o ma-ka-ki.
une guêpe ,	a-mou ,	a-monn.
une tortue ,	mikinack ,	mi-ki-nack.
un serpent ,	kinibick ,	ki-naï-bick.
une anguille ,	oscagick ,	ma-gosé.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

un briquet ,	appet ,	scaoulegan.
du bois de chauffe ,	mitch-tah ,	missané.
un berceau ,	teckinigan ,	tickinagan.
un poignard ,	la comagau ,	na-ba-ké-gou-man.
une flèche ,	{ augouk ,	{ mettik-kanouins.
un hameçon ,	{ ataouché ,	{ mancton mikouis-
	quoskouipichican ,	kané.
une hache ,	chigaïgan ,	ougagvetté.
un pendant d'oreille ,	tchikisébisaoun ,	na-betchi-bi-saaou.
un peigne ,	sicahoun ,	pin-ack-ouan.
un filet ,	athabé ,	assap.
un arbre ,	mistick ,	miti-coum.
du bois ,	mistick ,	mitik.
une pagaie ,	aboï ,	aboui.
un canot ,	tchimau ,	s-tchimau.
l'écorce du bouleau ,	ouasquoï ,	ouig-nass.
de l'écorce ,	ouasquoï ,	on-na-guegi.
du bois de teinture ,	paousagan ,	sa-ga-lagan.
une feuille ,	népéchah ,	nibitché.
l'herbe ,	masquosi ,	masquosi.
des framboises ,	miskonimeïnac ,	miskoui-meïnac.
des fruits ,	o'taï-é-minac ,	o'taï-é-minac.
des cendres ,	pecaoutch ,	pengoui.
le feu ,	scaou-taï ,	scaou-taï.
des raisins ,	chomenac ,	chomenac.

KNISTENEUX. ALGONQUINS.

des groseilles ,	Kisigiouin ,	Ki-si-gahi-ouin.
le brouillard ,	pakichihaou ,	a-ouinni.
du limon ,	asous-ki ,	a-chiski.
un chemin ,	mescanah ,	mickanan.
l'hiver ,	pipaoun ,	pipone.
une île ,	ministik ,	miniss.
un lac ,	sagayigan ,	sagayigan.
le soleil ,	pisim ,	Kigis.
la lune ,	tibisca-pisim (1) ,	dibic-kigis.
le jour ,	Kigigah ,	Kigi-gatté.
la nuit ,	tibisca ,	dibic-kauté.
la neige ,	Kaouna ,	so-koui-po.
la pluie ,	Kimiouoïn ,	Ki-mi-ouoïni.
la sécheresse ,	piouan ,	pi-ouoïné.
la grêle ,	chés-igan ,	mi-koua-mensan.
la glace ,	meskouaming ,	mi-kouam.
la gelée ,	akouatin ,	gas-ga-tin.
la brume ,	picasyaou ,	an-quo-et.
l'eau ,	nepec ,	nipeï.
le monde ,	messé-asky (2) ,	missi-atcky.
une montagne ,	ouatchie ,	ouatchivé.
la mer ,	kitchi-kitchi-ga- ming ,	kitchi-kit-chi-ga- ming.
le matin ,	kikouichipé ,	Kiki-jep.
midi ,	abetah kouicheïk ,	na ock quoi.
portage ,	ounigam ,	aounigam.

(1) Ces mots signifient littéralement, *la nuit du soleil*.

(2) Toute la terre.

KNISTENE A U X. ALGONQUINS.

une source ,	minousconing ,	mino ka ming.
une rivière ,	sipie ,	sipi.
un écueil ,	baonastik ,	baouetick.
un ruisseau ,	sipisis ,	sipi oués tchin.
le sable ,	thocass ,	ni gaoué.
la terre ,	askie ,	ach-ki.
une étoile ,	attack ,	anang.
le tonnerre ,	pithousieu ,	ni mi ki.
le vent ,	thoutinn ,	no tayne.
le calme ,	athaouostinn ,	a-no-a-tayne.
la chaleur ,	kouichipoï ,	aboïcé.
le soir ,	ta kachiké ,	o'n-a-gouché.
le nord ,	kionoitinn ,	ké-ouoitinac.
le sud ,	saouina ouon ,	cha-oua-na-ouang.
l'est ,	cochakastak ,	ouaba-no-no-tayne.
l'ouest ,	pakouisimo ,	pangouis-chi-mo.
demain ,	ouabank ,	ouabang.
un os ,	oskann ,	oc-kann.
du bouillon ,	michim-ouaboï ,	thabaoub.
une fête ,	mia-koua-sie ,	oui - cen - koni - ouayne.
la graisse ,	} pimis.	pimi-taïs.
l'huile ,		
de la moëlle.		
grasse ,	oscan-pimis.	osca-pimi-taïs.
un nerf ,	asttis ,	attiss.
une maisonnette ,	ouig-ouam ,	oui goui-ouam.
un lit ,	né-pa-ouion ,	né-pai-ouayne.
dedans ,	pendog-ké ,	pendig.
une porte ,	skouandam ,	skouandam.

KNISTENE AUX. ALGONQUINS.

un plat ,	othagan ,	o'na-gann.
une forteresse ,	ouasgaigan ,	oua-koni-gann.
un traîneau ,	tabanask ,	otabanac.
une ceinture ,	poquoatchoun ,	ketché-pisou.
un bonnet ,	astotinn ,	pé-matinang.
des chaussons ,	achikan ,	a-tchi-gan.
une chemise ,	papakiouyan ,	pa-pa-ki-ouïan.
un habit ,	papisé-co-ouagan ,	pa-pisé-co-ouagan.
une couverture ,	ouapé-oui-yang ,	ouapé-oui-yan.
du drap ,	maneto-ouéguinn ,	maneto-ouéguinn.
du fil ,	assabab ,	assabab.
des jarrettières ,	tchi-ki-bisoun ,	ni-gaské-tasé-bisaon.
des gants ,	astissak ,	medgicaduayne.
des souliers ,	maskisinn ,	makisinn.
un sachet à tabac ,	keuskouétagan ,	kaskoué-petagan.
une corde pour porter des far- deaux ,	} apisan ,	apican.
aller droit ,	goi-ask ,	goi-ack.
une médecine ,	mas-ki-kie ,	macki-ki.
rouge ,	més-coh ,	més-cooua.
bleu ,	} kascoutch ,	o-jaoués-cooua.
noir ,	ouabisca ,	ouabisca.
blanc ,	sa-oua ,	o-jaoua.
jaune ,	tchibaticouaré ,	o-jaoués-cooua.
verd ,		o-jaoués-cooua.
brun ,		o-jaoués-cooua.
gris ,		
laid ,	matché-na-gousieu ,	maous - caounou- gousé.

KNISTENE AUX. ALGONQUINS.

beau ,	cataouasisieu ,	nam-bisa.
joli ,	kisi-saouénogan ,	quoi-natch.
sourd ,	nima-petom ,	ka-ki-be-tchaï.
bienveillant ,	mitioachinn ,	oni-tchichin.
une femme en- ceinte ,	paa-ouie ,	and-gioko.
gras ,	outinieu ,	oui-ni-noé.
gros ,	moskikilié ,	mescha.
petit ,	abisachieu ,	agou-tchin.
long ,	kin-ouain ,	kini-oua.
court ,	tchémassisch ,	tackosi.
la peau ,	oui-yan ,	oui-yan.
rousse ,	mascaoua ,	{ ma-tché-caoua.
		{ mas-caotisé.
poltron ,	sagata-hau ,	tcha-gaoutai-yé.
faible ,	nitha-misieu ,	tcha-gaousi.
maigre ,	matha-oua ,	ka-oua ka-tosa.
brave ,	nima-goustau ,	san-koui-taïgé.
un jeune homme ,	oskouinegouisch ,	oskinigoui.
froid ,	kisinn ,	kisinan.
chaud ,	kit-cha-taï ,	kitchataï.
le printemps ,	minouskaming ,	mino-kaming.
l'été ,	nibienn ,	nibikoui.
une cascade ,	tago-ouagong ,	tago-ouag.
un ,	peyak ,	pé-tcheik.
deux ,	nichieu ,	nigé.
trois ,	nischtaou ,	nis-ouois.
quatre ,	niouai ,	ni-au.
cinq ,	ni-annan ,	na-nan.
six ,	nigaou-la-ouesic ,	ni-gaouta-ouasouois.

KNISTENE A U X. ALGONQUINS.

sept,	nisch-ouoisic ,	nigi-ouasouois.
huit,	jannanieu ,	chi-ouasouois.
neuf,	chak ,	chang-ouasouois.
dix,	mitatat ,	mit asouois.
onze ,	peyac-osap ,	mit asouois , hatchi , petcheïk.
douze ,	nichieu-osap ,	mit-asouois , hatohi , nigé ,
treize ,	nichtou-osap ,	mit-asouois , hatchi- nisouois.
quatorze ,	ni-ouai-osap ,	mit-asouois , hatchi , ni-au.
quinze ,	niannan-osap ,	mit-asouois , hatchi , nanan.
seize ,	nigaoutaouoisic-osap ,	mit-asouois , hatchi , negaoutaouasoltoi.
dix-sept ,	nisch-oueric-osap ,	mit asouois , hatchi- nigi-ouasouois.
dix-huit ,	jannanieu-osap ,	mit-asouois , hatchi , chisouasois.
dix-neuf ,	chack-osap ,	mit-asouois , hatchi , chang-asouois.
vingt ,	uichieu-mitenah ,	nigeta-nan.
vingt-un ,	nichieu - mitenah - peyac-osap ,	nigeta-nan , hatchi- petchic.
vingt-deux ,	nichieu - mitenah - nichieu-osap ,	
trente ,	nischtou-mitenah ,	nisouois-mitanan.
quarante ,	niouai-mitenah ,	niau-mitanan.
cinquante ,	nianuan-mitenah ,	nanan-mitanan.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

soixante ,	negaouta - ouoisic- mitenah ,	nogaouta - ouas- ouois-mitanan.
soixante-dix ,	nisch - ouoisic - mi- tenah ,	nigi - ouas - ouois mitanan.
quatre-vingts ,	janna-ieu-mitenah ,	chi - ouas - ouois - mitanan.
quatre-vingt-dix ,	chack-mitenah ,	chiang - ouas - ouois- mitauan.
cent ,	mitana-mitinah ,	ningaoutouack.
deux cents ,	nichieu - mitena - a- mitenah ,	nigé-ouack ,
mille ,	mitenah - mitena - mitenah ,	Kitchi-ouack.
premier ,	nican ,	nitam ,
dernier ,	skouayatch ,	chakoua-yanké.
plus ,	minah ,	aoua-tchi-minn.
mieux ,	athiouack-mitaoua- chin ,	aoua - tchi - minn - o- nitchi-chen.
meilleur ,	athiouack-mitaoua- chin ,	Kitchi-o-nitchi- chin.
je ,	} nitha ,	ninn.
moi ,		
toi ,	Kitha ,	Kinn.
vous ,		
eux ,	ouitaoua ,	ouin-na-oua.
nous ,	nitha-oua ,	nino-oua.
mon ,	} nitayan ,	nida-yam.
mien ,		
vôtre ,	Kitayan ,	Kita-yam.
qui ,		au-oui.

KNISTENEAX. ALGONQUINA.

que ou lequel ,	ouoïné ,	kigoï-ninn.
quoi ,		oua.
son , sien ,	} otayan ,	otayim-mis.
sa , sienne ,		
tout ,	kakithau ,	kakenan.
quelque ,	pey-peyac ,	pey-pitchic.
le même ,	} tabescaoutch ,	mi-ta-yotché.
la même ,		
tout le monde ,	missi-acçi-ouanke ,	michiouai-asky.
tous les hommes ,	kakithau-ethi-nyock ,	missi-inini-ouock.
davantage ,	minah ,	mina-oua.
de tems en tems ,		nanni - gaouten- guoué.
quelquefois ,	aï-as-co-pouco ,	
rarement ,		ouica-ac-ko.
arriver ,	ta-caoutchin ,	ta-gaoutchin.
battre ,	o tamaha ,	packit-aïs.
brûler ,	mistascasou ,	itcha-kouiso.
chanter ,	nagamaoun ,	nagam.
couper ,	kiskouichan ,	kouï-kouï-jan.
cacher ,	katann ,	kaso-taoué.
couvrir ,	ackoua-haoun ,	ako-na-ouné.
croire ,	ta boïtam ,	tai-boïtam ,
dormir ,	nepan ,	ni-pann.
disputer ,	ki-ko-mi-touock ,	ki-kouai-di-ouayne.
dauser ,	nemaito ,	nimic.
donner ,	mith ,	mih.
faire ,	o gitann ,	ogi-taoué.
manger ,	ouisinié ,	ouisini-ouinn.
mourir ,	nipieu ,	ni-po-ouen.

KNISTENEUX. ALGONQUINS.

oublier,	ouinné kikisieu,	ouoi-ni-mi-kaw.
parler,	athimetak-caousté,	aninn-ta-gaousé.
pleurer,	mantow,	ma-oui.
rire,	papiou,	pa-pé.
s'asseoir,	nimatappé,	na-ma-tapé-ouinn.
marcher,	pimaoutais,	pimaoussaï.
tomber,	packisinn,	pangouichinn.
travailler,	ah teuskieu,	anokeh.
tuer,	nipahaw,	nichi-ouoés.
vendre,	ataouoin,	ata-ouoïs.
vivre,	pimatisé,	pimatis
voir,	ouasam,	ouab.
venir,	astamoteh,	pitta-si-maouss.
assez,	egothigog,	mi-mi-nic.
des pleurs,	mantiau,	ambai-ma-ouita.
il grêle,	chisiagan,	sai-sai-gaun.
voilà,	} ayaoua,	aya-ouan.
voilà quelque,		koui-mi-ouoin,
Il pleut,	ouois-ouabank,	Koui-mi-ouoin.
après-demain,	anaoutch,	oués-ouabang.
aujourd'hui,	netoï,	non-gom,
ailleurs,	mitchett,	ouoité.
beaucoup,	pitchiskoua,	ni-bi-oua.
tout-à-l'heure,	kouitipeh,	pitchinak.
prendre courage,	chébas,	ouaï-oui-bé.
ce matin,	tibiscag,	chai-bas.
cette nuit,	espiming,	di-bi-cong.
en haut,	tabasisch,	o kitchiaï.
en bas,	taboï-y,	a na maï.
vraiment,		ni-da-ouatché.

KNISTENEAUX. ALGONQUINS.

déjà,	sachay,	cha-chayé.
encore,	mina,	mina-oua.
hier,	taçaouchick,	pitchinago.
loin,	ouatho,	ouassa.
près,	kouichi-ouoac,	paichou.
jamais,	nima-ouecatch,	ka-oui-ka.
non,	nima,	ka-ouayne.
oui,	ah,	inn.
bientôt,	pa-nima,	pa-nimä.
toujours,	ka-ki-kie,	ka-koni-nick.
hâtez-vous,	kouétepeh,	nigouim.
depuis long-tems,	miouaïcha,	mon-ouïcha.

Sur les Chipiougans.

LA nation des Chipiougans est très-nombreuse. Ces sauvages prétendent que tout le pays qui s'étend entre les parallèles des 60^e et 65^e deg. de latit. nord, depuis le 100^e jusqu'au 110^e deg. de longit. occidentale, leur appartient. Ils ont une langue abondante, très-difficile à apprendre, et divisée en plusieurs dialectes que parlent les diverses tribus (1) qui habitent les vastes contrées dont je vais indiquer les limites.

La ligne que forment ces limites commence au fort Churchill, et suit le pays des Knisteneaux, le long du Missinipi jusqu'à l'île à la Crosse. Elle

(1) Environ huit cents hommes de ces tribus viennent trafiquer dans les factoreries anglaises, et se servent alors de quelques mots qu'ils ont appris de la langue des Knisteneaux.

1798. traverse le lac des Buffles , le lac de la Rivière et le portage de la Loche ; puis elle descend avec la rivière de l'Elan dans le lac de Montagnes et va droit à l'ouest joindre la rivière de la Paix. Elle remonte cette rivière jusqu'à sa source et se prolonge jusqu'aux eaux de la Colombia , qu'elle suit jusqu'à la latitude de 52 deg. 24 min. nord (1).

Là les Chipiougans sont bornés par le territoire de la nation des *Athnas*, ou *Tchins*. Leur ligne de démarcation s'étend alors directement à l'ouest jusqu'à la mer. La côte voisine est occupée par une peuplade qui parle la même langue qu'eux et leur doit son origine (2). Il n'y a pas de doute qu'ils ne se soient étendus vers l'est. On sait

(1) A 122° 54' de longit. occidentale.

(2) La côte du nord-ouest est habitée par les Eskimaux ; et celle de l'océan pacifique, par une nation qui n'a rien de commun ni avec les Eskimaux, ni avec les Chipiougans.

qu'une de leurs tribus se tient près des sources de la Saskatchewan; mais je ne peux dire jusqu'où vont leurs possessions dans les montagnes rocheuses du côté de l'orient. 1798

J'ai dit plus haut que la nation des Chipiouvans était très-nombreuse; cependant leur population ne me paraît pas proportionnée à la grande étendue de leur territoire, et il faut sans doute l'attribuer en partie aux ravages de la petite vérole, dont on trouve encore des traces sur presque tous les points du nord-ouest de l'Amérique.

Les Chipiouvans ont des idées très-singulières sur la création du monde. Ils croient que le globe n'était autrefois qu'un vaste océan, et qu'il n'y avait d'être vivant dans l'univers qu'un puissant oiseau dont les yeux étaient de feu, les regards des éclairs, et le mouvement des ailes un éclatant tonnerre. Il descendit, disent-ils, sur

— 1798. l'océan , et aussitôt qu'il le toucha , la terre s'élança au-dessus des eaux et y demeura en équilibre. L'oiseau fit alors sortir de la terre tous les êtres divers qui la peuplent , à l'exception des Chipiougans qui naquirent d'un chien. Aussi ils ne font point usage de la chair de cet animal , et ils ont en horreur les nations qui en mangent. Leur bizarre tradition ajoute qu'après l'œuvre de la création , l'oiseau fit une flèche qui devait être conservée avec soin , et à laquelle il n'était même pas permis de toucher , mais que les Chipiougans eurent l'imprudence sacrilège de l'emporter ; ce qui irrita tellement l'oiseau , que dès-lors il cessa de se montrer.

D'après une autre tradition , les Chipiougans sont persuadés qu'ils sortent d'un autre pays que celui où ils sont ; qu'ils laissèrent dans leur terre natale une nation perverse qui l'habitait avec eux ; et qu'en la quittant , ils

traversèrent un lac fort long, fort étroit, rempli d'îles et d'écueils. Ils ajoutent qu'ils eurent singulièrement à souffrir dans la route, parce qu'ils la firent pendant l'hiver, et qu'il y avait beaucoup de neige et de glace. Ils abordèrent près de la rivière du Cuivre, où, selon eux, le sol était entièrement couvert de ce métal, qui se trouve maintenant caché par un amas de terre de la hauteur d'un homme. 1798.

Ils croient que dans les premiers tems, leurs pères vivaient jusqu'à ce qu'ils eussent les pieds usés à force de marcher, et le gosier sans ressort, par un trop long usage des alimens. Ils racontent qu'un déluge couvrit autrefois toute la terre, à l'exception des plus hautes montagnes, sur les sommets desquelles leurs pères cherchèrent un refuge.

Ces sauvages croient qu'à l'instant où ils meurent, leur ame passe dans un autre monde ; qu'ils arrivent sur le

1798. bord d'une grande rivière ; qu'ils s'embarquent dans un canot de pierre , et que le courant les porte dans un grand lac , au centre duquel s'élève une île délicieuse. C'est , disent-ils , à la vue de ce fortuné séjour , qu'ils entendent prononcer l'irrévocable arrêt qui décide de leur destinée. Si les bonnes actions qu'ils ont faites dans ce monde l'emportent sur des mauvaises , on les débarque sur l'île , où ils jouissent d'un bonheur dont la durée est éternelle , et qui , suivant leurs idées grossières , ne consiste que dans les plaisirs des sens et d'une insatiable volupté. Mais si leurs mauvaises actions font pencher la balance , le canot de pierre s'enfonce tout-à-coup , et ils restent plongés dans l'eau jusqu'au menton , regrettant la récompense dont jouissent les âmes des gens de bien , et faisant sans cesse de vains efforts pour remonter vers l'île fortunée , dont ils sont exclus pour jamais.

Ce n'est pourtant pas la seule croyance des Chipiounyans. Ils ont aussi quelque idée du système de la métempsycose. Si par hasard un enfant vient au monde avec des dents, ils s'imaginent aussitôt qu'il ressemble à quelqu'un des leurs qui a vécu très-long-tems, et qui renaît avec ces signes extraordinaires de son existence antérieure. 1793.

Les Chipiounyans aiment à changer de place. Ils sont sobres, timides et ont quelque disposition à l'avarice; ce qui a fait plus d'une fois soupçonner leur probité.

La stature de ces sauvages est assez ordinaire. Ils ont rarement de l'embonpoint; mais quelques-uns d'entr'eux sont robustes. Ils ont le teint basané, les traits grossiers et les cheveux lisses, mais non pas toujours noirs. Ils n'ont pas aussi toujours ce regard perçant qui anime ordinaire-

— ment la physionomie des autres sa-
1798. vages de ces contrées.

Les femmes des Chipiougans sont proportionnellement beaucoup mieux que les hommes ; mais elles marchent et se tiennent mal , ce qui provient de l'usage où elles sont de voyager neuf mois de l'année sur la neige avec une pesante chaussure , et de tirer des traîneaux du poids de 2 à 400 livres. Elles respectent singulièrement leurs maris et leur sont très-soumises, ce qui n'empêche pas toujours qu'ils ne leur témoignent beaucoup de jalousie , et que , pour de légères fautes , ils ne les battent de manière à leur occasionner la mort. Elles deviennent souvent un objet de trafic ; et un père a le droit de vendre ses filles (1).

La plupart des Chipiougans arrachent le poil de leur menton. Cepen-

(1) Il ne peut pas précisément les vendre comme esclaves, mais comme concubines de ceux qui sont censés plus riches que lui.

dant, il en est qui portent une barbe
noire et touffue. Les uns coupent
leurs cheveux de différentes manières ;
les autres les laissent croître dans
toute leur longueur : cela dépend ab-
solument de leur fantaisie. Quant aux
femmes, elles les portent toujours fort
longs, et quelques-unes d'entr'elles les
arrangent avec beaucoup de soin. S'il
y en a qui paraissent avec les cheveux
coupés, c'est une preuve de l'extrême
jalousie du mari ; car la femme re-
garde une telle punition comme bien
plus sévère que des coups de poing ou
de bâton.

1798.

Les Chipioutiens des deux sexes se
font une, deux, trois ou quatre lignes
droites, en bleu ou en noir, les uns
sur les joues, les autres sur le front ;
et c'est ce qui distingue de quelle tribu
ils sont. Ces lignes se tatouent, ou
bien on les fait, en passant sous la
peau un fil trempé dans la couleur
qu'on veut qu'elles aient.

— 1798. Il n'est point de peuple qui ait plus
soin de se vêtir commodément que les
Chipiouyans , et qui se soucie moins
de l'extérieur de ses habillemens.
En hiver ils sont vêtus de peaux de
daim et de faon , qui sont prépa-
rées avec le poil et aussi souples que
du chamois. En été , ils se vêtissent
des mêmes peaux dépouillées de leur
fourrure. Leurs guêtres sont cousues
à leurs souliers , et montent jusqu'au
milieu du corps ; on les attache
avec une ceinture. Sous cette ceinture
passe un large morceau de cuir qui
couvre les parties naturelles et le der-
rière, et dont les bouts retombent assez
bas. Ils doublent leurs souliers avec de
la peau de renne qui a son poil , et ils
ont, en outre , des pièces de cuir qui
leur servent de chaussons. Leur ca-
misole , ou plutôt leur veste , est ceinte
dans le milieu du corps , et descend
jusqu'à mi-cuisse. Leurs gants sont
cousus à la manche de la camisole .

ou pendent à des cordons qui sont attachés sur l'épaule. Ils ont autour du cou une palatine, et ils sont coiffés d'un bonnet très-singulier, fait avec la peau d'une tête de daim. Les Chipiouvians sont, en outre, couverts d'un grand manteau de peaux de daim cousues ensemble. Ce manteau est quelquefois simple; mais en hiver il est toujours doublé de manière que la fourrure est par-dessus et par-dessous. 1798.

Un Chipiouvian, vêtu comme je viens de le dire, peut se coucher sur la glace au milieu d'un lac, et y reposer sans craindre le froid; mais, à la vérité, il a quelquefois beaucoup de peine le matin à se débarrasser de la neige qui s'est accumulée sur lui pendant la nuit. S'il se sent alors quelque besoin de manger et qu'il manque de provisions, il fait un trou dans la glace. Il y pêche presque toujours quelque truite ou quelque brochet, et il lui arrache les yeux qu'il avale

— 1798. aussitôt, parce qu'il les regarde comme une chose extrêmement délicate. Lorsque les yeux ne suffisent pas pour satisfaire son appétit, il dévore le reste du poisson crud. Cependant, les Chipiouyans que j'ai vus avaient coutume de faire cuire leur manger, toutes les fois que les circonstances le leur permettaient. Quand ils se trouvent dans des déserts où il n'y a point de bois à brûler, ils sont obligés de manger des choses crues; mais en général, ils font sécher la viande au soleil (1).

(1) Lorsque les Chipiouyans, ainsi que tous les autres sauvages de l'Amérique septentrionale, sont en voyage, ils se nourrissent presque entièrement de *pémican*; et voici comment ils préparent cette espèce de provisions. Ils coupent par aiguillettes très-minces la chair des grands animaux dans laquelle il n'y a point de graisse, et ils la font sécher sur un gril de bois placé au-dessus d'un très-petit feu, ou ils l'exposent au soleil, et quelquefois même à la gelée. Lorsque

Les femmes des Chipiouvians s'habillent autrement que les hommes. 1798.
Leurs guêtres sont attachées au-dessous du genou. Leur camisole est large et tombe jusqu'à la cheville du pied , et elles la relèvent à volonté par le moyen d'une ceinture qui leur marque la taille.

cette viande est bien desséchée, on la pile entre deux pierres, et elle peut se conserver pendant plusieurs années. Cependant si l'on en a une grande quantité, il faut la mettre à l'air au printemps, sans quoi elle fermenterait et se gâterait. Les animaux sauvages ont plus de graisse attachée aux intestins et sur le dos, que nos animaux domestiques; et les Indiens font fondre cette graisse, et la mêlent toute bouillante, par égale quantité, avec la viande pilée. Ensuite ils mettent le tout dans des paniers ou dans des sacs, pour pouvoir le transporter commodément. Ils mangent ordinairement le pémican sans y joindre ni sel, ni épiceries, ni même aucune espèce de végétal. On se fait bientôt à ce mets. Il y en a auquel on ajoute de la moëlle et des baies sèches, et qui est bien meilleur.

— 1798. Celles qui sont nourrices ont leur camisole très-ample par le haut , parce que quand elles voyagent , elles y mettent leur enfant , qui non-seulement s'y tient très-chaud , mais peut facilement teter sans changer de place.

Rarement ces femmes sèvrant leur nourrisson avant d'être accouchées d'un autre enfant. L'enfantement n'est pas l'objet d'une aussi grande attention et d'aussi tendres soins , chez les sauvages que chez les peuples policés. Les femmes sauvages qui sont les plus avancées dans leur grossesse , ou qui viennent d'accoucher , n'en vaquent pas moins à leurs travaux accoutumés ; et peut-être que l'exercice continuel qu'elles font , est cause qu'elles ne sont malades , ni pendant qu'elles sont enceintes , ni au moment de leur délivrance.

Les femmes des Chipiouvians ont l'étrange coutume de couper un morceau du nombril de l'enfant dont elles

accouchent , et de l'attacher à leur cou. Elles le portent dans un joli sachet qu'elles ornent de piquants de porc-épic et de grains de verroterie. 1798.

Quoique les Chipiouvans regardent leurs femmes comme une propriété dont ils ne sont pas moins maîtres que du reste de ce qui leur appartient, ils prennent toujours conseil d'elles dans les affaires les plus importantes ; de sorte qu'elles influent beaucoup sur les relations que cette nation a avec les Anglais.

La polygamie est très-commune chez les Chipiouvans ; et les cérémonies de leurs mariages sont fort simples. Une fille est fiancée extrêmement jeune , à l'homme que ses parens croient le plus en état de la nourrir ; jamais elle n'est consultée pour cela. Le divorce a quelquefois lieu chez cette nation ; mais il dépend absolument de la volonté du mari.

Les Chipiouvans observent rigou-

— 1798. reusement une coutume qui leur est commune avec les autres Indiens de ces contrées ; c'est que pendant le tems de ses purgations naturelles , une femme est obligée de se séparer de la société. Alors si elle se trouve en voyage , elle n'a pas le droit de suivre la trace où marchent les hommes ; et si dans cet état elle se permet de porter la main aux armes ou à quelques ustensiles appartenant aux hommes , on regarde cela comme un acte d'une très-grande indécence. Dès-lors ces choses sont censées souillées , et les sauvages croient que s'ils s'en servaient avant de les purifier , il leur arriverait quelque malheur.

Les femmes des Chipiougans ne touchent jamais des peaux d'ours , ni des peaux de loup ; et il est rare que les hommes de cette nation chassent ces animaux.

Ils n'ont pas la réputation d'être de grands chasseurs ; et il leur est trop

aisé de prendre des daims dans leurs —
 pièges , et de percer le poisson à coups 1798.
 de lance , pour chercher à la mériter.
 Leurs vieillards , leurs femmes , leurs
 enfans peuvent tendre des pièges aux
 animaux et pêcher comme eux : aussi
 voit-on leurs guerriers s'occuper sou-
 vent des pénibles travaux qui , chez les
 nations de leur voisinage , sont tout
 entiers le partage des femmes.

La nation des Chipiouvans est tou-
 jours en guerre avec les Eskimaux , et
 la supériorité du nombre lui donne un
 avantage considérable sur eux. Elle
 égorge tous ceux de ces malheureux
 qui tombent entre ses mains ; car elle a
 pour principe de ne jamais faire de pri-
 sonniers. Cependant cette même nation
 se soumet aux Knisteneaux , toutes les
 fois qu'il leur prend fantaisie de l'at-
 taquer , et les Knisteneaux sont bien
 moins nombreux qu'elle.

Lorsque des Chipiouvans se ren-
 contrent ou abordent quelqu'étranger ,

1798. ils ne montrent pas cette froideur et cette réserve qu'ont toujours les Knisteneaux ; ils s'empressent au contraire de prévenir ceux avec qui ils se trouvent , et de leur faire part de tout ce qu'ils savent. Ils ne passent pas non plus, comme les Knisteneaux, d'un apparent engourdissement à une extrême vivacité. Ils ont un caractère plus égal, un maintien plus uniforme, et beaucoup de persévérance dans leurs sentimens.

Les Chipiouyans n'ayant point le goût des liqueurs fortes, conservent toujours un sang-froid qui ne leur permet pas de perdre de vue tout ce qui peut leur être avantageux. Cet attachement à leurs intérêts est cause qu'on les accuse, ainsi que je l'ai déjà remarqué, d'employer quelquefois la fraude. Si l'on peut leur prouver qu'ils ont prévarié, ils endurent avec patience les châtimens les plus sévères ; mais quand on les punit injustement ;

ils ne le pardonnent jamais. Je les ai ^{1798.} toujours vus doux et modérés, et je ne crois pas devoir hésiter à dire qu'ils sont les plus pacifiques de tous les Indiens qui peuplent l'Amérique septentrionale.

Je n'ai jamais assisté à leurs cérémonies religieuses ; mais je sais qu'il y a parmi eux des prêtres et de prétendus magiciens , qui guérissent souvent des maladies graves , par le pouvoir extraordinaire qu'ils ont sur l'imagination du peuple. Leurs principales maladies sont les rhumatismes , la dysenterie et la pulmonie. Ils ont aussi beaucoup de maux vénériens , qui ne paraissent pas d'abord fort dangereux , mais qui ruinent insensiblement leur tempérament, et les font périr de bonne heure. Avec les conjurations et les jongleries de leurs magiciens , les seuls remèdes qu'ils emploient sont la chaleur de certains appartemens disposés pour provoquer la transpiration , et

— 1798. l'écorce de saule, qu'ils brûlent, réduisent en poudre et sèment légèrement sur les plaies fraîches et sur les ulcères. Ils ne connaissent nullement l'usage des simples, et il y a apparence que leur sol en produit très-peu.

Quoique les Chipiougans fréquentent depuis long-tems les Européens, ils ne cultivent pas les légumes et les végétaux, que cette fréquentation a dû nécessairement leur faire connaître. Mais il est vrai qu'on peut l'attribuer en partie à la stérilité de leur pays. L'exemple ne leur a guere servi non plus à leur faire perfectionner leur chasse. Ils conservent leur manière grossière de prendre les animaux et d'en préparer la peau. Tantôt ils poussent les daims dans des étangs, où ils les percent de leurs lances; tantôt ils les traquent dans de petites enceintes de palissades, où ils les tuent à coup de flèche. Quelquefois aussi ces animaux sont pris dans des pièges,

faits avec la peau de leurs semblables.

Dans les chasses à la lance et à la flèche, la proie est partagée entre tous les chasseurs. Lorsqu'un animal est pris dans un piège, il appartient à celui par qui ce piège a été tendu : cependant si un chasseur qui n'a pas encore de proie passe à côté de l'animal arrêté, il a le droit de s'en emparer, pourvu qu'il laisse la tête, la peau et les reins pour le propriétaire du piège. Ainsi quoique les Chipiouvians n'aient point de gouvernement régulier, et que chaque homme soit indépendant et maître absolu dans sa famille, ils sont guidés par certains principes de justice qui contribuent au bien général.

Quand les Chipiouvians ont des querelles entr'eux, les suites en sont rarement sanglantes; s'ils en viennent aux mains, ils se bornent à se donner réciproquement quelques coups de poing, à chercher à se terrasser et à

— 1798. s'arracher les cheveux. Quand ils veulent injurier quelqu'un, ils lui donnent le nom de l'animal le plus féroce qu'ils connaissent; ils l'appellent aussi *laid* et *mort-né* (1).

Indépendamment des armes et des instrumens que leur fournissent les Européens, ils se servent de lances, d'arcs et de flèches; et ils ont des filets pour pêcher le poisson, ainsi que des lignes qu'ils font avec des courroies de peau de daim non préparée. Ils ont aussi des filets pour prendre les castors, lorsque ces animaux sont assiégés dans leurs cellules et cherchent à s'échapper sous les eaux. Ces filets sont faits d'une manière particulière; mais il faut qu'on veille attentivement

(1) Ce mot se dit dans leur langue *tchiaï*. C'est aussi le nom qu'ils donnent au fœtus des femelles d'animal tuées à la chasse; fœtus qu'ils mangent toujours et qu'ils regardent comme une chose extrêmement délicate.

le moment où le castor y entre, car autrement le filet serait bientôt brisé. 1798.

On retire soudain le filet, et on le jette sur la glace : alors le castor y reste aussi immobile que s'il était sans vie.

Les souliers dont se servent les Chipiouvans pour marcher sur la neige, sont supérieurement faits. Plats endedans et formant une courbe en dehors, ils sont pointus par les deux bouts, mais celui de devant est relevé. On les lace élégamment en forme de brodequins, avec des courroies de peau de daim. Les traîneaux sont faits de planches très-minces, relevés sur le devant comme les souliers, très-bien travaillés, très-bien polis pour pouvoir glisser facilement. Presque tous les Indiens de l'Amérique septentrionale regardent le bois dont les fibres sont les plus serrées, comme le meilleur pour des traîneaux : cependant les Chipiouvans font les leurs

— avec du sapin rouge , ou du sapin de
1798. marais , et ils se servent pour cela de
couteaux recourbés.

La contrée que les Chipiouyans appellent leur pays , n'a que très-peu de terre végétale : aussi ne produit-elle presque pas de bois ni d'herbe. Ce qu'on y voit en très-grande quantité , c'est de la mousse que paissent les daims. Il y a aussi une autre mousse qui vient sur les rochers , et sert d'aliment aux hommes dans le tems des grandes disettes. On la fait bouillir dans de l'eau ; et en se dissolvant , elle forme une substance glutineuse assez nourrissante.

Malgré la stérilité de leur pays , les Chipiouyans peuvent y vivre très-agréablement une partie de l'année. Il ne leur faut que du soin et de l'industrie ; car le poisson abonde dans leurs lacs , et des troupeaux de daims couvrent leurs collines. Mais quoiqu'ils soient les plus prévoyans et

les plus économes de tous les sauvages de l'Amérique , ils ont beaucoup à souffrir de la disette dans certains tems , et sur-tout dans le fort de l'hiver , parce qu'alors ils sont obligés de se retirer dans leurs bois clair-semés et rabougris. 1798.

Le bœuf musqué se trouve dans la partie occidentale du territoire des Chipiougans ; mais ils ne le mangent pas. Il y a aussi de grands lièvres , plusieurs sortes de renards , quelques loups blancs particuliers à leur pays , des perdrix grises , des perdrix blanches , et d'autres espèces de gibier. Le castor et l'élan ne se voient qu'au-delà du soixantième degré de latitude septentrionale , et le buffle est encore bien plus dans le sud. On sait que cet animal fréquente une plus haute latitude à l'ouest du pays des Chipiougans.

Ces Indiens portent dans les comptoirs anglais , des morceaux de très-beau marbre mélangé , qu'ils prennent

— 1798. chez eux à la surface de la terre. On le travaille facilement ; il est susceptible d'un beau poli , et il durcit avec le tems. Il supporte le feu sans se fendre , et les Chipiouvians en font des pipes , car ils aiment beaucoup à fumer , genre de luxe qu'ils doivent aux Européens.

Ces sauvages ne connaissent guere d'amusemens. Leur musique est si rauque et leur danse si maussade , qu'ils semblent avoir honte de l'une et de l'autre , et n'osent s'y livrer. Ils s'exercent quelquefois à tirer des flèches contre un but , et jouent à quelques jeux qui leur sont particuliers ; mais en général , ils préfèrent le sommeil à tout cela. Ils emploient presque tout leur tems à se procurer à manger , et à se reposer du travail que ce soin leur coûte.

Ils sont très - portés à se plaindre , et se lamentent souvent , en répétant sans cesse , d'un ton piteux et indo-

lent, le mot *idiouity* ! qui signifie *c'est bien dur* !

1798.

Une extrême superstition domine les Chipiougans ; leurs moindres actions sont réglées par quelque préjugé. Je n'ai jamais pu connaître leur culte religieux ; mais il n'y a pas de doute qu'ils n'en aient un, puisqu'ils croient à un bon et à un mauvais esprit, ainsi qu'à des peines et à des récompenses après cette vie. Ils montrent la plus grande répugnance à s'expliquer sur ce sujet.

On accuse les Chipiougans de laisser périr dans l'abandon, les vieillards et les infirmes, et de ne pas enterrer les morts. Il est de ces tristes faits, quelquefois nécessités par la vie errante que mène ce peuple : mais ils ne sont point communs. J'ai vu un Chipiougan qui était devenu paralytique et tout-à-fait impotent, porté pendant plusieurs années de suite par

— 1798. les autres , et servi avec le plus grand soin jusqu'à sa mort.

S'ils laissent des morts sans les enterrer , on ne peut pas l'attribuer à une insensibilité sauvage , mais à l'extrême dureté de leur sol , qui ne dégèle jamais. Il est même certain que lorsqu'un des leurs meurt dans les bois , ils couvrent son corps avec des branchages. D'ailleurs ils témoignent toujours un grand respect pour la mémoire d'un parent ou d'un ami. Ils portent longtems son deuil , se coupent les cheveux , et ne touchent point aux choses qui lui ont appartenu ; souvent même ils détruisent celles qui leur sont propres , pour prouver combien ils sont affligés de sa perte.

Si l'ingratitude du sol et l'inclémence des saisons qui rendent très-rares les moyens de se nourrir , disposaient une nation à devenir cannibale , on pourrait croire que les Chipiouvans le

sont : mais je n'ai jamais appris qu'il y en eût eu chez eux le moindre exemple. J'observerai , de plus , que dans cinq mille milles d'étendue que j'ai parcourus dans l'Amérique septentrionale , je n'ai trouvé aucun peuple antropophage, ni entendu dire qu'il y en existât. Si l'on a vu quelques sauvages de ces contrées manger de la chair humaine , c'est parce qu'ils y étaient réduits par l'extrême nécessité qui y a forcé quelquefois les hommes les plus civilisés. — 1798.

V O C A B U L A I R E

De la langue chipiouyane.

Un homme ,	Dinnie.
une femme ,	chiquois.
un jeune homme ,	kouélakouis.
une jeune femme ,	kouélakouis chiquoi.
mon fils ,	zi azai.
ma fille ,	zi lengai.
mon mari ,	zi dinnie.
ma femme ,	zi zayounai.
mon frère ,	zi raing.
mon père ,	zi tah.
ma mère ,	zi nah.
mon grand père ,	zi ounai.
moi ,	} sie.
mon , ma ,	
je ,	ni.
toi ,	} noun.
vous ,	
eux ,	bi.

(305)

la tête ,	edhie.
la main ,	lass.
la jambe ,	edthen.
le pied ,	couh.
les yeux ,	nackai.
les dents ,	gou.
le côté ,	kaq-hei.
le ventre ,	bitt.
la langue ,	edtheu.
les cheveux ,	thiégh.
le dos ,	losseh.
le sang ,	dell.
le genou ,	tchagoutt.
drap ,	} eilounaï.
couverte de laine ,	
habillement ,	ih.
guêtres ,	thell.
souliers ,	kintchie.
manteau ,	} thouth.
robe ,	
couverte de laine ,	
manches ,	bab.
gants ,	guise.
bonnet ,	sah.
un cygne ,	kagaoucé.
un canard ,	xelh.
une oie ,	gah.

une perdrix blanche.	cess bah.
une perdrix grise,	dieie.
un buffle,	guiddi.
un daim gris,	diniaï.
un renne,	edthoun.
un castor,	zah.
un ours,	zass.
une loutre,	naby-ai.
une martre,	thah.
un louveteau,	nagouiyai.
un loup,	{ yess.
un renard,	{ niouniaie.
un lièvre,	naguithei.
un chien,	cah.
une peau de castor.	sliengh.
une peau de loutre.	zah thith.
une peau de daim	nabi-ai thith.
gris,	diniaï thith.
gras,	icah.
la graisse,	ihless.
la viande,	bid.
un brochet,	ouldiah.
un poisson blanc,	slaouei.
une truite,	slaouyzinaï.
un brocheton,	o'gah.
un hameçon,	gui-eth.

une ligne pour pêcher,	cloulez
un ,	sla-tchi.
deux.	nag-hour,
trois,	taghy.
quatre,	dengk-y.
cinq ,	sasaoula-tchi:
six ,	alky-tar-hy-y.
sept,	
huit,	alky-deing-y.
neuf,	kakina-hanoth-na.
dix ,	ka-noth-na.
vingt,	na-ghour-kha-noth-na.
le feu ,	kaouun.
l'eau ,	taoue.
le bois ,	dethkinn.
la glace ,	thoun.
la neige ,	yath.
la pluie ,	thinnefsie.
un lac ,	thaoucy ,
une rivière ,	Tesé ,
une montagne ,	zeth.
une pierre ,	thaih.
des baies ,	gaul-eh.
chaud ,	edouh.
froid ,	edzah.
une île ,	noucy.

un fusil ,	telkithy.
de la poudre ,	telkithy-kaounna:
un couteau ,	bess.
une hache ,	thynlé.
le soleil ,	} sah.
la lune ,	
rouge ,	déli-caoussé.
noir ,	déli sinn.
commerce ,	} na-haoun-ny.
échanger ,	
bon ,	teyzang.
pas bon ,	teyzang-haoulley.
puant ,	gueddey.
mauvais ,	} slieney.
laid ,	
depuis long-tems ,	galladinna.
maintenant ,	} gæneh.
aujourd'hui ,	
demain ,	gambeh.
bientôt ,	karahaoulley.
une maison ,	} kouen.
une cabane ,	
un canot ,	chalouzy.
une porte ,	thi-o-ball.
une cabane de	n'abalai.
cuir ,	

un chef,	boutchahoudry.
mien ,	zidzi.
sien ,	bedzi.
vôtre ,	noutä.
grand ,	onchass.
petit ,	tchawo-tah.
je vous aime ,	ba-éhoïnitchdinh.
je vous haïs ,	bouknoïnitchadinh-hillai.
je vous plains ,	est-tchaouneſt-hinaï.
mon parent ,	ei-lod, innaï.
donnez - moi de	tou hanniltou.
l'eau ,	
donnez-moi de la	beds hanniltou.
viande ,	
donnez - moi du	slo-ih-hanniltou.
poisson ,	
donnez-moi à man-	bid barhither.
ger de la viande ,	
donnez-moi à boire	to barbithen.
de l'eau ,	
c'est loin ,	nitha-ouzanï.
c'est près ,	nildouaï-ouzanï.
	nildouaï.
ce n'est pas loin ,	nitha-hillai.
combien ,	etlaneldey.
comment l'appellez-	etla haoullia.
vous ,	

(310)

venez ici,
peine,
douleur,
c'est cruel ;
vous mentez,
quoi donc ?

yeu dessai.
} i-yah.
i-dionyah.
ontzi.
edlass-gueh.

FIN.

T A B L E

D E S M A T I È R E S

Contenues dans ce volume.

T ABLEAU historique et politique sur le commerce des pelleteries dans le Canada , pag. 1	
Q UELQUES DÉTAILS sur les Indiens Knisteneaux ,	228
V OCABULAIRE de la langue algonquine et de celle des Knisteneaux ,	261
O BSERVATIONS sur les Chipiouyans ,	275
V OCABULAIRE de la langue chipiouyenne ,	304

F I N D E L A T A B L E .